

Retour sur le saccage des hôtels à Tichy

DES PLAINTES DÉPOSÉES ET DES ACCUSATIONS

P.3

Libye

Kadhafi en appelle au soutien des tribus

P.5

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN



Ph.: Rachid K.

Un mouvement de redressement se profile

L'ONDE DE CHOC TOUCHE L'UGTA

P.2

A la veille de la prochaine visite

CE QUE DIT RAFFARIN SUR L'ALGÉRIE

P.3



Ph.: Rachid K.

Football

LE CRB S'AFFICHE, L'USMA RESPIRE

P.20



Ph.: B. H. Karim

Publicité

CHEVROLET SPARK

1.0L DOHC Ess 165 - 68cv 5 Portes - 5 Places

À NOUS L'ÉTÉ !

Prix TTC à partir de: **880.000 DA**

Taxe véhicule neuf incluse

Climatisation - Direction assistée -
Condamnation centralisée - Vitres teintées.

L'étoile Chevrolet veille sur vous.



photo non contractuelle

L'ÉTÉ CHEVY

Bluetooth OFFERT



ETOILE D'ORAN : Zone Showrooms RN N°4 Es Senia
Tél. 041 42 12 80/32 - Fax. 041 53 84 16
SARL BOUKAMEL : 98 Rue Mohamed Boudiaf (Ex Mostaganem).
Tél/Fax : 041 50 19 91

WWW.DIAMAL.NET
INFORMATION ET ASSISTANCE CHEVROLET :
021 98 00 61
Offres valables chez Diamal et son Réseau National.

100 ANS D'INNOVATIONS.

Un mouvement de redressement se profile

L'onde de choc touche l'UGTA

Les initiateurs du mouvement pour le changement dans l'UGTA appellent l'ensemble des syndicalistes à réfléchir sur les moyens de mettre en œuvre l'alternative qu'ils ont rendue publique la veille du 1^{er} mai.

Ghania Oukazi

C'est donc dans la journée d'aujourd'hui qu'ils vont diffuser leur communiqué N°2 pour avertir ceux qui soutiennent leur initiative que le moment est venu pour se concerter sur les méthodes et les moyens pour provoquer le changement au sein de l'UGTA. Rencontré au détour d'un quartier, l'un de ces initiateurs de ce mouvement n'a pas hésité à nous en expliquer les principes fondamentaux. Il s'agit de l'ancien secrétaire national, Mohamed-Lakhdar Lakhdari, membre influent dans son temps au sein de l'Organisation mais qui a préféré troqué en 1996, son mandat contre un autre, celui de député au nom du RND. On note que les membres du mouvement pour le changement dans l'UGTA ont tous été des secrétaires nationaux qui connaissent donc parfaitement l'organisation de l'intérieur, ses clivages, ses faiblesses, ses multiples allégeances au pouvoir ainsi que l'ensemble des étapes qui lui ont été fait franchir. On retrouve dans ce mouvement Amar Mehdi qui a été exceptionnellement deux fois membre du Conseil de la Nation pour le compte du RND et Aïssa Nouasseri qui a été député au nom du même parti. On note aussi la présence dans ce mouvement d'anciens responsables de structures syndicales locales ou wilayaïales comme Ameur Mohamed ou Mohamed Benmeridja. Aujourd'hui, ils sont tous à la retraite, nous disent des syndicalistes en activité «sans aucune attache avec l'organisation.»

Mohamed-Lakhdar Lakhdari en parle sans complexe. «En ces temps, les luttes au sein de l'UGTA étaient là, l'idée du changement était aussi là mais elles étaient à chaque fois, confrontées à la mauvaise foi des dirigeants de la Centrale syndicale,» nous disait hier. Lakhdari a tenu à nous préciser que le mouvement «que je soutiens et auquel j'adhère fortement, revendique le changement. Je préfère ce terme à celui de redressement.» Le groupe avait rendu public un communiqué (N°1) la veille du 1^{er} mai dernier pour appeler «les militants de l'UGTA sans exclusive» et «les bases syndicales à se pencher sur les idées développées (dans le communiqué) avec conscience et en faisant fi de tout sentimentalisme, régionalisme ou vision d'intérêts étroits.»

AVERTISSEMENTS

La première idée développée dans ce sens indique que «la situation de l'organisation syndicale n'autorise plus à l'attentisme. Agir est plus qu'un devoir pour chaque syndicaliste qui s'est investi et qui a consacré sa vie au service des principes et valeurs pour lesquels l'UGTA a été créée.» Les signataires déclarent que leur action s'appuie sur trois principes à savoir : «aucun de nous ne nourrit d'ambitions ou desseins, ni aspire à des privilèges, acquis ou postes au sein des structures de l'Organisation ; 2^e principe : (...) L'UGTA (...) ne saurait (...) séparer le syndical dans son acceptation

revendicative, d'une part, de la vision stratégique globale d'édification d'un Etat de justice, de liberté et de démocratie, un Etat à même de mobiliser l'ensemble de ses ressources pour l'essor économique et le progrès social, d'autre part «toute direction syndicale n'émanant pas de la seule volonté des travailleurs est vouée à l'illégitimité et à l'incroyabilité, combien même elle s'efforcera de tenir des congrès préfabriqués, faits maison, sur mesure ou imaginaires avec l'aide des tiers. Ligotée donc, elle ne sera ni libre ni capable de choisir ou d'entreprendre.» Le 3^e principe étant que «la présente initiative est venue en réponse à maints appels émanant de la base et exhortant au changement et à la rectification de la trajectoire de l'Organisation dans tous ses aspects.» Les initiateurs préciseront selon Lakhdari, dans leur communiqué N°2 d'aujourd'hui que «toutes pressions ou intimidations susceptibles d'être exercées contre les syndicalistes qui soutiendraient ce mouvement seront dénoncées au grand jour et condamnées avec la plus grande rigueur.»

«L'UGTA EST UNE ASSOCIATION CARITATIVE»

Ils avaient d'ailleurs pris leurs devants en rappelant déjà dans leur communiqué N1 que «(...) des appels émanant de milliers de syndicalistes, dont certains ont osé et donné leur avis à voix haute, tandis que d'autres n'ont pu franchir le mur de la peur face à la férocité de la machine de la répression qui, à l'intérieur de l'Organisation, écrase et guillotine toutes les têtes qui revendiquent le changement ou un SMIG en matière de liberté d'opinion et d'expression.»

Lakhdari nous a indiqué que «ces principes découlent d'un certain nombre de questions légitimes que nous nous posons entre autres, où va l'UGTA ?». Il estime qu'il est temps d'agir parce que nous considérons que l'Organisation, c'est notre histoire et notre honneur. Nous en sommes jaloux.» Il affirme qu'il n'est pas dans l'intention des initiateurs de changer les dirigeants actuels par d'autres «nous n'avons rien contre Sidi Said, ni contre personne». Notre interlocuteur en veut pour preuve, dans leur premier communiqué, ils exhortent «la direction actuelle de l'UGTA à réfléchir sur la présente entreprise dont le cheminement devrait être couronné par un acte salvateur historique.» Lakhdari rassure donc «ce n'est pas un règlement de compte, ce n'est dirigé contre personne.» Nous voulons dit-il «une organisation forte, représentative, crédible et revendicative.» Pour l'heure, l'UGTA ressemble selon lui «à une association caritative qui n'a aucun lien avec le syndicalisme.» Il rappelle que «l'Organisation a été signataire du pacte économique et social et pour cela, elle s'interdit d'encadrer les mouvements de contestation mais sans elle, il y en a eu plus de 2400 entre le 1^{er} janvier et le 31 mars derniers dont une majorité issue du monde du travail.» Il interroge alors «où est la paix socia-



Ph.: Rachid K.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Menace d'une inflation au taux à 2 chiffres

Le Fonds monétaire international (FMI), rejoint par les autres institutions internationales, soutient que l'économie mondiale se porte mieux malgré les incertitudes liées à la dette publique européenne et américaine. Selon lui, la croissance est au rendez-vous un peu partout et celle de l'Afrique ne serait pas en reste. Ces experts prévoient en effet que pour 2011, elle va être de 5,5 % en Afrique subsaharienne et de 4,1 % en Afrique du Nord. Des taux qui pourraient conduire à estimer de façon positive l'évolution économique et sociale dans les pays africains concernés.

Sauf que dans le même temps, le FMI a tiré la sonnette d'alarme pour ces mêmes pays, évoquant qu'ils risquent de subir aussi une inflation au taux à deux chiffres. Ce qui aurait pour conséquence de ruiner les bénéfices de leur croissance. Selon le FMI toujours, aucun pays africain n'échappe au phénomène de l'inflation. Laquelle a pour cause, d'après ses experts, la hausse continue des prix des denrées alimentaires et des matières premières. Hausse dont le premier responsable est le prix du pétrole qui ne cesse d'augmenter, mais également la croissance de la demande mondiale, de même que la chute pour diverses raisons de la disponibilité sur les marchés mondiaux de ces denrées et matières premières.

Pour les pays africains, dont l'Algérie, le scénario d'une inflation à deux chiffres serait proprement catastrophique, car ils n'ont pour principal outil que les subventions pour contenir la hausse des prix et son impact social. Mais presque tous ne disposent pas des ressources financières qu'elles nécessitent. Même l'Algérie, avec le matelas financier que lui procurent ses exportations d'hydrocarbures, ne peut suppor-

ter longtemps le coût des subventions.

C'est pourtant la solution à laquelle nos dirigeants ont recouru. Il faut dire qu'ils n'ont pas eu d'autres choix, obligés qu'ils furent de cal-

mer les émeutes sociales qui ont éclaté début janvier dans le pays suite à l'augmentation subie par les prix du sucre et des huiles. Les autorités ont certes également essayé d'amortir l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des citoyens en octroyant des augmentations de salaires à presque tous les secteurs d'activités.

Il est malheureusement prévisible que si l'inflation atteint les taux que le FMI a évoqués, elles n'obtiendront pas la paix sociale qu'elles ont cru pouvoir instaurer en ouvrant large les cordons de la bourse publique. Les subventions et les augmentations de salaires vont s'avérer de peu d'effet sur la protection du pouvoir d'achat d'une majorité de la population au cas où l'inflation poursuivrait sa courbe ascendante.

D'ailleurs, la multiplication des mouvements sociaux dans le pays prouve que les salariés et les ménages algériens ont pris conscience que les réponses de l'Etat ne sont pas à la hauteur des tourmentes que leur inflige cette inflation à l'œuvre. Il est donc à conjoncturer que les tensions sociales en Algérie, loin de s'apaiser, vont au contraire monter et s'exprimer encore plus fortement et radicalement qu'elles l'on fait ces derniers mois.

Plus que les autres pays africains, l'Algérie est la démonstration de ce que la mauvaise gouvernance et l'imprévoyance peuvent coûter à un peuple, alors que son pays dispose des ressources et des compétences qui, bien utilisées, lui permettraient d'être prémuni des aléas exogènes, ou du moins d'en limiter les impacts néfastes.

le dont on parle ?» Il estime que «l'UGTA doit reconnaître qu'aujourd'hui, elle n'a plus les capacités d'encadrer le monde du travail, il lui échappe complètement.» Encore une fois, il justifie l'utilité du mouvement en précisant que «du point de vue tactique, notre action n'a absolument rien à voir avec aucun agenda politique, ce qui nous intéresse c'est l'agenda syndical.» Lakhdari fait savoir que «des centaines de syndicalistes commencent à adhérer à notre mouvement qui se développe progressivement, des comités de soutien prennent forme à travers le pays.»

LES REDRESSEURS À LA RECHERCHE «DU LEVAIN» AU SEIN DE LA BASE

Ses initiateurs selon lui «veulent une UGTA indépendante des partis et du pouvoir, on pense que dans le contexte actuel, c'est dans l'intérêt de l'Etat d'avoir une organisation forte et crédible.» Il rappelle que «l'UGTA n'est pas née suite à un mouvement de contestation, elle n'a donc rien d'un syndicat comme ceux existants. Durant les

années 90, elle a laissé des martyrs dans son combat contre le terrorisme.» Il en déduit que «l'histoire l'oblige à entretenir des relations avec le pouvoir certes, mais pas une relation d'allégeance.» Lakhdari revient quelque peu sur la signification de la paix sociale et rassure que «ces mouvements de contestation sont un signe de bonne santé du monde du travail parce que la stabilité qui conforte la stagnation mène à la mort. Nous vivons une stagnation dans tout !» Il pense que «la paix sociale d'aujourd'hui est artificielle, c'est la même que celle que nous avons vécue durant les années 80 et ses lots de programmes anti-pénuries (PAP) grâce à l'argent du pétrole.» Il reproche au pouvoir «d'être le seul interlocuteur du peuple alors qu'il doit avoir un contre-pouvoir.» Il reproche aussi «à l'opposition de n'être pas productrice d'idées, en 20 ans, elle n'a pas produit une élite politique digne de ce nom.»

Il est possible que le mouvement appelle à la tenue d'un congrès extraordinaire pour que l'Organisation puisse renouveler ces dirigeants «dans la plus grande transparence.» Mais avant,

dit Lakhdari «nous aurions besoin d'une période de transition où la centrale devrait être dirigée par une direction collégiale comprise dedans l'actuel secrétariat national.» L'essentiel pour lui est de souligner que «nous ne sommes pas des putschistes, nous ne sommes pas pressés, nous avons tout le temps, espérons qu'il y a au sein de l'organisation le levain qui permettra de faire réagir la base et de réussir le changement.»

Du côté de la Centrale syndicale, les esprits quelque peu blasés «refusent toute polémique à ce sujet.» Ils ne sont en tout cas pas prêts à répondre à ce qu'ils qualifient de «ceux qui ont préféré changer de cap et de missions et qui reviennent aujourd'hui comme par enchantement à ce moment précis pour revendiquer une UGTA crédible alors qu'ils en ont été de grands responsables durant de longues années.» Un membre influent du secrétariat national estime qu'il est curieux qu'ils veulent le changement aujourd'hui pour une organisation crédible alors qu'ils ont été ses fossoyeurs lorsqu'elle l'a voulu l'être durant les années de plomb !»

Tirage du N° 4995
130.719 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : SIMPRAL
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 74.96.39 - Fax: 021. 74.71.57

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

Diffusion: Quest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

A la veille de la prochaine visite
Ce que dit Raffarin sur l'Algérie

Dans un entretien publié par New African, l'ancien Premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, chargé par le président Nicolas Sarkozy du volet économique des relations algéro-françaises, évoque longuement la manière dont sont menées les négociations avec les partenaires algériens.

Salem Ferdi

Une sorte d'illustration de l'efficacité d'une approche modeste ciblant des objectifs précis et concrets. Désigné après un accord préalable entre les gouvernements algérien et français sur la nécessité de faire avancer quelques grands dossiers, Raffarin n'est donc pas en charge de l'ensemble des relations françaises. Il a une «mission limitée dans le temps» et «limitée quant à ses sujets». Une douzaine de dossiers sur lesquels les deux parties veulent faire des «avancées» et ont le «desir d'aboutir».

Jean-Pierre Raffarin situe les attentes du gouvernement algérien en direction des partenaires français : «Créer, ensemble, des filières économiques industrielles qui créent des emplois». «Il s'agit d'un travail d'appui, à moyen terme, à la structuration de l'économie de ce pays afin qu'elle soit en mesure de faire face à ses défis économiques, à l'ère post-pétrole». Sur l'un des dossiers, l'industrie pharmaceutique, la coopération est «tout à fait positive et pertinente» et a «enregistré des progrès significatifs ces derniers mois».

Actuellement, indique M. Raffarin, l'effort se concentre sur trois dossiers : l'industrie automobile, la cimenterie et la pétrochimie. Pour le premier cas, il note qu'un «travail est en cours» avec Renault pour étudier la «mise en place d'une industrie algérienne de l'automobile». Pour le secteur du ciment, il relève que Lafarge, déjà présent en Algérie, ne peut qu'être intéressé par le développement de la filière. De même pour la pétrochimie où Total est prêt à participer activement. «Voici trois cas de figure qui ne sont pas des exemples de contrats de court terme, mais qui contribuent aux efforts de structuration de l'économie, générateurs d'emplois en Algérie sur une grande échelle».

DERNIÈRE MISSION EN MAI

Cette douzaine de dossiers devrait aboutir à la création de 20.000 emplois pérennes directs et trois à quatre fois plus d'emplois indirects. Il reste que les dossiers concernent, côté français, des entreprises privées et l'Etat ne peut pas avoir un rôle qui dépasse celui d'incitateur. Il revient aux partenaires de se mettre d'accord, indique Raffarin, en se disant «confiant sur les dossiers de la pétrochimie et du ciment». L'automobile, par contre «est un sujet plus complexe». Les négociations sont entrées maintenant dans une phase active».

M. Raffarin explique longuement comment les deux parties ont défini les dossiers prioritaires et le travail accompli avec son alter ego, Mohamed Benmeradi, ministre de l'Industrie. «J'apprécie beaucoup de travailler avec lui. Il a, à la fois, la grande expérience d'un haut fonctionnaire, et en même temps, le souci de traiter les dossiers en profondeur». Il a expliqué que sa visite en février dernier avec les trois industriels porteurs de projets, Lafarge, Total et Renault, était destinée à rapprocher les vues des partenaires. Une dernière mission est programmée pour le mois de mai pour procéder avec «les autorités al-

gériennes, à l'évaluation de chacun des dossiers et au lancement d'une nouvelle coopération avec les PME». Ce sera à l'occasion de la tenue du Forum algéro-français de partenariat, qui devrait permettre une rencontre entre les PME des deux pays.

«Le dossier PME sera un prolongement de ma mission. L'ensemble de cette mission aura été mené en six mois, ce qui est assez rapide».

DES «DIFFICULTÉS À SURMONTER»

M. Raffarin ne veut pas parler de «blocages» mais de «difficultés à surmonter». Il y a, explique-t-il, ce qui relève des Etats et ce qui relève des entreprises. Au niveau des Etats, la «bonne volonté est patente des deux côtés», tandis que les entreprises ont leur «stratégie propre». Mais, ajoute-t-il, «nous souhaitons convaincre, faire en sorte que les entreprises intègrent dans leur stratégie les préoccupations plus larges, à plus long terme, qui sont celles des autorités algériennes». Comment se fait ce travail, M. Raffarin l'explique : «Les réunions avec Mohamed Benmeradi se font en présence de tous les partenaires intéressés. Il y a les grandes directions de l'Etat, les grandes entreprises partenaires françaises et algériennes. Nos discussions sont très complètes et, au fond, on constate que les débats portent sur les mêmes sujets. D'abord, la réalisation de projets à moyen et à long terme, ni superficiels ni opportunistes, mais structurants, allant vers une stratégie de développement. C'est important. Ce qui intéresse les entreprises, c'est naturellement de gagner des marchés, mais elles doivent comprendre que la rentabilité n'est pas uniquement à court terme. C'est le cœur de nos discussions».

Invité à donner une estimation des investissements, Raffarin a donné le chiffre de 5 milliards d'euros pour la pétrochimie.

RENOUVELER L'ACCORD DE 2007

«Il s'agit là d'une stratégie de moyen terme, car ces investissements en amont et en aval prendront du temps. Mais dans le même temps, l'échéance est à court terme puisque ce projet a fait l'objet d'un accord avec le président Bouteflika en 2007, à l'occasion de la visite d'Etat du président Sarkozy, et que cet accord doit être renouvelé au mois de juillet». Il a indiqué que le travail de rédaction d'un nouvel accord opérationnel pour l'occasion était engagé.

«Concernant l'industrie automobile ou les cimenteries, les investissements représentent plusieurs centaines de millions d'euros sur des périodes de deux à cinq ans. Des décisions rapides permettraient de créer sans tarder des milliers d'emplois, ne serait-ce que pour la construction d'usines ou l'embauche des futurs ouvriers, techniciens ou cadres». Dans cette esquisse de «bilan», Raffarin souligne que l'un des atouts de sa mission est «qu'elle n'a pas vocation à traiter tous les problèmes ; elle est concentrée sur le domaine économique, sur une douzaine de dossiers très concrets».



Ph.: Rachid K.

Raina Raïkoum

Kamel Daoud

Algérie : Ce qui a manqué à la révolution-bis

Nicolas Boileau-Despréaux : «Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement - Et les mots pour le dire arrivent aisément.» L'Art poétique (1674). C'est une piste pour expliquer

pourquoi la «Révolution-bis» n'a pas encore eu lieu chez nous. Les mots n'y étaient pas et cela voulait dire que c'était mal conçu dans la tête. Un politologue US l'a dit au chroniqueur : «Chez vous, l'opposition n'a pas trouvé les mots et ne sait pas dire ce qu'elle propose. En clair, le Pouvoir ne sait pas ce qu'il va faire mais il le dit bien, l'opposition sait ce qu'elle doit faire mais le dit mal. C'était la force du FIS par exemple : cette capacité à trouver les slogans, les mots, le chant et le rythme», dira un journaliste. «Autant pour le printemps berbère qui a inventé ses mots et la capacité de les crier en 2001». La règle veut que quand les idées sont claires, la Révolution est juste et trouve les mots simples, fédérateurs, capables d'être retenus par tous et de faire basculer la masse vers le poids de la masse critique. C'est donc ce qui a manqué dans la révolution-bis pour faire la révolution : le chant qui vient du cœur et qui se voit dans les yeux et s'entend par les vibrations du sol qui le porte. «Dès le début, le 12 février, j'étais sûr que ce n'était pas là le moment de basculer : les gens chantaient mal, avaient de la peine à trouver la voix et les slogans partaient dans tous les sens», expliquera un ami. Et cela

est vrai : l'un des débats les plus longs dans la coordination pour la démocratie et le changement a été sur le slogan «Lequel ?». Dans la liste, le «Dégage» était insuffisant dans le cas algérien où

le Pouvoir a plusieurs têtes. Le «Dégagez» était approprié mais trop flou, sans noms et sans cibles. «Le peuple veut faire tomber le régime» était insuffisant, car on ne savait pas sur quelle branche de l'arbre était perché le mauvais oiseau et personne n'avait la possibilité d'offrir une alternative. D'ailleurs, le maître mot de la situation algérienne est «alternative». Les Algériens détestent ce système dont ils font partie mais veulent un homme qui leur dise clairement par quoi on va le remplacer et que va-t-on faire après.

C'est ce qui a fait la force de la révolution tunisienne, égyptienne ou actuellement en Syrie ou au Yémen : les gens savent ce qu'ils veulent, et ceux qui ne le savent pas ont fini par écouter les mots simples, clairs et précis de ceux qui les appellent à participer au changement qui tient en deux ou trois mots. C'est donc ce qui nous manque : les mots, la langue claire et le visage facilement reconnaissable. Une révolution se sent au volume de la poitrine et à la sincérité du chant et de l'hymne. En Algérie, ce qui manque ce n'est pas la dictature, mais son contraire qui est encore flou, n'a pas de visage, ni de langue et encore moins de chanson.

Retour sur le saccage des hôtels à Tichy Des plaintes déposées et des accusations

Salim L.

La station balnéaire de Tichy, à une vingtaine de kilomètres de Béjaïa, a vécu de graves incidents survenus durant la nuit de jeudi dernier. Huit établissements hôteliers ont subi des dégâts énormes. Plusieurs habitants qui avaient manifesté, jeudi, contre la prolifération de la prostitution, affirment «n'être pas des islamistes», mais disent «réclamer l'arrêt du phénomène de la prostitution qui prend des proportions alarmantes dans cette zone du littoral». «Nous n'appartenons à aucun mouvement ni association. Nous sommes de simples citoyens qui luttent contre le tourisme sexuel», soutient un des habitants. Plusieurs dizaines d'habitants de la cité balnéaire de Tichy se sont réunis, en fin d'après-midi d'hier, pour «discuter des événements de jeudi dernier et décider des suites à donner à cette protestation visant à combattre la prostitution». Un habitant se plaint : «On ne peut pas sortir en famille. Des filles sortent de ces discothèques en tenues in-

décentes et transgressent par leur comportement nos traditions et nos mœurs», affirme-t-il tout en se disant «condamner le recours à la violence, à la destruction des biens». Dans la soirée de jeudi dernier, une soixantaine de jeunes a bloqué la RN9 menant à Sétif. Les protestataires ont par la suite observé un sit-in devant le commissariat de la sûreté de la daïra de Tichy, pour demander de mettre un frein à la prostitution. Peu de temps après, le rassemblement, censé être pacifique, dégénère. Certains jeunes surexcités se sont attaqués à l'aide de pierres aux façades vitrées des hôtels et aux boîtes de nuit. Les véhicules qui étaient garés dans les parkings ont aussi fait les frais de la descente punitive des assaillants. «Mes clients qui étaient en train de dîner étaient pris de panique. Les familles ont vu leurs voitures saccagées», déplore un chef d'établissement hôtelier. Les huit propriétaires d'hôtels ont déposé plainte, vendredi dernier, contre 25 présumés auteurs «d'actes de destruction de biens privés». Cette mesure a été prise à l'issue d'une

réunion, tenue le lendemain du saccage, par les propriétaires d'hôtels qui ont été victimes de destruction. «Certains clients dont la voiture a été endommagée ont aussi déposé plainte», fait savoir un gérant d'un complexe touristique. «Les assaillants ont forcé l'accès principal de mon hôtel et ont brisé les vitres avant de saccager des voitures garées dans le parking», raconte un chef d'un établissement hôtelier. «Les dégâts sont inestimables. Les familles étaient paniquées par cette violence», affirme un autre gérant d'un complexe touristique. «Nous sommes pour la préservation des bonnes mœurs, mais nous exploitons nos hôtels en toute légalité», se défend, de son côté, le gérant d'un hôtel. «Les auteurs de ces actes de violence ont profité de l'occasion pour casser et commettre des vols», soutient un autre propriétaire d'un hôtel. Un autre gérant d'hôtel affirme qu'«un jeune, qui tentait de voler de l'argent de la caisse de la discothèque, a été neutralisé avant de ses agents de sécurité avant de le déferer devant la sûreté».

Le ministre des Moudjahidine «La criminalisation du colonialisme n'est pas caduque»

Mokhtaria Bensaâd

«La criminalisation du colonialisme est une revendication autour de laquelle se rallient toutes les forces vives du pays. Elle ne pourrait être qualifiée de caduque ou nouvelle car n'étant pas propre à une génération donnée». Par ces déclarations, faites samedi à l'APS, le ministre des Moudjahidine, Mohamed Cherif Abbès, exprime l'attachement des organisations civiles à la loi criminalisant le colonialisme et la nécessité de relancer ce projet de loi car, dira-t-il, «le fait de glorifier le colonialisme ne saurait que susciter l'indignation de la conscience humaine en général, et celle des peuples qui en ont souffert, en particulier». Il a, de ce fait, qualifié les massacres du 8 Mai 1945 de «crimes contre l'Humanité», au sens juridique du terme car commis contre un peuple sans défense qui, sorti pour manifester pacifiquement, a été sauvagement réprimé. Il souligne à ce sujet : «Nous ne pouvons, en tant que victimes, qualifier ces massacres autrement que de crimes contre l'Humanité au sens juridique du terme car ils ont été commis contre un peuple sans défense qui, sorti pour manifester pacifiquement, a été sauvagement réprimé». S'exprimant à l'occasion du 66^{ème} anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, il dira que le crime est, de ce fait, «établi, avec preuves et arguments à l'appui et ne peut être imprescriptible. Il pourrait être assimilé aux crimes les plus odieux dans l'histoire de l'Humanité». Pour Mohamed Cherif Abbès, des situations moins atroces, que nous condamnons du reste, ont été classées comme crimes contre l'Humanité. A l'approche de ce douloureux anniversaire le peuple algérien se remémore, avec amertume, les massacres «innommables, commis par l'occupant français à l'encontre des Chouhada qui ont opéré, par leurs sacrifices, un rebond de conscience du mouvement national en général et ses dirigeants en particulier». Des «sacrifices colossaux» explique le ministre, qui «ont contribué à trancher le débat sur les alternatives possibles de salut, et ce, en faveur de la révolution armée comme unique solution pour éradiquer le colonialisme». Interrogé par l'APS sur les pas devant être accomplis pour faire connaître, encore plus, la sauvagerie de ces massacres, notamment en direction de la génération de l'indépendance,



M. Cherif Abbès a souligné que l'Etat algérien «par fidélité aux sacrifices des martyrs des massacres du 8 Mai 45, a décrété une journée nationale qui célèbre la symbolique des sacrifices qui ont permis d'opter pour la révolution armée. Elle représente, par ailleurs, une occasion de condamner la dimension inhumaine des massacres et des crimes du colonisateur». A propos de la conservation des restes mortuaires de martyrs de la résistance populaire, au musée de Paris tels Cherif Boubaghla, mort en 1854 et Cheikh Bouziane de Zaatcha mort en 1849, il déclare, «je n'ai pas de commentaire autre que celui de m'interroger si le fait de conserver des restes mortuaires était source de fierté pour la France coloniale ou reconnaissance de leur importance en tant que symboles de loyauté à la cause pour laquelle ils se sont sacrifiés». «Lorsque les conditions favorables seront réunies pour traiter du dossier de la mémoire entre l'Algérie et la France, toutes les questions y afférant seront débattues».

Alger

Rassemblement de membres de la CNCD

M. A.

Les membres de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (partis politiques) se sont rassemblés hier comme chaque samedi, à la place de la Concorde.

Le même scénario se reproduit à chaque fin de semaine, plus d'une dizaine de personnes ont marqué leur présence pour exiger le départ du régime en place, avec la présence du président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme,

Ali Yahia Abdenour. Leur nombre n'a ni diminué ni augmenté.

Le slogan est resté le même: «Le peuple veut la chute du régime». Avec toujours le même décor, des policiers antiémeutes qui occupent les trottoirs, d'autres entourent toutes les placettes et jardins publics et certains encerclent les manifestants, pour empêcher toute tentative de marche. Enfin, si les manifestants n'ont pas pu marcher, ils ont tout même affiché haut et fort leur position concernant le système en place.

Boumerdès

Un homme assassiné

Naït Ali H.

Un employé de la SNTR a été assassiné par deux individus armés dans l'après-midi du vendredi à Benarous, commune de Baghliya, à une cinquantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources sécuritaires. La victime N.Rabah, âgé de 50 ans, a été surpris vers 15 heures au moment où il descendait d'un bus par deux hommes armés qui ont ouvert le feu en sa direction le tuant sur le coup, avant que les assaillants ne prennent la fuite au milieu d'une foule prise de panique. Le défunt a exercé comme professeur dans le collège de Baghliya et en parallèle il était collaborateur durant

près de six mois avec un quotidien arabo-phonie au début des années 90.

Il a été menacé de mort par les terroristes qui écumaient la région pendant qu'il effectuait son service national le contraignant ainsi à ne plus revenir dans sa région préférant travailler au sein de la SNTR à Alger. Le défunt avait perdu sa femme et son fils l'année dernière dans un accident de la route. La victime a été enterrée hier en présence d'une foule nombreuse. Rappelons que c'est le deuxième attentat perpétré par un groupe armé en l'espace de quelques jours seulement dans la région après celui qui avait fait trois morts parmi les gendarmes dans la localité voisine de Cap Djinet il y a moins de deux semaines.

Les restes mortuaires de résistants algériens retrouvés dans un musée à Paris

Les restes mortuaires de dizaines de résistants algériens à la colonisation française, dont ceux de Cherif Boubaghla (mort en 1854) et de Cheikh Bouziane des Zâatchas (mort en 1849), ont été retrouvés au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris, a révélé à l'APS un chercheur en histoire, l'Algérien Farid Belkadi.

Ce spécialiste de l'histoire antique et de l'épigraphie libyque et phénicienne, qui s'intéresse également à la période coloniale, a précisé que certains fragments de corps étaient conservés au MNHN de Paris depuis 1880, date à laquelle ils sont entrés dans la collection «ethnique» du musée. Ces restes, des crânes secs pour la plupart, appartiennent à Mohamed Lamjad Ben Abdelmalek, dit Cherif «Boubaghla», à Cheikh Bouziane, le chef de la révolte des Zâatchas (dans la région de Biskra en 1849), à Moussa El-Derkaoui et à Si Mokhtar Ben Kouider Al-Titraoui. La tête momifiée de Aïssa Al-Hamadi, qui fut le lieutenant du Cherif Boubaghla, fait partie de cette découverte. De même que le moulage intégral de la tête de Mohamed Ben Allel Ben Embarek, le lieutenant et alter ego de l'Emir Abdelkader.

Selon les indications fournies par le chercheur, l'origine, la date d'entrée au musée et l'identité des sujets algériens insurgés contre l'autorité française sont inscrites dans la base de données du MNHN sous la forme: «Don du Dr Cailliot, 1881-37 Yaya Ben Saïd n° 6872, crâne a.m.i» ou encore en ce qui

concerne le crâne de Boubaghla: «Don de M. Vital, de Constantine, 1880-24, Bou Barla, dit Le Borgne. 5940, crâne s.m.i.»

«Il a fallu des recherches subsidiaires pour savoir qui était qui, en ce qui concerne les donateurs ou les collectionneurs: certains sont médecins militaires, d'autres sont anthropologistes», a confié le chercheur, qui signale que les crânes de Boubaghla, de Bouziane, de Moussa Al-Darkaoui... portent tous un numéro d'ordre inscrit à même l'os. «Ils sont calfeutrés dans de vulgaires boîtes cartonnées, qui évoquent les emballages des magasins à souliers!

Ces boîtes sont elles-mêmes rangées dans les étagères d'énormes armoires métalliques grises aux portes coulissantes, fermées à double clé, une bien triste fortune pour des hommes de la trempe de Cherif Boubaghla qui sacrifia sa vie et son existence pour que vive l'Algérie libre», a-t-il regretté, en exhibant des photos des restes de ces héros.

Pour le chercheur, qui est le premier Algérien à avoir accès à cette collection, le but de son travail n'est pas de faire un exposé nécrologique sur la découverte «accablante» de restes mortuaires d'Algériens gardés dans des boîtes cartonnées ou du formol dans un musée français, mais d'attirer l'attention sur ces symboles forts de l'histoire contemporaine de l'Algérie, qui sont privés de sépultures».

M. Belkadi, qui confie avoir «remué ciel et terre» pour pouvoir enfin être admis à la collection après avoir adressé des

correspondances aux plus hautes instances de la France, a affirmé être mû par deux déterminations en faisant cette recherche: «Fournir tous les efforts en ma possession, dit-il, pour que soient rapatriés en Algérie les restes mortuaires de ces personnages historiques et procéder à la publication de ce travail de recherche dans le cadre de colloques spécialisés».

Le directeur des collections au MNHN de Paris, Philippe Mennecier, a souligné que c'était «la première fois qu'il recevait dans l'établissement un chercheur algérien qui en avait fait la demande». Pour ce responsable au MNHN, «rien n'empêcherait le rapatriement de ces restes mortuaires. Il suffit que la partie algérienne en formule la demande». «Ce sont à l'origine des donations qui font partie du patrimoine national. Et seul un accord entre l'Etat algérien et l'Etat français pourrait faciliter la démarche de rapatriement», a-t-il précisé. Selon des récits concordants d'historiens, c'est le général Herbillon qui donna l'ordre d'exécuter Cheikh Bouziane et ses compagnons. La tête du Cheikh fut fixée à la baïonnette d'un fusil, à la baguette fut pointée celle de son fils et sur la capucine fut ajustée celle du cheikh Moussa al-Darkaoui.

Ces têtes furent exposées dans un camp pour «convaincre les sceptiques de leur mort et servir d'exemple à ceux qui essaieraient de les imiter», selon un texte de l'époque. Elles furent exhibées ensuite au marché de Biskra.

Le DG par intérim des Sarl TONIC nous écrit

Suite à la publication de l'article intitulé «Après les promesses du nouveau Directeur Général, les travailleurs de TONIC suspendent leur grève», dans votre édition du 20 avril 2011, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me permettre d'apporter, aux mêmes lieux et places dans votre quotidien et en guise de droit de réponse, les précisions ci-après afin de dissiper toute équivoque, de rétablir la seule vérité des faits et d'éviter, par voie de conséquence, toute interprétation de nature à favoriser la dégradation du climat social au sein de l'entreprise.

Les pouvoirs publics viennent en effet de procéder à la reprise des sociétés Tonic, consécutivement à une procédure judiciaire de faillite. Par ailleurs, la décision des pouvoirs publics consistant à faire absorber dans le respect des règles requises par la loi, les différentes SARL (au nombre de dix) par la nouvelle entreprise publique économique dénommée «TONIC INDUSTRIE SPA» a pour finalité, comme chacun sait, la pérennisation-développement de la filière papetière, le sauvetage du patrimoine industriel et la sauvegarde des métiers et des emplois, au prix d'un sacrifice financier considérable de l'Etat propriétaire.

Dans l'attente du «basculement» imminent au nouveau statut qui doit consacrer l'EPE TONIC INDUSTRIE SPA, intégrée dans le portefeuille de la société de gestion des participations de l'Etat, secteur «chimie pharmacie» (SGP GEPHAC) dans la plénitude de ses moyens et attribut juridiques, le nouveau directeur général par intérim, désigné également pour piloter cette nou-

velle entreprise, a été chargé, dans l'intervalle, de la gestion des SARL susmentionnées.

C'est dans un tel contexte transitoire que j'ai tout naturellement accepté de discuter des soucis et problèmes que m'ont exposés, d'une part, un groupe de travailleurs de la SARL Ouate Industrie, mais aussi avec l'ensemble du collectif lors du dernier regroupement, d'autre part. De manière générale, toutes leurs préoccupations qui ont été reconnues légitimes ont été entendues. De ce dialogue franc et serein, il en est ressorti exactement ce qui suit:

- Acceptation du principe de la régularisation des situations socioprofessionnelles à ce jour, non-conforme à la législation du travail, au profit de tout travailleur dument concerné.

- Mise en place, dans un cadre organisé et après avoir réuni les conditions requises, des organes de participation et d'organisation syndicale et de tout instrument lié à la fixation de la relation de travail, ce, conformément à la loi (représentation syndicale, comité de participation, nomenclature des postes, convention collective, grille des salaires, représentation aux organes délibérants de la société, etc.). A cet effet, il importe de rappeler qu'en vertu des droits à la représentativité et des lois qui les régissent, seules les organisations constituées légalement sont reconnues et habilitées à représenter les travailleurs dans le cadre ainsi institué par la loi.

- S'agissant en revanche de la revendication visant au «départ» de certains agents, je me suis appliqué à expliquer à mes interlocuteurs que cette action relève de la seule prérogative et autorité du gestionnaire salarié principal, lequel veillera tout naturellement

par souci de bonne gestion et de bonne gouvernance, à venir, de l'entreprise à assurer la comptabilité des profils requis avec les postes occupés, et ce, à l'échelle de toutes les structures de la société, tout en garantissant, à chaque fois, une évaluation objective des compétences et des résultats, le respect de la relation professionnelle contractuelle et la justice sociale.

En outre, la restauration et la réorganisation en profondeur de l'entreprise, la mise en place progressive d'outils et des procédures de management, dont la finalité est de remettre en bon ordre de marche cette dernière, se feront, bien entendu, avec le concours bienveillant de tous et dans des délais qui ne sauraient être imposés ou fixés aléatoirement au regard de l'importance de la diversité et de la complexité des chantiers à ouvrir et à conduire à leur terme. En conclusion, je dirais toute ma satisfaction suite au dialogue désormais engagé avec les travailleurs de Ouate Industrie mais aussi avec tous les autres qui ont fait montre d'un niveau de conscience et de responsabilité élevé.

La reprise constatée du travail par eux tous, suite à nos échanges, a significativement pour moi, un message et un gage d'un avenir prometteur. Qu'ils en soient, ici, remerciés. Quant à moi, je profite de cette occasion pour dire que nul effort visant à la réhabilitation de ce formidable outil dédié au seul bénéfice de l'intérêt national, ne sera ménagé pour ce faire.

Tout en vous remerciant par avance de m'avoir permis de rétablir les faits, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président-directeur général, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Directeur général P/L

Libye

Kadhafi en appelle au soutien des tribus

Yazid Alilat

Le «Guide de la Révolution libyenne», Mouammar Kadhafi, a rassemblé vendredi, dans une conférence nationale inédite, les chefs de tribus qui lui sont proches pour ouvrir un front interne dans sa lutte contre la rébellion. Après les armes et la diplomatie, le régime libyen passe à un autre mode de lutte pour sa survie : le soutien tribal comme nouvelle arme ethnique dans une crise armée qui n'en finit pas. Même si la rébellion bénéficie aujourd'hui, presque deux mois après le début de l'insurrection, de l'appui total des Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, les principaux pays en fait du groupe de Contact.

LA GUERRE TRIBALE COMMENCE

Vendredi à la fin de leur conclave à Tripoli, des chefs de tribus ont appelé à une loi d'amnistie générale pour mettre fin à la guerre civile, tout en apportant leur soutien à Mouammar Kadhafi, et en qualifiant de «traîtres» les rebelles. Dans une déclaration concluant une conférence nationale des tribus libyennes, les participants ont indiqué vouloir «travailler à une loi d'amnistie générale qui inclut tous ceux qui ont été impliqués et ont pris les armes», depuis le soulèvement anti-Kadhafi de février. Une telle loi «ouvrira la voie à une ère de paix et de pardon», ajoute la déclaration, sans autre détail sur la loi ni sur son calendrier.

Le porte-parole du gouvernement, Moussa Ibrahim, avait assuré auparavant que la conférence représentait les tribus de tout le pays, y compris celles des zones rebelles. Par contre, la déclaration qualifie les insurgés de «traîtres» et s'engage à ne pas «abandonner» Mouammar Kadhafi, dont le départ est exigé par les rebelles. Elle appelle également à des «marches» pour «libérer» les villes tombées aux mains des insurgés.

«La conférence appelle aussi les tribus libyennes voisines des villes et des cités dont se sont emparés des groupes armés, à lancer des marches pacifiques et populaires pour libérer ces villes en désarmant les rebelles», ajoute la déclaration. Pourtant, fin avril dernier, les chefs ou représentants de 61 tribus libyennes ont affirmé leur volonté de construire «une Libye unie, une fois le dictateur (Mouammar Kadhafi) parti», dans une déclaration rédigée à Benghazi, fief de la rébellion.

«La Libye de demain, une fois le dictateur parti, sera une Libye unie, dont la capitale sera Tripoli et où nous serons enfin libres de former une société civile selon nos vœux», ont déclaré les signataires du texte. Par ailleurs, le régime libyen a dé-

noncé le plan international d'aide aux rebelles, qui prévoit l'utilisation de ses fonds gelés, et a répété que Mouammar Kadhafi n'avait aucune intention de quitter le pouvoir, au lendemain de la réunion du Groupe de contact à Rome.

En attendant une solution politique ou militaire au conflit, le Groupe de contact sur la Libye a mis en place, jeudi, un «fonds spécial» pour le CNT, qui sera alimenté par des dons et des prêts notamment arabes, puis en partie par les avoirs libyens gelés aux Etats-Unis et en Europe. Il devrait être opérationnel dans quelques semaines et servir principalement à payer les salaires, ainsi qu'à acheter des vivres et des médicaments.

«La Libye est toujours, selon le droit international, un Etat souverain, et toute utilisation des fonds gelés est comme de la piraterie en haute mer», avait répliqué le vice-ministre libyen des Affaires étrangères, Khaled Kaim, lors d'une conférence de presse à Tripoli. Mais, déjà, la volonté du groupe de Contact de restituer une partie des fonds gelés du régime libyen à l'opposition commence à faire débat. Car cette utilisation des avoirs gelés de Mouammar Kadhafi, à l'étranger, présente des écueils juridiques mais peut se justifier, sous conditions, au nom de la restitution aux populations des «biens mal acquis». La Convention des Nations unies contre la corruption, signée en 2003, érige en «principe fondamental» la «restitution» des avoirs obtenus de manière illégale et placés à l'étranger.

Or, les fonds gelés du clan Kadhafi sont estimés à 60 milliards de dollars dans le monde, dont plus de la moitié aux Etats-Unis. Une manne énorme au regard des quelques centaines de millions de dons ou de prêts promis, pour l'instant, pour alimenter le fonds spécial créé pour venir en aide au Conseil national de transition (CNT), l'organe représentatif des insurgés libyens.

COMBATS À MISRATA ET ZENTEN

Sur le front militaire, les combats se poursuivent toujours autour de la ville de Misrata, mais également dans les autres villes de l'intérieur du pays. Hier, les forces loyales à Kadhafi ont bombardé le port de Misrata, et ont touché plusieurs dépôts de carburant, selon un responsable de l'opposition dans cette ville assiégée.

«Il y a encore des attaques avec des roquettes Grad et nos combattants résistent», a déclaré le colonel Ahmed Omar Bani, le porte-parole militaire du Conseil national de transition (CNT), l'organe politique de la rébellion. «Ils ont à nouveau tenté de détruire le port de Misrata mais nos combattants ne les ont pas laissés

faire», a-t-il dit. Selon lui, les forces du colonel Kadhafi ont changé de tactique et concentrent désormais leur offensive sur des dépôts de carburant. «Ils veulent priver la révolution de carburant» a-t-il dit. Pour les habitants de Misrata, grande ville côtière à 200 km à l'est de Tripoli, le port est depuis plus de deux mois le seul moyen de recevoir de l'aide humanitaire et d'évacuer des blessés ainsi que les centaines de réfugiés qui y sont encore bloqués.

Selon Souleiman Fortiya, un représentant de Misrata, au Conseil national de transition (CNT), les troupes gouvernementales se massaient, à Zliten à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Misrata. «Je suis sûr qu'il va y avoir beaucoup de combats au sol, dans l'avenir.

Misrata s'inquiète de cela, car Kadhafi est en grands préparatifs pour marcher sur Misrata», a-t-il assuré. Plusieurs victimes des deux côtés sont à déplorer dans les combats de vendredi, selon des sources proches des insurgés. Des combats opposaient également hier, les insurgés aux forces pro-Kadhafi, dans les environs de Zenten, ville des montagnes berbères au sud-ouest de Tripoli. Après quelques jours de relative accalmie, les affrontements ont repris dans la matinée. Ils se concentraient à quelques dizaines de kilomètres à l'est de Zenten, dans une région boisée d'où les forces de Kadhafi avaient déjà été chassées plusieurs fois auparavant. Selon les insurgés, c'est à partir de ce site que les troupes de Mouammar Kadhafi tirent sur Zenten, la principale ville de cette région, à 200 km de la frontière tunisienne. Hier matin, quelques roquettes Grad sont tombées sur la ville, alors que plusieurs centaines de combattants insurgés ont quitté Zenten, dans la matinée à bord de pick-up pour tenter de repousser les forces loyalistes. Certains sont arrivés à pied et d'autres avançaient sur la zone avec des chars. Plusieurs blessés ont été amenés à Zenten, selon une source hospitalière, et des panaches de fumée se dégageaient dans l'après-midi de la zone des combats. La reprise des combats dans cette zone, stratégique pour l'approvisionnement des insurgés à partir de la Tunisie, a comme objectif principal de contrôler la route de l'ouest libyen reliant Zenten à la frontière tunisienne, actuellement tenue par les insurgés.

C'est en fait l'une des clés du conflit, cet axe vital permettant le ravitaillement des insurgés et des 250.000 habitants de la région. «Si la route vers la Tunisie est bloquée, rien ne pourra passer dans cette zone entre Nalout et Zenten et la situation humanitaire deviendrait très mauvaise», résume le directeur du Croissant Rouge libyen de Nalout, le docteur Ali Gernaz.

Aqmi nie son implication dans l'attentat de Marrakech

Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) a nié toute implication dans l'attentat meurtrier du 28 avril à Marrakech, au Maroc, dans un communiqué diffusé par une agence mauritanienne privée d'information en ligne, l'Agence Nouakchott Informations (ANI).

Dans ce texte daté de vendredi publié en arabe, Aqmi rappelle l'attentat qui a fait 17 morts, dont 8 Français, puis les informations diffusées par les autorités marocaines qualifiant le principal suspect d'«admirateur d'Al-Qaïda».

«Nous démentons toute relation avec cette explosion et affirmons n'être aucunement im-

pliqués dans cette opération», assure la branche régionale du réseau islamiste.

Ce communiqué n'a pu être authentifié immédiatement mais l'ANI a régulièrement publié par le passé des communiqués ou des déclarations de membres d'Aqmi sans jamais avoir été démentie.

Par ailleurs, un homme qui était recherché pour avoir tué un Marocain et blessé un Français dans un café de Tanger à la mi-avril, s'est suicidé vendredi soir à Tanger alors que des policiers s'apprétaient à l'arrêter, selon une source sécuritaire. Abdellatif Zahraoui était soupçonné

d'avoir tué un Marocain de 20 ans et blessé un Français avec un sabre au café Hafa, célèbre café de Tanger qui surplombe la mer, près du détroit du Gibraltar. Après l'attentat de Marrakech qui a tué 17 personnes le 28 avril, il a été présenté comme suspect dans plusieurs médias. Mais aucun lien n'a été établi jusqu'ici entre Abdellatif Zahraoui et cette attaque, selon une source policière.

Vendredi soir, il s'est tranché les veines et poignardé à son domicile situé dans le même quartier que le café Hafa, devant sa sœur et son épouse, alors que des policiers venaient l'arrêter.



Quand les bruits de couloirs ne sont plus audibles, nous nous faisons un plaisir de vous les faire parvenir. Musique.

Délire et sueurs froides

Quelle est la langue officielle de l'Union européenne ? Les documents, discours et débats sont traduits dans 22 langues officielles, vous répondez, non sans grande fierté, ses dirigeants politiques. Sans doute, là est tout le problème : l'Europe ne parle pas la même langue et peine à se faire comprendre. Tout de suite un exemple : la cacophonie autour de la révision de la Convention de Schengen. En raison de l'arrivée de quelque 25.000 migrants en Italie (25.400, annoncent les services de l'immigration), tunisiens pour la plupart, un vent de panique secoue les états-majors politiques européens, les poussant dans les bras d'un «révisionnisme» politique mettant en péril les fondements de la longue construction européenne que sont le droit, la justice et la liberté pour tous.

Ces fissures qui défigurent l'image de «l'Union» apparaissent et s'aggravent, comble de l'ironie, au moment même où l'UE est admise au statut de membre privilégié au sein de l'Assemblée générale de l'Onu. La représentante à la politique étrangère de l'UE, Mme Catherine Ashton, sera la voix de l'UE à l'Onu. Il lui faudra alors beaucoup d'imagination pour faire entendre la voix d'une Europe qui ne parle pas du même avenir.

Autre exemple tout chaud : l'arrivée des frères bulgares et roumains dans l'espace Schengen. Alors que la Commission des libertés civiles du Parlement européen (PE) vient de donner son feu vert à l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'espace Schengen, voilà que la France, l'Autriche, le Danemark et bien d'autres «démocraties» manifestent leur opposition à ces deux membres de la famille européenne. Comme il faut l'unanimité du Conseil européen (chefs d'Etat et de gouvernement) pour valider la décision, il faut bien admettre que les Bulgares et les Roumains resteront encore un temps exclus de la maison familiale européenne.

Dans ces conditions, que dire de la question turque ? L'UE continue les négociations, chapitre par chapitre, avec la Turquie pour sa future adhésion à l'Union, pendant que plusieurs de ses membres répètent qu'ils n'accepteront jamais la Turquie en Europe. Le président français Nicolas Sarkozy a sonné, le premier, le pas de charge contre les «ottomans» dès son arrivée au pouvoir : «La Turquie n'est pas européenne et n'a pas le même héritage - entendez judéo-chrétien - que l'Europe», a-t-il déclaré. Il n'est pas le seul à le penser et à s'opposer à l'entrée des Turcs dans l'UE. Mercredi dernier, à l'occasion de la tenue à Ankara d'une importante réunion du Conseil de l'Europe (47 pays) dont la Turquie est membre, l'Autriche a rappelé son refus d'admettre la Turquie en

Europe. Le gouvernement autrichien a annoncé que la question turque sera soumise à un référendum populaire en cas de besoin. Cet avertissement autrichien fait suite au soutien du Conseil de l'Europe à l'admission de la Turquie dans l'Union.

Le refus aux Turcs et les craintes et hésitations envers les Bulgares et les Roumains se manifestent au moment des «angoisses» et sueurs froides dues à la menace d'une invasion des peuples du Sud méditerranéen en terre européenne. Conséquence : un délire politique qui noie la voix de l'Union dans des discours populistes et nationalistes. Un dur exercice de style attend Mme Ashton à la tribune de l'Onu pour parler au nom de l'Europe d'une seule voix.

Plus caricatural encore le débat entre les Institutions européennes. Tandis que le PE dénonce les attaques franco-italiennes contre le traité de Schengen, la Commission européenne, gardienne des traités de l'Union, faut-il le rappeler, coupe la poire en deux pour dire oui à une révision du traité de Schengen, tout en défendant son esprit (?). Les gouvernements français, italien, allemand, belge... ont le mérite d'être clairs dans leurs intentions. Pas la Commission.

Pire : tout au long de cette campagne contre l'arrivée des migrants tunisiens et autres en Italie, une avalanche de mensonges et de contrevérités a été distillée dans l'opinion publique. Encore des exemples ? Dire que l'Italie supporte seule le coût financier de ces migrants est un mensonge. L'Italie (et nous l'avons écrit au moment de la polémique) a reçu 10 millions d'euros du fonds d'aide aux réfugiés entre janvier et mars de cette année. Elle a reçu 5 millions du même fonds en 2010. Dire que seule l'Europe dépense de l'argent pour les réfugiés est un autre mensonge. Le Haut Commissariat aux réfugiés de l'Onu participe dans une large mesure à l'aide aux réfugiés. Dire que la Convention de Schengen est défaillante sur la possibilité d'instaurer le contrôle temporaire aux frontières en cas de besoin est faux. Le Traité de Lisbonne, signé en décembre 2007, dispose de cet instrument dans son chapitre Schengen, article 2/2. Et la mesure a été mise en application par la France et l'Espagne au lendemain des attentats terroristes qui ont frappé Madrid en mars 2004.

Pourquoi alors cette tempête médiatique qui alimente le repli sur soi de l'UE ? En plus des enjeux électoraux, cela traduit un retour en force des eurosceptiques à l'aune de la crise multidimensionnelle qui frappe l'Europe et le monde. Du pain béni pour l'extrême droite. Chaque jour, l'UE lui offre une opportunité d'entrer dans le jeu. Comme avec l'histoire des quotas ethniques dans le football français...

Lettre Ouverte à Monsieur le Wali d'Oran

M. Belaïfa Seddik
Gérant de la Sarl "Hôtel Feth Ennour" Oran

Monsieur

Malgré les nombreux rappels à l'ordre du président de la République quant à l'encouragement des investissements générateurs d'emploi, et malgré deux délibérations de l'APC et tous les avis favorables des différents ministères et de la wilaya d'Oran, mon projet consistant en la réalisation d'un hôtel de haut standing 5 étoiles se trouve à l'arrêt depuis plusieurs mois. Pour cause, la commune d'Oran s'oppose à l'octroi d'une parcelle de terrain comprise dans les plans du projet, qui doit en principe m'être attribuée pour achever mon projet. Le terrain convoité par le projet est toujours disponible et n'a pas fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique.

Pour d'amples explications, nous vous relatons M. le Wali toute la genèse de ce projet.

En 1988, la Sarl "Hôtel Feth Ennour" dont le gérant M. Belaïfa Seddik, notable local, a initié un projet d'établissement hôtelier de standing à l'angle du Bd Akid Lotfi, avec celui de l'ANP, au cœur de la ville d'Oran. Ce projet composé de 224 chambres sur 10 étages, d'un restaurant et de services à la clientèle, constitue un "tout" répondant aux normes de l'hôtellerie de la catégorie "5 étoiles". Le projet a été conçu pour répondre à deux objectifs importants à savoir:

Pour le promoteur: Edifier une infrastructure hôtelière haut de gamme en prévision d'une relance prévisible est attendue de l'économie touristique.

Pour la collectivité locale: Valoriser un site mitoyen à deux autres grandes infrastructures que sont le palais des expositions et le palais des sports et par la même offrir à leurs utilisateurs notamment les sportifs et les exposants, une structure d'hébergement de qualité.

La structure immobilière principale formée de deux blocs, les structures secondaires d'accompagnement, les dépendances et les espaces verts au programme de ce projet, ont été étudiés et finalisés pour une assiette disponible de 7.998 m² dont une superficie de 1498 m² a été acquise préalablement par l'investisseur et le restant, soit 6.500 m², propriété de la commune devait suivre dès l'aboutissement du projet d'exécution et des procédures d'agrément et de financement.

Depuis, la Sarl en question a: Finalisé le projet d'exécution après avoir engagé un bureau d'études étranger spécialisé dans ce type de réalisation et qui est parvenu à noyer les différentes structures dans le tissu urbain existant, sans dépassement tout en leur vouant un aspect moderne, propre aux hôtels de luxe.

A fait bénéficier le projet d'une décision d'octroi d'avantages par l'APSI.

A obtenu la caution et un plan de financement de la banque Al Baraka d'Algérie. Sur cette base, M. Belaïfa a entrepris un début de réalisation sur la base d'un premier permis de construire délivré le 05 novembre 2000, après avoir été introduit pour occuper l'îlot de 1498 m² préalablement affecté avec évidemment l'intention d'introduire un second permis de construire aussitôt concrétisée l'attribution du second îlot de 6.500 m² restant à la SARL constituée à cet effet. Cette attribution a reçu a deux reprises l'avis favorable de l'APC, après un avis favorable de la wilaya et du ministère du Tourisme (Voir délibérations en annexe), sans toutefois avoir été concrétisé tant et si bien que le projet se trouve aujourd'hui à l'arrêt pénalisant ainsi le promoteur qui déplore des pertes et un manque à gagner conséquent.

Les constructions initiales du projet ont été réalisées à 100%, néanmoins, elles ne répondent pas aux vœux du promoteur ni à l'esprit initial du projet qui comptait se consolider par la réalisation d'un parking, d'une piscine, de nouvelles chambres et suites et autres infrastructures touristiques. M le wali, les nombreux rapports de suivi de ce projet élaborés par la direction du tourisme affirment que ce lot de 6.500 m², convoité par le projet est toujours disponible, non convoité et qu'il s'insère dans un ensemble d'infrastructures à caractère public exclusif qui conforte une affectation à une réalisation de même nature. Sans ce lot, le projet ne répondrait plus aux contraintes imposées par le décret exécutif N° 2000-130 du 11 juin 2000 modifié et complété, fixant les normes et les conditions de classement des établissements hôteliers. Une saisine a été adressée à vos services par la direction du tourisme pour examiner les difficultés qui s'opposent à la concrétisation de ce projet. En date du 02 février 2011, les services de la direction du tourisme, sur la base d'une demande qui lui a été adressée par le promoteur, ont saisi le président de l'APC, lui confirmant l'avis favorable de la direction pour l'attribution de l'assiette restante. Face aux tergiversations de l'APC qui n'a pas à ce jour procédé à l'attribution du lot complémentaire, je viens solliciter votre haute bienveillance pour user de votre autorité et inciter les responsables concernés à appliquer à la fois les directives du président de la République visant la promotion des investissements touristiques ainsi que les instructions et directives émanant de la wilaya qui ont dans le même sens.

NB: Copie à MM. le ministre de la Justice garde des Sceaux et le ministre du Tourisme.

Copie à M le Wali d'Oran et au Président de l'APC d'Oran.

Photo du projet Hôtel Feth Ennour



Avis favorable du Wali conformément à la loi 30/90 du 1er Décembre 90 relatif aux biens nationaux

Accord du wali d'Oran conformément à la loi 30/90

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

31 JUIL. 2005 وهران في

ولاية وهران

الديوان

رقم / 33 / 12 و.أ.ت

والسي وهران

إلى

السيد رئيس المجلس الشعبي لبلدية وهران

تحت إشراف السيد رئيس دائرة وهران

الموضوع : بخصوص طلب مواطن إقتناء قطعة أرض.

في إطار الإستقبال المخصص للمواطنين، أبلغني السيد بلعيفة الصديق، مسير الشركة ذات المسؤولية المحدودة "النور" بإقتناؤه لدى مصالحكم طلب إقتناء قطعة أرض محاذية لمشروع التسيول الذي ينجزه بوهران "المدينية الجديدة" قصد إستعمالها كحظيرة للسيارات.

كما أطلعني أنكم لا تتعرضون على طلبه شريطة موافقتي القبلية.

في هذا الصدد، يشرفني تذكيركم بأن تلبية طلب المعني تجدها سندها القانوني على أحكام القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون الأملاك الوطنية و النصوص اللاحقة به، لا سيما المادة 72 منه،

فبمقتضى أحكام هذه المادة، و بعد مراعاة الشروط الواردة ضمنها، يجب إلغاء تصنيف العقار المعني من الأملاك الوطنية العمومية و إعادة إدماجه ضمن الأملاك الوطنية الخاصة على أن يداول المجلس الشعبي البلدي في هذا الأمر. مع إحالة الملف بعد ذلك على الوكالة العقارية الولائية لتكريس عملية التنازل.



Lettre adressée par le Directeur du Tourisme au Maire d'Oran
Le 02 Février 2011.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère du tourisme et de l'artisanat

WILAYA D'ORAN
DIRECTION DU TOURISME
N°/143 /D.T/2011

Avis favorable de la direction du
Tourisme d'Oran

Oran le 02.FEV.2011

Le Directeur du Tourisme

Monsieur le Président
de l'Assemblée Populaire Communale d'Oran

Objet : *Projet d'investissement touristique*

Cas de la SARL Feth Ennour d'Oran

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la politique de l'encouragement de l'investissement touristique ordonnée par le ministère du tourisme et de l'artisanat, Nous avons été saisis du cas du projet de réalisation d'un hôtel, par le promoteur M. BelaifaSeddik, propriétaire de la SARL Feth Ennour.

Le projet en question a été réalisé dans sa première phase à l'angle du boulevard Akid Lotfi, parallèle au boulevard de l'ANP, à Oran, à quelques mètres du palais d'exposition et du parc du jardin public.

Son promoteur, Monsieur BelaifaSeddik a bénéficié d'une première attribution d'un terrain (assiette des constructions) de 1458 M² sur une surface totale prévue de 6500 M².

Les constructions initiales du projet ont été réalisées à 100%. Néanmoins, elles ne répondent pas aux vœux du promoteur ni à l'esprit initial du projet qui comptait se consolider par la réalisation d'un parking, d'une piscine, de nouvelles chambres et suites et autres infrastructures touristiques, dans le cadre d'une extension prévue et selon les normes de classement d'un hôtel de haut standing. La surface restante initialement prévue pour l'intégralité du projet est de plus 4 000 M², destinées pour cette extension. Elle n'a pas été attribuée par les services publics concernés et bloque les travaux à compléter.

A cet effet, le promoteur, Monsieur Belaifa Seddik, nous a saisi pour solliciter l'attribution de l'assiette restante, soit 4 000 M², afin de lui permettre de compléter les travaux pour lesquels il s'est engagé. Sur ce, nous soumettons à votre aimable appréciation la demande de l'intéressé et émettons un avis favorable quant à son attribution dans le cas où elle lui sera accordée.

Veuillez agréer Monsieur le Président mes salutations distinguées

Copies : Transmises à

Monsieur le Wali de la wilaya d'Oran
Promoteur M. Belaifa Seddik



1er Avis favorable
Le 29 Janvier 2006 signé par l'Exécutif Communal et le Maire d'Oran

Zone délibération memo executif memo
president de L'APC

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وهران
حرة وهران
خدية وهران
تاسة المسامة
شة البيساكل

لجنة : الشؤون القانونية والمنازعات

اجتماع يوم : 29/01/2006

شروع : غرض إنجاز مشروع نزل فتح النور
طلب تسوية لوضعية الإدارية للأرض
أرأت اللجنة :

لأوافق على التسوية طبقاً
لقرار المحكمة العليا

رئيس اللجنة :

رئيس لجنة الشؤون
القانونية والمنازعات
الخاصة بالاستاذ : عبد بوشم

رئيس م. ش. ب. لوهران

نسخة مرسلة الى السيد : مدير قسم التنظيم العام

حرة وهران
شة المسامة
شة البيساكل
ب اللجنة

ملف معرفه

لكل غاية مطلوبة

85/1330 م



VACANCES D'ETE

Pour vos vacances d'été, notre agence vous propose des séjours vers les destinations suivantes:

MAROC :
AGADIR

Marrakech / Casablanca

TURQUIE :
Istanbul / Antalya

INSCRIPTIONS MATCH MAROC - ALGERIE

D'autres destinations à la carte
(Tunisie, Dubaï)

Contactez-nous aux:

SVL SIDI EL HOUARI VOYAGES:

TEL : 041 41 59 24

FAX : 041 41 10 57

MOBILE : 0791 83 28 84

Office Public des Ventes

Maître : **ABBADI Abdelkader**

Commissaire-priseur près le Tribunal d'Oran

19, Rue Ho Chi Minh - Oran

Tél & Fax : 041 / 41-58-56

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CACHETEES

En exécution de l'ordonnance de saisie de Monsieur le Président du Tribunal d'Oran en date du 19/10/2010 et à la requête de Maître Khaldi Fahima Huissier de justice près le Tribunal d'Oran, il sera procédé à la vente aux enchères publiques le Mercredi 18/05/2011 à 9 h 30 mn d'un CAMION TB 260 Immatriculé 1699-585-31, en panne, saisie à l'encontre de l'entreprise DIPROCHIM au profit de l'entreprise SNVI Oran.

Lieu de visite et vente: 115 Hammou Mokhtar (SNVI St-Eugène), Oran.

Conditions de vente: Habituelles

Le Commissaire-priseur
Maître **ABBADI AEK**

Grande Entreprise de Construction
basée à Tlemcen

Recrute

- **Directeur technique Génie Civil et Charpente Métallique.**

- **Directeur des travaux Génie Civil**

* Exigences: 5 ans d'expérience minimum

Avantage :

* Logement assuré

* Voiture de service

- **Chef d'atelier Charpente Métallique**

Exigences: 5 ans d'expérience minimum

- **50 Maçons qualifiés.**

Cadre de travail agréable.

Fax : 043 21 25 03

Tél : 05.55.02.90.07

E-mail: bhm.construction13@yahoo.fr

Particulier

Vend local à usage commercial au centre-ville d'Arzew sur le Boulevard Larbi Ben M'hidi d'une superficie de 65,71 m².
Immédiatement disponible.

Pour toute information contacter le:
0797.46.55.28
Horaires de bureaux

2ème Avis favorable

Le 21 Juin 2006

Signé par l'Exécutif et le Maire d'Oran

Zone délibération de L'APC D'Oran Accord Du
President de L'APC

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وهران
حرة وهران
شة المسامة
شة البيساكل

المجلس التنفيذي البلدي

اجتماع يوم : 21-06-2006

شروع : خاليد هوسريو انجاز مشروع تحويل قطعة أرض أفاندا
الوكالة العقارية لولاية وهران

قرارات المجلس التنفيذي البلدي :

تحويل الملف للوكالة العقارية مع الزامه
تعيين خبير لتقييم القطعة موازاة لسعر السوق

رئيس م. ش. ب. لوهران

ش. ب.

نسخة مرسلة الى السيد : مدير قسم التنظيم العام

حرة وهران
شة المسامة
شة البيساكل
ب اللجنة

وادار لعلو للبريد

ملف معرفه

لكل غايه

429/3044/06 م



Réchauffement climatique La production mondiale de maïs et blé réduite



Le réchauffement climatique depuis 1980 a fait baisser la production mondiale de maïs et de blé de 3 et 5% respectivement ce qui pourrait être un facteur dans la hausse des prix alimentaires durant cette période, selon une étude parue dans la revue Science datée de vendredi. La diminution de ces deux grandes récoltes serait responsable d'une augmentation de 6% des prix alimentaires depuis 30 ans, estiment les auteurs de ce rapport. Cela correspond à 60 milliards de dollars de dépenses supplémentaires annuelles dans le monde consacrées à la nourriture, ont-ils calculé.

En revanche, les cultures de soja et de riz n'ont pas été affectées négativement par la montée des températures terrestres. Des pertes dans certaines régions du monde ont en effet été compensées par des gains ailleurs. Les auteurs de cette recherche, dont notamment David Lobell, de l'Université Stanford (Californie), ont examiné la production de ces quatre grandes récoltes mondiales qu'ils ont comparée aux relevés des températures sur le globe de 1980 à 2008. Ils ont aussi tenu compte

d'autres facteurs météorologiques comme les précipitations. Ces quatre récoltes fournissent quelque 75% des calories que la population mondiale absorbe directement ou indirectement avec la viande et les autres produits provenant du bétail nourri avec des aliments fabriqués à partir de ces cultures. Ils ont développé deux modèles informatiques, l'un simulant l'augmentation des températures de la Terre et le second laissant ces dernières inchangées à leur niveau de 1980, les autres variables étant égales par ailleurs dans les deux modèles. Les baisses de production ont varié selon les pays et les latitudes où ils se trouvent. La Russie a subi le plus fort recul (-15%) dans sa production de blé de 1980 à 2008 tandis que l'Inde, la France, le Brésil et la Chine ont vu leur récolte de maïs diminuer de seulement quelques points de pourcentage en raison du réchauffement.

D'autres pays ont aussi enregistré de petits gains de production avec la montée des températures. De plus, l'accroissement des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), principal gaz à effet de serre,

a eu l'effet d'un fertilisant qui a contribué à la pousse des plantes, compensant en partie les pertes dues à la montée des températures.

Les végétaux absorbent le CO₂ présent dans l'atmosphère par la photosynthèse. Une fois prises en compte toutes ces variables, les auteurs de l'étude concluent qu'au final les effets du changement climatique ont été modestes jusqu'à présent. Les Etats-Unis constituent une exception notable puisque les grandes plaines de production du Midwest n'ont pas connu de réchauffement de 1980 à 1988. Les récoltes n'ont donc pas diminué, relèvent les chercheurs sans vraiment en expliquer les raisons.

Mais dans quasiment toute l'Europe, de grandes parties de l'Asie, certaines zones en Afrique et en Amérique du Sud, ils ont observé une augmentation de plusieurs degrés en moyenne depuis 1980 durant la période de la pousse des récoltes, augmentant la probabilité de journées très chaudes l'été. Cette étude n'a en revanche constaté aucun changement notable dans les précipitations durant les trois dernières décennies.

Thon rouge Les bateaux sous pavillon libyen pas autorisés à pêcher

Les bateaux sous pavillon libyen basés dans le port français de Sète, ne sont pas autorisés à participer à la saison de pêche au thon rouge qui débute le 15 mai, le plan de pêche de la Libye étant suspendu, a-t-on appris vendredi auprès du ministère français de l'Agriculture. Dix thoniers battant pavillon libyen sont basés dans le port de Sète. «Ces bateaux ne sont pas autorisés à pêcher le thon rouge tant que le plan de pêche libyen ne sera pas approuvé», a-t-on rappelé au ministère français, qui surveille «avec vigilance» ces bateaux à une dizaine de jours de la saison de pêche du thon rouge, dont la capture est contrôlée pour préserver l'espèce. Selon le ministère, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) a pour le moment suspendu le plan de pêche de la Libye, qui bénéficie d'un quota de 902 tonnes pour la saison 2011 qui doit se dérouler du 15 mai au 15 juin. Le ministère de l'Agriculture a pointé le manque de garanties pour pouvoir contrôler, en raison de l'insur-



rection en cours en Libye, le respect des obligations imposées aux pêcheurs. Les 48 Etats pêcheurs de la CICTA ont accepté de limiter la pêche au thon rouge en Méditerranée à 12.900 tonnes en 2011, contre 13.500 tonnes en 2010, au désespoir des ONG écologistes qui réclamaient une réduction drastique pour sauvegar-

der cette espèce particulièrement précieuse des Japonais.

L'organisation écologiste Robin des Bois a annoncé récemment que des thoniers battant pavillon libyen se préparaient à quitter le port de Sète. Le ministère de l'Agriculture a démenti, qualifiant leurs préparatifs d'opérations «de maintenance».

Hommage à l'ami Mohamed Mekkaoui

Telle une trainée de poudre, la triste nouvelle de la mort de Mohamed Mekkaoui, Directeur Général de l'agence nationale d'aménagement du territoire s'est propagée à travers bon nombre d'institutions et de wilayas, où notre ami a su tisser de son vivant, de solides relations professionnelles, amicales et surtout humaines. Il était de l'avis de toutes et de tous ceux qui l'ont connu, cet être jovial, cette force tranquille qui savait donner de l'importance à la chose publique et prendre le recul nécessaire, chaque fois qu'il fallait préserver l'intérêt de cette honorable institution qu'est l'ANAT, dans sa fonction d'outil incontournable d'ingénierie territoriale.

Cette sagesse qui forgeait le caractère de ce géographe émérite, qui a acquis cette notoriété à la faveur de ses pérégrinations à travers les diverses régions de notre «pays continent», trouve son origine dans la généalogie et le pedigree des Ouled Sidi Cheikh, nobles parmi tant d'autres communautés authentiques de cet espace Hauts-Plateaux Ouest et plus précisément, du terroir de chott chergui.

Dans la continuité de ses prédécesseurs, Mohamed Benblidia, Hocine Bendjoudi et Kouider Djebli, il a eu à diriger l'ANAT depuis 1997 et à m'assister, en ma qualité de Délégué à l'Aménagement du Territoire. Durant toute la période 1994-2000, marquée par l'élaboration des schémas régionaux, la concertation avec les collectivités locales, la société civile et les différents partenaires autour des options d'aménagement du territoire (espaces littoraux, Hauts Plateaux et Sud) et des dossiers de maîtrise de la croissance des villes, qui ont donné lieu à l'élaboration de deux ouvrages de référence, j'ai eu à apprécier son esprit d'engagement, son abnégation et sa détermination militante, par rapport à la nécessité quant à la faisabilité de ce projet majeur pour l'Algérie de 2025. Il partageait ce même espoir avec tous les membres de cette famille «aménagement du territoire», qui a su se solidariser à un moment où la fonction aménagement du territoire qui a connu les vicissitudes des aléas politiques de 1986, a été effacée totalement de l'organigramme du gouvernement en 1989.

En 1994, sous la houlette de Cherif Rahmani, l'Aménagement du Territoire réapparaît sous la forme d'une Administration de missions rattachée au Ministère de l'Equipement. Au-delà de l'allant que ce responsable de l'institution a su transmettre à son entourage, le renouveau de cette mission tient aussi, à la ténacité et à l'engagement de ses adeptes et inconditionnels qui n'ont pas cessé d'attirer l'attention des pouvoirs publics, sur le caractère désastreux d'une politique du laisser-faire.

Notre ami Mekkaoui était aux côtés de Messaoued Taieb, principal architecte de ce prestigieux projet qu'était l'élaboration du SNAT à l'horizon 2025, un autre acteur essentiel dans la finalisation de cet outil indispensable à la lisibilité et à la traçabilité des politiques publiques. Sur un autre chapitre, celui des villes nouvelles, Lyes Hamidi était aussi à sa manière, un fervent militant de la cause territoriale.

Il est à déplorer, que ces amis chers nous aient quitté prématurément, non sans nous avoir aidé à porter à bras le corps sur plus de deux décennies, ce projet vital pour les générations futures, qui a fini par être consacré définitivement par un texte de loi.

L'histoire retiendra qu'ils auront été, chacun selon leurs styles et leurs capacités propres, des éléments actifs et des acteurs essentiels dans la prise de conscience collective, par rapport à la nécessité de plus en plus acceptée, d'une reconquête du territoire, dans la perspective d'une restauration souhaitée de l'égalité des chances à travers l'ensemble des régions.

Mais au-delà de la contribution de notre ami Mekkaoui à la réflexion et à l'élaboration de divers dossiers menés par le Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement depuis 1994, la position de Directeur Général de l'ANAT par intérim qu'il a accepté en homme discipliné, n'était pas celle qu'il affectionnait le plus. Il était tout au contraire, un cadre de terrain qui cultivait le sens des relations humaines et préférait développer l'appro-

che de proximité, comme se fût le cas lorsqu'il était Directeur Régional à Tlemcen. C'est là où il m'a été le plus utile, lorsqu'e



j'exerçais en qualité de Directeur de la Planification et de l'Aménagement du Territoire en 1986, c'est-à-dire à une époque où l'aménagement du territoire était au creux de la vague.

A cette époque, l'ANAT s'est malgré tout distinguée, grâce à la conviction profonde de son Directeur Général et non moins ami, en l'occurrence, Kouider Djebli qui entretenait des relations privilégiées avec les cadres décideurs de l'organe central de la planification, tous acquis à la culture aménagement du territoire, qui dans leur lucidité ont su entretenir notre bureau d'études national en plans de charge.

C'est ainsi, que lui furent confiés, la totalité des Plans d'Aménagement de Wilayas et une bonne partie des Plans de Développement et d'Aménagement de l'Urbanisme. L'Agence a eu également à mener des études sur les cartes de formation professionnelle et sur les zones industrielles.

Tout cela pour dire, que l'Aménagement du Territoire ne saurait être qu'une démarche collective menée dans un esprit militant par des éléments convaincus de la portée stratégique de leurs actions, au sein de cette compétence partagée, qui fonde toute politique d'un Aménagement authentique du Territoire basé sur un consensus minimal autour de la configuration de l'image la plus proche possible, des intérêts des générations futures.

Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est à cette époque où l'aménagement du territoire ne constituait plus la priorité dans le contexte d'une économie néolibérale, que l'ANAT était l'un des bureaux d'études des plus actifs, comme par réaction intuitive à un choix jugé inapproprié.

Elle le fût de façon particulière au niveau de sa Direction Régionale Ouest que dirigeait Mohamed Mekkaoui, à la faveur de la démarche que j'avais introduite à titre expérimental à l'échelle de la Wilaya de Tlemcen, en matière d'organisation territoriale selon le principe des aires homogènes de planification et celui de l'intercommunalité.

Il fût avec son équipe, l'artisan de ce découpage informel qui allait donner lieu à l'émergence des (7) aires de planification que sont : les monts des Traras, les monts de Sbaâ-Chiouikh, la plaine de Maghnia, les plaines et plateaux intérieurs, les monts de Tlemcen, la zone de Tlemcen et la zone steppique, qu'il a fini par connaître dans les moindres détails, pour les avoir plusieurs fois sillonné.

Cette organisation indicative et à caractère pédagogique, construite autour de la complémentarité et la solidarité territoriale, a permis à l'ANAT de gagner en crédibilité et en notoriété aussi bien au niveau de la Wilaya de Tlemcen, que celles de Sidi Bel Abbès, d'Ain Témouchent, de Saida, de Relizane, de Mascara, de Mostaganem et d'Oran, qui lui ont confié l'élaboration de leurs Plans d'Aménagement de Wilaya.

A l'émergence de cette notoriété acquise, notre ami n'est certainement pas étranger et son équipe aussi ! Il aura de la sorte, largement contribué à porter le message fédérateur de notre politique nationale d'Aménagement du Territoire auprès des Collectivités locales, qui ont fait des études de l'ANAT, leurs sources d'inspiration pour l'élaboration de leurs plans de développement. A sa famille et ses proches, je voudrais leur dire, que notre ami Mohamed peut reposer en paix, avec la certitude que toutes celles et tous ceux qui savent mesurer à sa juste valeur, la nature de son combat et ceux de ses semblables, lui seront certainement reconnaissants. Que Dieu Tout Puissant puisse l'accueillir dans son vaste paradis ! Ina lilahi oua ina ilayhi radjioune !

Professeur A. Khelil

Proxi mité

Tlemcen: l'ex-chef de daïra de Beni-Snous n'est plus

Lachlach Larbi, âgé de 59 ans, ancien chef de daïra de Beni-Snous (40 kilomètres au sud de Tlemcen), de 2000 à 2003, est décédé à Es-Seddikia (Oran). Victime d'un accident de la circulation en 2003 à Remchi, la santé du défunt s'est fragilisée, mais rien ne laissait supposer une issue aussi rapide. Il a consacré une grande partie de sa vie, en tant que commis de l'Etat, à la tête de la daïra de Tighennif, Mascara et Beni-Snous, où ceux qui le connaissaient et l'appréciaient ne pourront en garder qu'une image attachante. Lachlach Larbi était un homme public et bon vivant. Le défunt, père de 4 enfants, a été enterré le week-end dernier au cimetière de Aïn Beïda à Oran.

Khaled Boumediene

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information

ORAN P. 11 & 12

AKID LOTFI

**Le nouveau
centre de soins
pose problème**

DEUXIÈME ÉDITION DU
SALON «TALENTS & EMPLOIS»

**Les recruteurs
à la rencontre
de leurs futurs
employés**

SONATRACH AVAL

**Les agents
de sécurité
reviennent
à la charge**

Préparation de la saison estivale à Aïn El Turck Le bitumage des routes en voie d'achèvement

P. 12



Ph.: Arebu

Aïn Témouchent P. 13 & 14

**Les réticences
des étudiants
et les appréhensions
des grandes écoles**

Chlef

**50.800 élèves
aux examens
de fin d'année**

Tlemcen

**L'éthique médicale
au menu**

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Khatar



Ce qui reste d'une poussette est transformé en étal roulant que traîne un individu à peine plus propre qu'un microbe. Beaucoup de sni des plateaux de pizza douteuse sont superposés sur cet étal à roulettes. C'est devant un marché populaire où les mouches ne dérangent nullement la convivialité des cafards et des blattes, c'est là qu'il trace son périmètre. Juste à côté, le marchand de karène le toise. Ce n'est pas un concurrent mais il dérange. Le marchand de cherbète, ce jus de citron d'un jaune douteux, vient en appoint. Manque donc le dessert. Le marchand de chamia. Il ne tarde pas à pointer. Voilà donc le menu au complet. Une carte au choix. Koul ya meskine. Le sbitar est à quelques pas... koul à pas cher et crève fatal. « Faut bien qu'ils gagnent leur vie ces pauvres bougres », que vous vous dites. « Vous préférez peut-

être qu'ils aillent voler ? » Et... hop le raccourci. C'est donc, soit accepter que ces

pauvres bougres empoisonnent d'autres bougres ou que ces pauvres bougres agressent d'autres bougres. Bougres que nous sommes, nous devons nous taire devant ce danger, pendant que les services d'hygiène et de la qualité se terrent et se cachent derrière des bilans pompeux. Style « saisie de cent poulets avariés et fermeture de commerces pour défaut de... ». Trois, quatre opérations coup de poing que les « journaneux » en mal d'infaux reprennent pour remplir les colonnes de faits d'hiver et d'été. On traque donc les commerçants qui ont pignon sur rue. Des magasins recensés, en règle, qui n'ont pas droit à l'erreur. Les autres les ambulants et leurs foyers de microbes, ça ne dérange personne, sauf les petits bourgeois aux corps délicats. Quoi, les épidémies ? C'est pas le problème des autorités locales. Celles-là naviguent plus haut. La santé publique, c'est juste le ramassage des poubelles...



Ministère de l'Industrie, de la PME
et de la Promotion de l'Investissement



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
Projet Pilote
Carrefour du Jeune Entrepreneur

Le Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, organise avec l'appui du Programme de Développement Economique Durable - DEVED, de la coopération allemande au développement-GIZ Algérie:

Le Carrefour du Jeune Entrepreneur

Cette manifestation qui est destinée à l'accueil et à l'orientation des jeunes, en vue de les accompagner pour la concrétisation de leurs projets, aura lieu au Palais des Expositions de la wilaya d'Oran, fin septembre/Début d'octobre 2011, pour une durée de 5 jours.

La période d'exécution prévisionnelle du projet (y inclue la préparation) est du 1 juillet au 30 octobre 2011.

L'organisation de l'évènement sera confiée à un bureau d'appui technique algérien dont les prestations porteront notamment sur:

- La coordination des activités de préparation de l'évènement,
- La formation et la gestion du savoir,
- L'animation et le conseil,
- La logistique,
- La communication.

Les bureaux d'études et consortiums intéressés par l'organisation de cette manifestation sont invités à manifester leur intérêt, en envoyant une offre de services, au plus tard 15 jours après la parution du présent avis.

Pour récupérer la fiche technique du projet, veuillez vous adresser par email au bureau DEVED de la GIZ, Dr. Timo Weinacht timo.weinacht@giz.de

DÉCÈS
Les familles BOUNEB et AMERI ont la douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté père:
BOUNEB MOHAMMED
Sa nièce AMERI Khadija Ikram demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.
Ton beau-fils Houari qui ne t'oubliera jamais
إنا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE
Triste et douloureux fut pour nous le 8/05/2009 date à laquelle nous a quittés à jamais notre cher et regretté père et grand-père:
TOUIL REGUEBA Belaid
laissant derrière lui un immense vide que nul ne peut combler. En cette pénible circonstance, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Repose en paix. Tu resteras toujours dans nos pensées et au fond de nos cœurs.
Ta famille



PENSÉE
Cela fait 40 jours que nous a quittés à jamais notre cher et regretté père et grand-père
DEBBAH HADJ ABDERAHMANE DJABAR
parti pour un monde meilleur le 27 Mars 2011. En cette douloureuse circonstance, ton épouse, tes enfants et petits-enfants et toute la famille demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Ni les larmes versées ni le temps ne pourront venir à bout de notre douleur de t'avoir perdu à jamais mais que faire devant la volonté divine. Nous ne t'oublierons jamais aussi longtemps que nous vivrons pour ta bonté et ta sagesse. Repose en paix cher père. A Allah nous appartenons à Lui nous retournons.



PENSÉE
Cela fait déjà dix années, le 08 Mai 2001, que nous a quittés pour toujours notre cher père
Feu DERKAOUI ALI
Triste et douloureux fut et le sera éternellement ce jour où tu nous a quittés.
En ce pénible souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Ina Lilahi Wa Ina Ilayhi Rajioun Son fils Djamel Eddine



REMERCIEMENTS
Les familles SI-MERABET et TAOUIL, parents et alliés, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'affection et de solidarité, après la disparition cruelle du jeune
SI-MERABET SOFIANE,
rappelé à Dieu le 04/05/11 à l'âge de 34 ans, expriment leurs vifs remerciements à tous ceux et celles qui ont compati de près ou de loin à leur douleur sans oublier le corps de la Protection civile d'Oran.
إنا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE
Le 22 Mars 2011 nous a quittés à jamais notre chère et regrettée
"FADIA GRAIA"
plus de 40 jours déjà écoulés, laissant derrière elle un immense vide que personne ne pourra combler, sa douceur, son sourire, sa bonté, sa gentillesse. En cette malheureuse circonstance, sa mère "Hadjia Hasna", sa sœur "Hadjia Wassila" et toute la famille demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire et que Dieu t'accueille en Son Vaste Paradis.
Ta maman BESSAM Hasna et ta sœur Mme BOUKLIKHA Wassila



DÉCÈS
Les familles SI MERABET et TAOUIL ont l'immense douleur et tristesse de faire part du décès de leur cher et regretté fils, frère, époux et ami:
Mr SI MERABET Sofiane
survenu le 04-05-2011 à l'âge de 33 ans.
Ton épouse Mme SI MERABET Kadidja née TAOUIL
إنا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE
08/05/2004 - Sept ans déjà sont passés mais notre souvenir reste le même.
Pas un jour, pas une prière, pas un Aïd, pas un anniversaire, pas une naissance où on ne pense à toi, où on ne prie pas pour toi. Repose en paix
Docteur AZZOUZ EL-HADJ LARBI.
(Ta femme, tes enfants, tes petits-enfants)



PENSÉE
Pénible et douloureux, restera à jamais le 08 Mai 2004, jour où nous quittait notre cher père et frère
Docteur AZZOUZ HADJ LARBI, laissant un vide immense et irremplaçable. Ta douceur, ton sourire, ta bonté et ta générosité resteront gravés à jamais dans nos cœurs. A tous ceux qui l'ont connu, nous demandons de lire la Fatiha pour son âme.
Sa grande famille

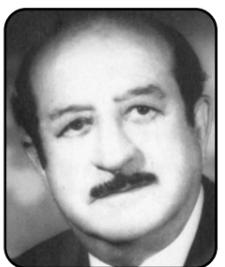


INSTITUT DATA® Donnez-nous votre passion nous vous donnerons une vocation.
Votre premier Etablissement Agréé par l'Etat et Constructeurs Informatiques
Siège: 21, Rue Sgt Bouamrane (ex-Lamartine, prox. Ex-consulat USA) - Oran -
Tél/Fax: 041.33.21.57 / 07.74.05.69.68
Mail : institutdatadz@yahoo.fr -
Une expérience nationale, unique de 30 ans !

Formations	Durée	Conditions
Master en informatique	2 ans	DEUA ou T.S. Informatique
Licence (BTS - DEUA - informatique)	30 mois	Terminal 3AS et plus
Technicien en informatique de gestion	18 mos	2 AS et plus
Cycle Bureautique	6 mois	Tous les niveaux
Initiation et perfectionnement	3 mois	-
Langues: français - anglais - espagnol, chinois	-	-

Formation à la carte: Réseaux, Autocad, Delphi, Access, PAO, créations de sites web, Adobe Flash, Fireworks, Macromedia, HTML, PHP, Pascal, Java, maintenance (hard et soft), gestion langues...
- Meilleur prix rapport qualité / prix maghrébin
- Possibilité, stages à l'étranger
- Intervenants haut niveau nationaux (partenaires canadiens, européens).

PENSÉE POUR NOTRE PÈRE
BESSAIH Hadj Hachemi
Ancien Moudjahid - Ancien Magistrat - Ancien Avocat
Les mimosas sont passés, les lilas ont fleuri.
Le printemps est là pour te commémorer.
Ta disparition draine nos veines de souffrances et de souvenirs immuables après 8 longues années. Honneur et privilège nous ont été donnés de te connaître. Seul notre deuil, écume intarissable, reste à tout jamais ancré dans nos cœurs. El Khansa (que tu citais souvent) pleurait son frère, je te pleure toujours mon père.
Que ceux qui l'ont connu aient une pieuse pensée pour lui. Merci.
Ba repose en paix. Allah Yarhmk
Madame AMEUR BESSAIH Fatiha



IMPORTANTE ENTREPRISE A ORAN
CHERCHE MAÎTRE D'HÔTEL
Expérience exigée 10 ans et plus.
Salaire intéressant et hébergement assuré.
Tél: 041-531-531
Tél/Fax: 041-534-454

Maître Sedki Brahim - Commissaire-priseur
MASCARA - Tél : 0771-98-88-09
Avis de vente aux enchères publiques et par soumissions cachetées
Suite à la demande de Monsieur le Directeur Général d'OPGI Mascara - le 17/05/2011 à 09.30 h du matin au parc de URM - Route Khessibia - MASCARA le matériel suivant:

N° Lot	Désignation	Etat	Obs
01	Lot de quincailleries Lot d'électricité	Neuf Neuf	Voir Listing

Les conditions de vente:
Les conditions de vente habituelles
Commissaire-priseur

Sourcing Ouest vous propose :
LOGICIEL DE COMPTABILITE SCF
* Passage Automatique du PCN vers SCF
* Accompagnement total pour le Bilan SCF 2010
Cité 2000 Logements EPLF (en face tribunal Seddikia)
TEL. / FAX : 041 43 03 50 - 0550 98 49 40
MOB. : 0550 98 49 18 - 0770 99 74 78
HYPERLINK "http://www.sourcing-ouest.com"
www.sourcing-ouest.com

LAMIAVOYAGE
NOTRE MISSION, PARTOUT COMME CHEZ VOUS.
TUNISIE * ETE 2011 *
Par autocar super luxe
Séjour à SOUSSE 14 nuits / 15 jours en PC plus
2 nuits à Sétif
Hôtel 3* pieds dans l'eau
1er départ le 09 Juillet 2011
Inscriptions & Réservations au :
043.20.38.56 / 043.20.42.49 / 043.38.40.40
Mob : 07.70.68.18.90 / 07.71.75.96.23

V E N T E
Magasin neuf
80 m² à côté Rue Bedeau.
Miramar - ORAN -
Veuillez contacter le :
07.70.79.32.13

SOCIÉTÉ PRIVÉE D'IMPORTATION DE MATÉRIEL CHIRURGICAL SISE À ORAN-CENTRE
Recrute :
1) Gestionnaire de stock.
2) Ingénieur en électrotechnique ou électronique ou LMD Biomédicale.
Expérience obligatoire avec justificatif et résident (e) à Oran.
Faxez CV + Photo au 041.53.73.55
Ou par Email : medicatoranalgerie@yahoo.fr

SUPER PROMOTION
MATERIELS DE REEDUCATION
2A2 MEDICALYS

ORAN Palais des Expositions du 26 au 29 Mai 2011
Médecin Rééducateur, Kinésithérapeute, Médecin Rhumatologue

2A2 MEDICALYS sera présente au Salon International des Equipements Médicaux et des Produits Pharmaceutiques du 26 au 29 Mai 2011 à Oran.
2A2 MEDICALYS vous informe d'une SUPER PROMOTION (spéciale foire) durant la période du salon sur les appareils :
App. Infrarouge - App. de Massage - Electrothérapie - Ultrasons - Magnétothérapie - Mécanothérapie - Pressothérapie - Kinétec - Atelles Motorisées - Table de Massage Toutes Options (Electrique, + Chauffante + Infrarouge) ...

64 Boulevard des Martyrs, Alger - Algérie. 021 27 30 59 / 021 27 11 57 - www.2a2medicalys.com / contact@2a2medicalys.com

Sonatrach Aval

Les agents de sécurité reviennent à la charge

Salah C.

Les agents de sûreté interne de la direction de l'administration générale de Sonatrach Aval viennent d'adresser un énième recours à leur tutelle, ainsi qu'aux instances syndicales pour revendiquer leur titularisation en se basant cette fois-ci, sur un argument législatif de taille, à savoir le décret 96-158 du 4 mai 1996, fixant les conditions d'application des dispositions de sûreté interne de l'établissement. Les auteurs du courrier rappellent que l'article 2 de ce texte réglementaire stipule clairement que «la sûreté interne de l'établissement est une fonction organique et permanente». Par ailleurs, ils rappellent que la convention collective de l'entreprise Sonatrach précise dans son article 19 que le contrat de travail, à durée déterminée, ne peut avoir pour objet de pouvoir occuper durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise. Même si ce personnel accepte que le retour à la formule du CDD, qui revêt un caractère exceptionnel de la loi est admis, ils rappellent également l'article 12 de la loi régissant les relations de travail 90-11 qui reste la référence ré-

glementaire que leur activité ne s'inscrit pas dans cette logique. Les signataires de la lettre rappellent que certains d'entre eux ont déjà à leur actif 13 ans d'activité et cette précarité leur fait craindre le pire, à savoir la perte de leur emploi. Et à chaque fin de contrat annuel, c'est le stress qui les envahit. Ce statut de temporaires les relègue au second plan notamment en matière de droits sociaux, du fait qu'ils sont exclus de plusieurs avantages tels les prêts, le droit à l'affiliation syndicale, les promotions, les logements de fonction, ainsi que la souscription à la mutuelle, leur permettant d'avoir une retraite plus conséquente.

A signaler, par ailleurs, que la direction générale du groupe Sonatrach a adressé en 2008, une directive à ses filiales au sujet du traitement définitif des agents exerçant à titre temporaire, «un dossier qu'il faudrait clore», selon les termes du document. La même directive explique les principales conditions pour la titularisation du personnel concerné et qui reste d'embellie laissée à l'appréciation du premier responsable de la structure. Il est clairement stipulé que les agents recrutés en violation des

décisions interdisant le recrutement sont exclus de cette démarche. Cependant, si cette titularisation ne devra toucher que les personnels de Sonatrach limités aux cadres, les agents de maîtrise et d'exécution occupant des postes figurant dans l'organigramme du groupe, qu'en sera-t-il des personnels affectés à la mission de sûreté et de protection du patrimoine ? S'agissant du personnel de la Dag/Aval, certains agents rappellent que si cette activité a été confiée en 1992 à un opérateur privé, elle a été intégrée au sein de cette direction en 1998. Du coup, ils considèrent qu'il y a une contradiction, étant donné qu'ils appartiennent organiquement à Sonatrach et qu'ils ne figurent pas dans les catégories de personnels ciblés par cette démarche de titularisation.

Cette situation concerne plus de 17.000 agents de sécurité, dont la majorité ont été recrutés au début des années 90 dans des conditions sécuritaires très difficiles. Ils estiment que maintenant que ces dernières se sont améliorées, le fait d'être laissés pour compte, veut dire en filigrane qu'ils sont de trop et que cette précarité va encore durer.

150 tonnes de déchets enlevées aux halles centrales

K. Assia

Une vaste campagne de collecte d'ordures ménagères a été initiée, hier, par le bureau local de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) aux halles centrales. Quelque 150 tonnes d'ordures et déchets ont été ainsi enlevées lors de cette opération qui a débuté vers 13h. Cette action visant à préserver l'environnement s'est étalée sur une superficie de 3ha et a ciblé tous les alentours du marché, un véritable dépotoir où se sont entassés ordures et autres débris engendrant un vrai désastre à l'environnement. Pas moins de 4 camions de 15 tonnes chacun et un chariot élévateur ont été mis à la disposition des équipes pour mener à terme cette mission. Pour ce qui est de l'extérieur de l'enceinte, on saura que

plusieurs transporteurs privés continuent à jeter leurs ordures tels que les emballages et autres, et ce malgré les directives de l'APC. Ces personnes qui portent atteinte à l'environnement ne respectent aucunement le passage du camion de collecte; les numéros d'immatriculation de leurs véhicules ont été communiqués aux services concernés, mais sans suite.

Du côté de l'UGCAA, on saura que cette campagne de collecte d'ordures va se poursuivre dans le but de préserver le site et permettre aux intervenants de travailler dans un cadre favorable, comme l'a souligné M. Bachir, membre du bureau local de l'union. Rappelons qu'une opération similaire a été déjà lancée, en février dernier et qui a permis également l'enlèvement de quelque 150 tonnes d'ordures ménagères.

Deuxième édition du salon «Talents & Emplois» Les recruteurs à la rencontre de leurs futurs employés

S. M.

Les recruteurs de la région Ouest, à la recherche de la perle rare, auront l'occasion durant les deux jours du salon «Talents & Emplois», de rencontrer leurs futurs employés.

La deuxième édition de ce salon, qui se tiendra au cours de cette semaine, les 10 et 11 mai 2011, à l'hôtel Sheraton & Towers, connaîtra une forte participation de sociétés publiques et privées. Les recruteurs vont présenter leur politique des ressources humaines, les innovations dans les méthodes et moyens de recrutement et de fidélisation des compétences. Le salon est organisé par Emplotic.com, premier site de recrutement sur le web en Algérie, et l'agence communication événementielle The Graduate. «Talents & Emplois» s'adresse à toutes les catégories de demandeurs d'emploi, incluant les étudiants, les jeunes diplômés, les employés débutants, les cadres confirmés et même les cadres dirigeants. «La ville d'Oran connaît un important développement économique et structurel, il est donc naturel que les besoins en ressources humaines soient pressants, il est tout aussi naturel qu'un pôle économique tel Oran puisse accueillir son salon annuel du recrutement. «Talents & Emplois» est un salon entièrement dédié au recrutement. Il a pour objectif de favoriser le

contact direct entre les entreprises à la recherche de compétences et les candidats à la recherche d'emploi, de valoriser l'image de marque et la notoriété des entreprises de la région qui participent au salon et d'animer des ateliers de formation gratuits destinés aux candidats dans l'objectif d'améliorer leurs techniques des recherches (rédaction de CV, lettres de motivation, comment réussir un entretien d'embauche...), précisent les organisateurs dans un communiqué de presse.

Le salon se veut une démarche qualitative axée à la fois sur les besoins des entreprises en matière de capital humain et talent et sur les attentes des candidats qu'ils soient cadres à la recherche de mobilité professionnelle ou fraîchement diplômés. Ce salon de recrutement professionnel devra réunir pour sa 2^{ème} édition plus d'une centaine de professionnels RH et d'entreprises parmi les plus dynamiques et porteuses du marché de la région. Il est à rappeler que le salon sera marqué par une participation de marque de sociétés étrangères activant dans la région, à l'exemple de Knauf Plâtre. Le leader allemand du marché de construction qui dispose d'une usine à Hassian Ettoual (ex Fleuris) est partenaire officiel de cette 2^{ème} édition. A noter que la première édition de ce salon a eu lieu début février 2011, à Alger.

Des saisies de viande opérées régulièrement

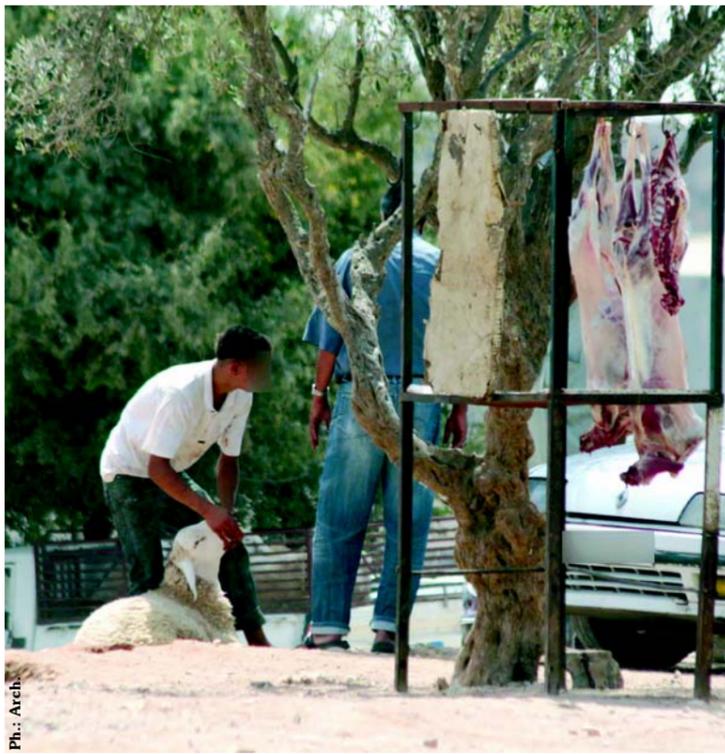
Prolifération de l'abattage clandestin

J. Boukraï

En dépit du renforcement des contrôles, le phénomène de l'abattage clandestin dans les communes périphériques, en particulier à l'est de la wilaya : Hassi Bounif, Hassi Ameur et Sidi Maarouf, a connu une grande prolifération.

En effet, plus de deux cents kilos de viande rouge non contrôlée issue de l'abattage clandestin ont été saisis, dernièrement, au niveau de Douar Boudjemaâ par les services de commerce et l'inspection vétérinaire. Cette viande issue de l'abattage clandestin a été transférée vers le jardin public d'Oran pour nourrir les animaux du zoo. La hausse vertigineuse des prix de la viande ovine et du poulet incite de plus en plus de consommateurs à se rabattre sur la viande provenant de l'abattage clandestin. Aussi, durant les mois de janvier et février, les services de l'inspection vétérinaire, en collaboration avec les bureaux d'hygiène communaux et les services de sécurité, ont saisi cinq (05) quintaux de viande non contrôlée issue de l'abattage clandestin. Le phénomène de l'abattage clandestin, qui était limité il y a quelques années aux seules communes périphériques de l'Est de la wilaya, à l'exemple de Hassi Bounif et Hassi Ameur, semble prendre des proportions alarmantes à Oran.

La viande issue de l'abattage clandestin est vendue dans pratiquement tous les marchés populaires, El Hamri, Saint Eugène, Medina Djedida, pour ne citer que ces exemples. Au total, 34 points d'abattage clandestin répartis sur les communes limitrophes ont été recensés par les services concernés. D'autre part, les étals illicites de vente de viandes blanches et rouges commencent à apparaître dans tous les marchés de quartiers de la ville comme à El Hamri, Eckmühl et Hai Sabah, la rue Maupas à Saint Eugène, entre autres. Des personnes



s'auto proclamant bouchers exhibent leurs marchandises à l'air libre, ce qui constitue une réelle menace pour la santé des consommateurs. La lutte contre ce phénomène nécessite non seulement un travail de coordination avec les forces de sécurité, mais surtout la sensibilisation des consommateurs qui n'hésitent pas à acheter ces viandes de qualités douteuses, pour économiser quelques dinars.

Les bouchers font face à une rude concurrence avec l'abattage clandestin, pratiqué sans scrupules. Certains ont dénoncé l'inefficacité des dispositions de contrôle pour mettre fin à l'abattage clandestin très répandu dans la localité de Hassi Bounif et le nouveau phénomène qu'a engendré cette pratique est l'afflux des bouchers pour acheter cette viande à un prix concurrentielle et la vendre ensuite sur le marché

comme étant un produit contrôlé. «Nous avons été contraints, nous les gens du métier, à nous approvisionner en viande de l'abattage clandestin, car nous n'arrivons plus à écouler nos produits achetés à l'abattoir à raison de 840 DA le kilo, alors qu'à Hassi Bounif, la viande rouge est cédée à 600 DA», expliquent ces bouchers.

Du bilan établi en 2010 par la direction du commerce sur les opérations de saisies effectuées et les interventions, il ressort 948 interventions et 138 PV de poursuites judiciaires dressés. La direction a également enregistré 478 kg de viande saisis pour un montant de 244.000 DA et trois propositions de fermeture. Quant à la nature des infractions, elles se résument en l'abattage clandestin, la vente de poulet non éviscéré et l'exposition à la vente de la viande hachée préparée à l'avance.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

- Baghdad Belhadj Mohamed**, 85 ans, 04, rue des Abattoirs, Carteaux, Oran.
- Imam Med Abdelouahab**, 75 ans, rue Mechmèche Mekki, Bt Est, Cité Bel-Air, Oran.
- Mahi Bakhta**, 63 ans, rue 1er Novembre 54, Mers El Hadjadj, Oran.
- Mechri Boubekeur**, 79 ans, 161, cité Amel El Kerma, Oran.

Horaires des prières pour Oran et ses environs

05 jourmada ethani 1432

El Fedjr 04h27	Dohr 12h59	Assar 16h46	Maghreb 19h59	Icha 21h26
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Préparation de la saison estivale à Aïn El Turck Le bitumage des routes en voie d'achèvement

Les travaux de bitumage du chemin de wilaya N°80 (ex-route nationale N°52), qui jalonne une demi-douzaine de localités côtières de la daïra de Aïn El Turck, sont en voie d'achèvement.

Rachid Boulélis

En effet, on apprend auprès de cette daïra que le revêtement de cette chaussée, qui, il importe de le noter, n'a pas été restaurée depuis l'époque coloniale, sera achevé vers la fin de la semaine prochaine, indique notre source. Ces travaux cibleront également, en parallèle, les rues des localités de Trouville et de St Roch, ainsi que de la cité des 350 logements sise à Akid Abbès.

Notons qu'une enveloppe budgétaire d'un montant de 46 millions de dinars a été allouée par la wilaya d'Oran pour financer ce projet, qui a été confié à une entreprise publique. Celle-ci prendra aussi en charge le bitumage de la rue Melinette, qui traverse d'un bout à l'autre le territoire de la commune de Aïn El Turck, où des travaux de rénovation du réseau d'assainissement, pris en charge

par la société Seor, sont en phase de réalisation. Il est utile de signaler l'installation de candélabres le long de ce boulevard où l'éclairage public était défectueux des années durant.

Cette opération d'installation de poteaux électriques cible également l'ancienne route menant au village côtier de Cap Falcon, ainsi que les accès aux plages réhabilités des différentes localités côtières. Dans ce même contexte, il y a lieu de signaler le revêtement de la route de l'agglomération de la commune de Mers El Kébir.

Les travaux entrepris près de deux mois auparavant, dans cette commune pierre angulaire du littoral Ouest, ont été achevés quelques jours plus tôt. Notons encore dans ce volet qu'une autre opération de restauration de la route de la corniche supérieure est actuellement en cours. Une enveloppe d'un montant de 40 milliards de

centimes a été dégagée pour la réalisation d'une double voie sur ce tronçon routier, qui mobilise d'importants moyens matériels et humains pour l'élargissement de la chaussée. Les travaux, qui ont débuté auparavant au niveau du lieudit Aïn Khadidja, toucheront les 14 kilomètres de cette route et ce, jusqu'à l'échangeur du chemin de wilaya N° 44, reliant la daïra de Aïn El Turck à celle de Aïn El Kerma. Selon le chef de daïra de Aïn El Turck, cet axe routier sera temporairement rouvert à la circulation durant la saison estivale avant d'être refermé après pour permettre de continuer les travaux. «Nous avons fait ce choix dans le souci d'assurer la fluidité de la circulation routière sur le littoral pendant la période estivale», a fait remarquer à ce sujet le chef de daïra. Des candélabres seront également installés sur cette route où il est prévu la réalisation d'un poste de sécurité.

Akid Lotfi

Le nouveau centre de soins pose problème

Djamel B.

Après avoir attendu plus d'une année et demie, les habitants de la cité Akid Lotfi ont accueilli avec satisfaction l'achèvement des travaux du centre de soins de proximité, inauguré lundi dernier. Malheureusement, ces derniers ont été surpris de constater que depuis ce jour les médecins présents ne peuvent faire de consultations. Selon les responsables du comité de quartier «El Mousalaha» qui se sont déplacés au siège de notre rédaction hier, le centre en question a été ouvert sans réseau d'assainissement, sans AEP et sans électricité. «Malgré le retard enregistré dans la réalisation de ce centre il a été livré sans réseau

d'assainissement, sans électricité et sans eau. Même la clôture prévue pour entourer le centre n'a pas été réalisée» assure le président de l'association. Ce dernier indique que les membres de l'association qui se sont déplacés sur site pour un constat ont effectivement remarqué que les médecins et infirmiers étaient sur place, mais qu'il n'y avait pas de consultation.

Les représentants des habitants affirment que cette situation pénalise les habitants de la cité, d'autant plus que la réalisation d'une polyclinique à Hai Akid Lotfi connaît des retards. «D'après nos informations, cette clinique devait être achevée le mois de mars dernier. Malheureusement, elle est toujours en chantier», sou-

lignent nos interlocuteurs. A propos de retard, les membres de l'association signalent que les habitants de la cité attendent toujours le lancement des projets de réalisation d'une auberge de jeunes, d'une salle omnisports, d'une piscine, entre autres, inscrits au profit de la cité. Les représentants de la cité, tout en dénonçant l'insécurité prévalant, ces derniers jours, au niveau de la cité, lancent un appel pressant aux responsables concernés pour inscrire un commissariat de police au profit des habitants. Un appel a été aussi lancé au wali d'Oran pour une visite sur les lieux notamment pour un constat sur la situation des projets livrés et ceux qui sont toujours en suspens.

Fermeture aujourd'hui des décharges de Cap Falcon et d'El Ançor



Le centre d'enfouissement, situé dans la localité côtière d'El Ançor, sera opérationnel à partir d'aujourd'hui, apprend-on auprès du chef de daïra de Aïn El Turck. A cet effet, une réunion présidée par le chef de daïra, a regroupé, hier, le directeur de l'environnement et celui de l'entreprise Epic propreté.

Notre interlocuteur indique, que les décharges de Cap Falcon et d'El Ançor, seront éradiquées. L'opération sera lancée dès aujourd'hui. Il importe de noter que cette initiative a été décidée dans le cadre de la saison estivale.

R. B.

Clôture du 3^{ème} congrès international de gynécologie Recommandations pour le dépistage précoce des malformations utérines

K. Assia

Après le deuxième jour du 3^{ème} congrès international de gynécologie obstétrique organisé par l'association des gynécologues obstétriciens privés d'Oran (AGO-PO) à l'hôtel Sheraton d'Oran, les spécialistes de la santé recommandent le dépistage précoce pour prévenir contre les malformations utérines détectées par échographie.

Des malformations qui sont détectées à partir du premier trimestre de la grossesse, ce qui permet aux médecins de renforcer la prévention contre toute malformation fœtale. «Nous avons invité des professeurs français spécialisés en échographie fœtale et gynécologique afin de bénéficier des recherches et des techniques apportées dans le domaine», a indiqué le docteur Benabadji, secrétaire général de l'AGOPO.

Ces malformations peuvent être des cardiopathies ou autres pathologies et leur détection à temps permet aux spécialistes une meilleure prise en charge des patientes. Ainsi et tout en axant sur l'importance de cet échange d'expériences, notre interlocuteur n'a pas hésité à souligner l'impact du diagnostic prénatal dans la détec-

tion de la pathologie. De nouvelles techniques dites moins agressives sont introduites grâce à des prélèvements effectués en Algérie et dont les résultats seront connus à l'étranger, en raison du manque de laboratoires.

Avec l'ouverture d'un centre spécialisé, premier du genre dans la capitale de l'ouest du pays, ces nouvelles techniques reposent sur le diagnostic des marqueurs sériques et à travers également une ponction du liquide, et ce pour détecter la malformation.

Ainsi et tout en insistant sur la nécessité de ce dépistage, que doivent faire les spécialistes en Algérie en cas de malformation génitale, quelles sont les méthodes auxquelles doivent recourir les médecins en cas de malformation qui pourrait être incompatible avec la vie ? Une question -et tant d'autres- qui ne trouveront de réponses que dans le cadre d'un débat élargi à tous les intervenants. Une responsabilité qui de l'avis de certains spécialistes doit être partagée. Notons, par ailleurs, que plusieurs thèmes liés au dépistage des Spina Bifida, les pathologies cardiaques et l'échographie du troisième jour ont été explicités à l'occasion de ces trois-èmes journées de gynécologie.

L'OPGI veut sévir

J. Boukraâ

Pas moins de 95 locataires ayant entrepris des transformations ayant touché les appartements et parties communes ont été traduits en justice par l'Office de promotion et de gestion immobilière. Les locataires avaient effectué des modifications ou des aménagements sans autorisation. Ces appartements sont répartis sur plusieurs quartiers et cités notamment à Hai El Yasmine et Hai Ennour à Bir El Djir, Arzew, les Amaniers, Yaghmoracen et au centre-ville. L'opération entre dans le cadre de l'assainissement de son parc immobilier et la lutte contre toutes les formes de dépassement se poursuit toujours par les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran. Avant de transférer leurs dossiers vers la justice, l'OPGI avait adressé des mises en demeure à ces locataires pour la remise en l'état initial de leurs logements dans un délai d'une semaine. Une fois le délai accordé à ces locataires expiré, les dossiers de ces locataires ont été transférés à la justice. Par son recours à la justice, l'OPGI a sans doute voulu prévenir d'autres cas et d'autres entraves au respect de l'état des logements. Une opération similaire a été menée l'année dernière à Oued Tlélat. A l'issue de cette opération, l'OPGI a pu ester en justice cinq locataires, bénéficiaires des 94 logements sociaux à la cité Mohamed Boudiaf pour avoir réalisé des modifications, surtout au niveau des balcons. Pour l'Office, les locataires doivent respecter les clauses du bail de location. Dans des cas pareils, différentes sanctions peuvent

être prises, soit des dommages et intérêts, soit la remise du balcon dans son état initial, soit encore la résiliation du bail de location. L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran a pu, par ailleurs, ester en justice 50 personnes pour squat de caves dans la ville d'Oran. L'année écoulée, 124 personnes ayant squatté des caves à Arzew ont été également traduites en justice. Ces personnes avaient squatté des caves. Ils ont des pétitions signées par les riverains et légalisées auprès des services de la commune dont ils se prévalent comme autorisations et justificatifs de leur présence dans ces lieux. D'autre part, les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran (OPGI) peinent à recouvrir les loyers. Le montant des créances impayées a atteint cette année les 50 milliards de centimes. Malgré les facilitations accordées par l'OPGI à ses clients pour régler leurs factures impayées de loyers, l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran enrégistre des créances et ce sont des milliers de locataires qui font la sourde oreille, ce qui cause d'énormes préjudices à cet organisme.

Dans ce cadre, les 14 unités commerciales de l'OPGI ont été aménagées pour accueillir les citoyens dans de bonnes conditions. Les agents de recouvrement de l'office ont bénéficié de stages de perfectionnement pour le traitement des dossiers des mauvais payeurs qui auront droit à des échéanciers pour le règlement de leurs dettes sur la base d'engagements. Des paiements à tempérament sont prévus en tenant compte de l'évolution de chaque cas.

AÏN TÉMOUCHENT

Les réticences des étudiants et les appréhensions des grandes écoles

Belhadri Boualem

L'année 2011 a été secouée au niveau des universités algériennes par des séries de grèves mettant sur le terrain de la contestation les étudiants et du système classique qui estiment que leurs diplômes en fin de cycle sont dévalués par rapport à ceux délivrés aux précédentes promotions et les étudiants, du système L.M.D, mal préparés pour qu'ils puissent y adhérer et bourrés de rumeurs sans frontières qui pleuvent de toutes les directions. Les 21 et 22 mars, les directeurs des centres universitaires et recteurs de la région Ouest se sont rencontrés pour débattre un panier de questions en rapport avec le système LMD et la méthodologie à suivre eu égard aux recommandations arrêtées.

Le centre universitaire d'Aïn Témoûchent (CUAT) a été représenté dans cette rencontre par le docteur Abdelmalek Bekkouche, son directeur. Ainsi la démarche arrêtée est de pouvoir vulgariser ce qui a été pris comme décisions pour la promotion du système LMD. En perspective, le travail concerne non seulement les étudiants actuels mais aussi les futurs qui se préparent à passer l'examen du baccalauréat 2011 et les enseignants. La journée d'étude, portant système LMD: approches de terrain qu'a organisée l'institut des lettres et des langues et le département de français, ce mercredi 04 mai qui coïncide avec la semaine de la célébration de la journée mondiale de la liberté d'expression, revêt un cachet particulier assez significatif et s'achemine tout droit avec l'esprit



des travaux antérieurs. La thématique retenue par les organisateurs a axé les communications sur «les formations professionnalisantes dans le LMD», la «méthodologie de montage des offres de formation (licence et masters)», la «conception des offres de formation LMD», de la «passerelle liant les deux systèmes» sus cités et «appréhensions et espoirs du système LMD». Chaque communiquant, venant des wilayas d'Oran, Mostaganem et D'Aïn Témoûchent, avait axé son intervention sur le volet formation avec des nuances préférentielles en rapport avec le thème choisi: la question qui mérite d'être posée est pourquoi les organisateurs avaient consacré la journée d'étude uniquement aux Lettres et aux Langues? Certainement, disent ceux qui étaient à ma

droite dans la salle de conférence que «Le système LMD n'a pas souffert autant que pour les départements scientifiques au niveau des grandes écoles (Boumerdès, Alger...). A priori, l'attelage du système LMD pour les lettres et les langues semble tenir bon après un passage forcé d'incompréhensions et de doute quand le LMD a été fraîchement mis en route, d'autant qu'un ingénieur d'une grande école. C'est de cette manière-là que ceux qui ont conçu le LMD ont voulu finir avec le système classique. Mais l'université a failli terminer par une année blanche car on a assisté à un mouvement de grève de plus de deux mois. Beaucoup de chemin reste à niveler et beaucoup d'embûches doivent être élaguées.

CHLEF

50.800 élèves aux examens de fin d'année

Bencherki Otsmane

Le nombre de candidats aux examens de fin d'année a été arrêté officiellement par la Direction de l'éducation de Chlef. Il y aura 50.800 élèves tous paliers confondus qui seront concernés par les examens de fin d'année. Pour le Bac, dont les épreuves auront lieu du 11 au 15 juin, il y aurait 14.273 candidats, dont 3.668 candidats libres, 157 détenus et 4 non-voyants. Quant à l'épreuve du BEM, prévue du 5 au 7 juin, 17.225 élèves scolarisés vont composer pour tenter de passer au secondaire. Il y aurait également pour cette épreuve, 197 can-

didats libres, 196 détenus du centre pénitentiaire de Chlef et 10 non-voyants. Enfin, le dernier examen de fin d'année, celui de la cinquième, appelée également examen de fin d'études primaires, il se déroulera le 29 mai prochain. 19.302 élèves y sont concernés. Pour la Direction de l'éducation, tout est fin prêt pour recevoir dans de bonnes conditions l'ensemble des candidats. A noter une nouveauté pour cette année scolaire 2010/2011, les copies du BEM seront corrigées hors wilaya, comme celles concernant les copies du Bac. Par ailleurs, en prévision de la confection des sujets d'examens (Bac BEM et 6ème), une

rencontre régionale, regroupant 12 directeurs de l'éducation, notamment ceux de la wilaya d'Alger (Centre Est et Ouest) Bejaia, Blida, Bouira, Aïn Defla, Tipaza, Boumerdès, Médéa et Chlef s'est tenue le jeudi passé à Chlef. Selon la direction de l'éducation de Chlef, l'objectif de cette rencontre initiée par le ministère de l'Education est l'évaluation de l'exécution du programme scolaire au niveau de chaque wilaya et ce, à la veille de la tenue de la commission nationale prévue à Alger le 12 mai prochain en charge de la confection des sujets d'examens du Bac, BEM et l'examen d'entrée en 1^{ère} année moyenne.

La culture de Médéa s'invite

Le patrimoine culturel de la wilaya de Médéa est actuellement au centre d'une semaine culturelle et ce, jusqu'au 10 mai dans la wilaya de Chlef. Une soixantaine de participants, représentant les différentes facettes de la culture de la région, prendront part à cette manifestation, dont notamment des troupes de théâtre, de danses et de chants folkloriques. Ainsi, tout au long de cette semaine, le musée Abdelmadjid Meziane témoignera de la richesse du patrimoine culturel et artistique du Titteri. Au programme de cette manifestation cul-

tuelle, il y a plusieurs expositions dont celle des arts plastiques, de calligraphies, de photographies historiques, de costumes traditionnels, de plats populaires spécifiques à la région de Médéa. Il faut dire que c'est là l'occasion de faire connaître Médéa et ce qu'elle abrite comme valeurs sociales; de célèbres personnalités y sont nées et citer le regretté comédien Hassane El Hassani, connu sous le sobriquet de 'Boubagra' décédé le 25 décembre 1987 à l'âge de 74 ans ou l'illustre artiste chérif Kortbi décédé le 22 mai 2010 à l'âge de 73 ans. Le

programme élaboré pour l'occasion est d'autant plus varié qu'intéressant, puisqu'il y en aura pour tous les goûts: le chant, la poésie, la danse, le théâtre et notamment le théâtre pour enfants. Des conférences sur Médéa et son histoire sont également prévues pendant cette manifestation culturelle. On notera, cependant, que l'accent sera mis sur le thème «Villes et histoire», thème vecteur de cette semaine culturelle de Médéa, car il s'agit de ne pas s'écarter d'une réalité qui est que Médéa est un livre d'histoire passionnant.

B. O.

SIDI BEL ABBÈS

Un réseau de vol de véhicules démantelé

M. D.

Suite à des plaintes déposées par des citoyens au sujet de vols de voitures, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ont mis en place un dispositif de surveillance et sont arrivés à démanteler un réseau régional de vols de voitures qui sont utilisées par la suite à des opérations de contrebande à partir de la frontière Ouest du pays, lit-on dans un communiqué de la cellule de communication de la police. Dans la nuit du 02 mai dernier, aux environs de deux heures du matin, un véhicule de marque Peugeot 305 a été volé dans le quartier de Gambetta. 20 minutes après, le véhicule en question a été intercepté avec à son bord le nommé K.L. âgé de 30 ans. L'enquête

menée par les policiers a révélé un important lot de pièces de rechange des véhicules volés dissimulé au lieu-dit «domaine Si Hacène» à la périphérie de la ville de Sidi Bel Abbès. Suite à d'autres investigations, les enquêteurs ont découvert des complices dans la commune de «Djebballa», daïra de Nedroma. Il s'agit en fait, selon la police, de A.A. (26 ans) et A.A. (52 ans) qui ont été arrêtés après les procédures réglementaires suite à une résistance.

Quatre personnes mises en cause dans cette affaire ont été présentées devant le procureur de la république près le tribunal de Sidi Bel Abbès. Trois ont été placés sous mandat de dépôt et le quatrième a été relaxé, a-t-on souligné dans le communiqué de la police.

24.090 candidats pour trois examens

M. Kadiri

Ils sont officiellement 24.090 candidats aux trois principaux examens de fin d'année, à savoir le passage en 1^{er} AM (ex 6e) le BEM et le Baccalauréat. Pour le premier examen, deux dates officielles sont prévues le 29 de ce mois et le 26 juin pour la session de rattrapage. L'essentiel est le 29 mai où tout est fin prêt en attendant la réception des sujets arrêtés 24 heures avant, à savoir le 27 de ce mois de mai. Pour le BEM, il est prévu le 05 juin prochain mais les épreuves d'EPS, de musique et de dessin ont débuté dès le 2 mars passé dans une bonne ambiance, facilitée par les heureuses conditions climatiques. Enfin, l'examen du baccalauréat est prévu le 11 juin prochain. Pour cet examen, ils sont officiellement 6.947 candidats, plus qu'en 2010 où ils n'étaient que 6.375. Pour cette fois-ci, l'on dénote 3.154 filles et seulement 2.166 de sexe masculin, soit un total de 5.320, le reste, 1.567, sont des candidats libres, au total, le

chiffre sus cité 6.947 candidats où figurent une soixantaine de détenus dont une femme. 29 centres de déroulement sont prévus. Le nombre d'observateurs est de 377, indique un rapport détaillé présenté à la wilaya en termes de préparatifs très soutenus pour maintenir la bonne tradition organisationnelle. Le lycée Azza sera une fois de plus cadre de la codification régionale, quant au lycée Zeddour Ibrahim B., il a été retenu pour le volet correction. Pour le BEM, ils sont 7.435 candidats pour 48 centres de déroulement avec 96 observateurs. Le lycée Ennadjah, que dirige M.Cheniti G., a été retenu pour le volet correction, les copies des candidats de Sidi Bel Abbès s'achemineront vers d'autres centres de correction, précise la même source. Et dans l'examen de passage en 1^{er} AM (ex 6^e), ils sont 9.708 candidats répartis dans 92 centres de déroulement dont une trentaine au chef-lieu. L'école Taleb S. est retenue pour la correction. Soit au total 24.090 candidats des 3 examens.

SAÏDA

Les arboriculteurs éprouvés

Les arboriculteurs de la zone steppique, qui s'étend sur les communes de Moulay Larbi, Sidi Ahmed et Aïn El-Hadjjar, n'ont pas apprécié les ravages causés sur les bourgeons «à peine éclos», déplore l'un d'eux, des arbres fruitiers plantés en appoint de la céréaliculture. Les bourrasques de la semaine dernière ont élagué les fruits de leurs branches.

La grêle et le vent ayant soufflé avec une rare violence n'ont pas épargné les frêles apparitions, «en l'absence de brise-vent», avouera un fellah qui préconise des clôtures de cyprès, «comme à l'ancienne», dira-t-il. Fort heureusement, et la nature étant généreuse, la pluie, ces dernières 24 heures, est venue colmater les brèches, car elle permet la régénérescence des bourgeons et une récolte saine, mais tardive, ajoutera le fellah voué aux constats, l'échine courbée par le poids des ans et le travail manuel.

36 affaires au rôle de la session criminelle

Le tribunal criminel près la cour de Saïda traitera, durant la session criminelle qui s'étalera jusqu'au 18 mai prochain, 36 affaires impliquant 71 mis en cause dont 04 en état de fuite. Les crimes commis se rapportent à la fraude fiscale, aux homicides, à différentes atteintes et d'autres griefs ayant porté leurs auteurs devant cette juridiction.

Une affaire de contrefaçon de billets de banque, dont le montant a dépassé les 500.000 DA, et un cas d'appartenance et formation de groupe terroriste seront soumis au tribunal criminel. Rappelons que la compétence juridique de la cour de Saïda s'étend aux wilayas de Naâma et El Bayadh.

Ali Kherbache

TLEMCCEN

L'éthique médicale au menu

L'éthique médicale est le thème traité lors du colloque international organisé jeudi dernier par l'université Abou Bekr Belkaïd au sein de l'auditorium de la faculté de médecine Dr Benaouda Benzerdjeb, dans le cadre de la manifestation «Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011».

Allal Bekkaï

Les bouleversements induits par la pratique médicale sont multiples et majeurs... A ce titre, l'éthique implique une réflexion critique sur les situations et les comportements. Quel que soit le type d'exercice et malgré la complexité des techniques, nous devons rester des médecins de l'homme, capables d'écouter, de comprendre et d'accompagner, dans le respect absolu de sa personne, celle ou celui qui viendra se confier à nous...», dira M. Necib Berber, doyen de la FM. Et de relever que «Les enseignants ont une notion étriquée de l'éthique, beaucoup la confondent avec la déontologie ou le droit médical...». A ce propos, le Pr Ghawti Hadj Eddine Sari, de l'Observatoire citoyen afro-méditerranéen (Paris), qui donnera une communication sur «L'éthique et les cultures», clarifiera le concept : «L'éthique, c'est beau, c'est bien... C'est le bel agir» (d'après Jacques Berque). «On ne peut pas concevoir une action éthique sans sa dimension esthétique», devait-il souligner. Il rejettera le mot «akhlâqiat» et lui préférera «ih-cène», c'est-à-dire «la bienfaisance», qui est une dimension islamique aux côtés d'«el-imane» (foi) et «el-islam» (soumission), en précisant qu'il est faux de croire que «l'éthique est une émergence de la modernité et de la culture occidentale». Il ajoutera que «la conscience, c'est tout ce qui est défini sans subjectivité ni ambiguïté», citant Bachelard. «C'est la base de l'épistémologie (néologisme) consubstantielle à l'éthique islamique...». Selon lui, l'éthique est une dimension de l'être humain vivant avec l'autre. Il estime que l'altérité, c'est ne plus avoir peur de l'autre et d'aller vers l'autre...». Quant à la morale, il cite Rostad qui disait à ce propos : «C'est ce qui reste de la peur quand on l'oublie». «La morale est à l'éthique ce que la science est à la vie», conclura-t-il avec ce parallèle.

Le Pr Ghawti Hadj Eddine Sari interviendra une seconde fois avec «Ethique et recherches en médecine». «L'acte de recherche est neutre, n'allez pas chercher s'il est permis par Dieu. Ne dites pas halal ou haram mais éthique ou non éthique», lâchera-t-il tout de go. Et de souligner les ambiguïtés de la bioéthique (vocabulaire qu'il considère impropre du fait du préfixe bio, renvoyant à des réactions physico-chimiques) via une citation du sociologue anglais Richard Dawkins : «La science donne-t-elle du sens ? Nous sommes des machines à survie, des véhicules robots aveuglément programmés pour préserver les molécules égoïstes connues sous le nom de gènes». Dans ce sillage, il parlera du pacte triptyque (mithaq), à savoir la «fitra» de nature à nous permettre de «combattre le djahl (l'ignorance) et le doulm (le méfait)», l'humanité en potentialité (génomisme humain unique) et la nécessaire remise en cause de la certitude.

A ce titre, il évoquera l'histoire de Sidna Moussa (Moïse) relative à la Création : les quatre volatiles renvoient symboliquement, selon Ibn Arabi, à quatre fondements caractéristiques volatiles, à savoir l'ego incarné par le paon, le devoir par le coq, la paix par la colombe et la dignité humaine par le corbeau...

Dans la même veine mais sous un angle législatif et juridique, la Pr Fatima Zohra El-Kebir, du LBDD de l'université d'Es-Sénia, abordera l'«Ethique de la recherche médicale». «Le respect de la personne, la bien-

faisance et la justice sont les trois principes de base guidant la recherche médicale», fera-t-elle observer. Et de souligner : au plan pratique, intégrité, responsabilité et bonnes pratiques sont les bases de l'éthique de la recherche. La non-nuisance expérimentale, le respect de l'autonomie et de la dignité humaine, le devoir de confidentialité et de réparation s'inscrivent dans cette optique éthique. Promouvoir l'ERM, élaborer un code d'éthique, mettre en place un enseignement de l'ERM, analyser et contrôler tous les projets, créer des équipes multidisciplinaires, sont entre autres les recommandations émises en la matière... Elle conclura avec cette citation éthique de Diderot : «Il ne suffit pas de faire le bien, encore faut-il le faire bien»...

L'ISLAM ET L'ÉTHIQUE MÉDICALE

Le Pr M'hamed Benreddouane, dermatologue (faculté de médecine d'Alger), ancien ministre des Affaires religieuses, parlera des «Problèmes médicaux modernes et éthique de l'Islam» à partir du questionnement cardinal : «A qui appartient la vie ?». Il passera à la loupe le suicide, l'euthanasie, les dons et greffes d'organes, l'avortement, la planification familiale, la procréation assistée médicale... «Ces questions sont-elles soutenues par un phénomène d'angoisse ou une approche pédagogique ?», s'interrogera-t-il. «Il faut de l'éthique dans l'éthique», estime-t-il.

Cet animateur de l'émission «Avis religieux» sur Canal Algérie se prononcera à cette occasion (via des fetwas) sur l'avortement, la PAM, la drogue, la chirurgie esthétique, l'expérimentation pharmaceutique, l'euthanasie... Il se réjouira d'apprendre que «les restes humains de l'hôpital de Tlemccen bénéficient d'une sépulture décente à la périphérie du cimetière Sidi Senouci».

Le Pr Moussa Arada, chef de service hospitalo-universitaire (médecine interne), posera la «Problématique de l'éthique dans la recherche médicale». «La recherche est faite pour le malade et non le malade pour la recherche», une règle d'or que l'orateur énoncera d'emblée. Ce président du Conseil national de l'éthique des sciences de la santé soulignera que les dépenses dans le domaine de la santé dépassent largement le PIB. Et de dresser le tableau des quotas en matière de distribution de médicaments à travers trois continents : en Afrique : 1% du marché (14% de la population mondiale); en Europe : 30% (11% de la PM) et en Amérique du Nord : 44,4% (5% de la PM). D'où la profonde dimension éthique dans l'exigence d'une utilisation optimale à l'effort consacré à la santé au titre de la double éthique, celle des soins et celle des choix fondamentaux...

A travers le thème «Ethique et soins intensifs», le Pr Abdelhamid Aberkane, professeur de réanimation au CHU Benbadis de Constantine, constate «une marchandisation de la santé et une irruption de l'économique». L'ancien ministre de la Santé estime qu'«il y a une chaîne éthique et (que) la réactivité de notre système de santé est médiocre». 5 milliards de dinars sont consacrés aux soins (5.000 malades), l'hémodialyse étant la plus budgétivore, l'équivalent du budget de fonctionnement de tous les CHU. Il notera que l'espérance de vie est passée de 52 à 76 ans. L'ancien ministre de l'Enseignement supérieur proposera deux modèles : individuel-



liste et solidariste. Avant d'énoncer quatre grandes orientations : la méta-éthique (interdisciplinarité), l'éthique normative (prise de conscience des limites), la naissance d'une casuistique (droits et liberté du malade) et l'institutionnalisation de l'éthique. «Il n'y a pas d'éthique sans compétence», lâchera le conférencier.

Le Pr Larbi Abid, chef de service de chirurgie viscérale et oncologie, jettera un éclairage sur «Le positionnement éthique des soins palliatifs et de la fin de vie», un sujet très sensible. «Toute personne malade a le droit aux soins palliatifs et d'accompagnement» en vertu du credo «C'est ce qui reste à faire quand il n'y a plus rien à faire», soulignera cet expert dans le domaine de la bioéthique (Unesco). «La question de l'inutilité est l'un des problèmes les plus épineux de la pratique médicale contemporaine», fera-t-il observer. En cas d'affection incurable et terminale, le médecin «doit apaiser les souffrances physiques et psychiques du patient, éviter tout acharnement thérapeutique sans espoir, maintenir la qualité d'une vie qui s'achève, assister le mourant et agir de façon à permettre au patient de garder sa dignité», recommande-t-il. Et de décréter : «Le médecin n'a pas le droit de provoquer délibérément la mort du patient».

L'ÉTHIQUE FACE AUX ESSAIS THÉRAPEUTIQUES

A signaler qu'actuellement, quelques hôpitaux algériens se sont dotés de comités d'éthique qui ne sont interpellés que dans le cadre des essais cliniques et thérapeutiques, selon ce membre du comité d'éthique de l'hôpital de Bologhine, qui citera dans ce contexte Rames : «Il n'y a pas d'éthique individuelle sans dimension collective et réciproquement».

Un autre sujet aussi sensible que le précédent est celui de la «Procréation médicalement assistée à la lumière des écrits religieux», qui sera traité avec sérénité par le Pr Belkacem Chafi, chef de service de gynécologie obstétrique (EHU Oran). «Malgré les réticences qu'elles soulèvent, les PMA sont désormais cou-

ramment pratiquées ; ces nouvelles techniques semblent inaugurer le règne de «l'enfant-objet» commandé à la médecine moderne...», constatera ce spécialiste. L'infertilité (ou stérilité) est définie par l'OMS comme «l'incapacité d'un couple à parvenir à une conception et à mener à bien une grossesse à terme après un an ou plus de rapports sexuels réguliers et non protégés».

On estime que plus de 70 millions de couples à travers le monde sont infertiles (dont 10% dans le monde arabe). En Algérie, aujourd'hui, 10 à 15% des couples rencontrent des difficultés à concevoir et consultent pour infertilité. Qu'on en juge : 33,5% de désir d'enfant, 3,7% de stérilité et 129.500 couples infertiles... Quant au taux d'échec, il est estimé à 20% (6 tentatives d'insémination artificielle). Hors hôpital, une PMA coûterait la bagatelle de 30 millions en clinique privée. Le Pr Chafi fera savoir que la technique de la cryogénie est lancée (banque de sperme) à Oran. Evoquant la sexualité dans le cadre d'un mariage monogamique et indissoluble ainsi que l'adoption en cas d'infertilité, le conférencier soulignera qu'«il est moralement légitime d'essayer de dépasser sa propre stérilité; les moyens et leurs conséquences doivent quand même être évalués dans une perspective éthique...».

Le Pr Abdessamad Oussadit, professeur de médecine légale (CHU Tlemccen), abordera «Les aspects éthiques de la formation médicale». L'enseignement de l'éthique a été introduit dans le cursus depuis 10 ans, selon l'orateur, qui estime que ce module est théorique et le volume horaire réduit, soit 45 h (1,7%) sur 2.720 h pour la 6e année et 15 h pour la 1ère année. «Les poursuites engagées contre les médecins sont bien plus souvent liées à des difficultés relationnelles qu'à des défaillances techniques», dira ce médecin légiste, mettant le doigt sur l'examen et la relation cliniques. Les malades souhaitent rencontrer une personne et non une machine. A ce titre, il est indispensable d'informer les étudiants sur les droits des malades. Et pour cause. Un arrêt de la Cour d'arrêt de Paris (ar-

rêt Nobel de 1987) assimile la chambre d'hôpital à un domicile privé...

Pour coller a priori à la thématique de «Tlemccen 2011», le Pr Kaouel Meguenni, professeur d'épidémiologie (CHUT), président du comité d'organisation du colloque, choisira judicieusement la «Lettre de Rhazès à un de ses disciples : une leçon d'éthique» (reproduite sur le dépliant et le fascicule du programme). La missive que Abou Bakr Al-Razi a adressée à son disciple Abu Bakr Ibnu Qareb Arzi contient un premier avertissement : «Des choses les plus dures dans le métier du médecin, soigner les princes, les riches et les femmes (envers ces dernières, il doit préserver son regard et le limiter à la localisation de la pathologie)». Il lui rappelle que «Le médecin doit être l'ami des gens, gardien de leurs secrets. Cette lettre renferme d'autres recommandations éthiques et déontologiques liées au devoir de réserve, l'indépendance morale, le secret médical, la pudeur, la pitié, les honoraires, la continuité des soins, l'hygiène de vie, le charlatanisme (soin par l'expérimentation)».

Il faut signaler l'annulation de la communication «Morale, éthique et déontologie» du Pr Mohamed Bouziani (président du CRS et du CNO-CD) pour cause de santé, alors que celle du Pr Mokhtar Benkalfat (en pèlerinage) : «De la morale à la bioéthique», sera lue «par procuration» par le Dr Abi Ayed, chirurgien (un simple enregistrement vidéo préalable aurait été plus «communicatif»).

A noter la présence de l'association de formation continue «Errazi», alors que le Conseil régional de l'ordre brillera par son absence, ainsi que l'association des personnes âgées.

En marge des travaux se tenait (dehors), faut-il le mentionner, un sit-in d'un groupe de médecins internes qui criaient à tue-tête et à qui voulait les entendre : «On ne parle pas éthique si on ne l'applique pas !». Un véritable chahut en signe de protestation contre le silence observé par la tutelle depuis février dernier, date de l'envoi de la plate-forme de revendications en trois points (statut de l'interne, service civil et volet pédagogique).

GUELMA

Un 8 Mai 1945

Dès le début de sa conquête d'Algérie, le colonialisme français avait mis en branle le déni au droit de vivre de la population autochtone, qui était d'emblée considérée en infériorité car étant des «sous-hommes de races moins intellectuelles, à exterminer».

Menani Mohamed

L'invasion s'était traduite par des prises d'assaut contre des innocents sans armes, des razzias, des expéditions punitives sanglantes, des déportations, des assassinats collectifs, des déplacements de population pour parvenir à une mise en servitude de tout un peuple, en le déracinant de sa propre culture et son histoire identitaire. Le vrai visage du colonialisme ne peut être mieux défini que par ses théoriciens de la barbarie en Algérie, comme le colonel de Montagnac qui écrit dans ses mémoires de soldat : «toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées. Tout doit être saccagé, sans distinction d'âge, de sexe, l'herbe ne doit plus pousser là où l'armée française a mis les pieds. Voilà comment il faut faire la guerre aux Arabes. En un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens». Pour le général Saint Arnaud : «on ravage, on brûle, on pille, on détruit les maisons et les arbres». La darwinisme ambiant en 1859 avait intégré le génocide dans l'air du temps et admettait que «le progrès véhiculé par le colonialisme puisse utiliser l'extermination des races moins intellectuelles».

Ces actes d'extermination étaient les rituels macabres des généraux Pélicier et Bugeaud qui n'hésitaient pas à brûler les moissons, à vider les silos, à tuer sans distinction et à violer à titre de récompense, à chaque bataille. Le général Lamoricière affirmait : «avoir mis le pays à sac s'emparant de tout ce qui peut être utile pour l'entretien de l'armée en faisant vivre ainsi la guerre par la guerre et à repousser toujours plus loin les

autochtones de façon à s'assurer de la maîtrise complète des territoires conquis». Ces objectifs atteints par l'emploi d'une terreur de masse avaient permis l'implantation et le développement de nombreuses colonies de peuplements, avec l'impossibilité de retour des anciennes tribus. Tel qu'il est structuré et conçu par ses généraux, l'Etat colonial se présente comme un état d'exception sur un régime politico juridique ayant des fondements raciaux, culturels applicables aux seuls colons.

Léon Blum parlait «du devoir des races supérieures» et Jules Ferry, fondateur de l'Empire colonial, définissait le but de la Colonisation par ces termes cyniques : «une France qui doit porter où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes et son génie». Maître Jacques Vergès, l'avocat qui «dérange», avait fait un commentaire aux propos de Jules Ferry «concrètement cela signifiait la disparition programmée de tous les signes de culture du colonisé. Ses institutions meurent ou sont pétrifiées, sa religion devient superstition, son droit ravalé au rang de coutumes, ses rues portent les noms des conquérants, les fêtes des autres auront remplacé les siennes. Si c'est cela l'aspect «positif» de la colonisation, il y a confirmation plutôt d'un génocide culturel caractériel qui distingue le colonialisme français des autres crimes contre l'humanité.

Ainsi après la barbarie de l'invasion, la terre brûlée, le langage de l'exploitation, l'asservissement, le génocide culturel, la déshumanisation de l'autre, la mystification et le fantasme de l'assimilation, l'on retrouve encore des annés qui déploient leur mépris et leur arrogan-

ce à la face des peuples libres pour faire l'apologie du colonialisme à l'aube du troisième millénaire. Frappés de cécité l'on pousse l'ignominie jusqu'à la «réhabilitation de l'OAS», une autre cruauté nazie sans se remémorer le nombre d'Algériens mobilisés et engagés sur le front du combat pour libérer l'Europe de l'emprise fasciste et les statistiques sont toujours là : plus de morts Algériens pour la France au cours de la Seconde Guerre mondiale que de résistants au cours de la même période.

Les travailleurs algériens, toujours aux premières lignes, étaient désignés pour les missions de sacrifice, ils ont arraché plus que leur part à cette victoire que vont fêter les peuples «supérieurs» libérés. Au revers de leur médaille militaire, l'on décrypte qu'ils sont renvoyés non pas dans leurs foyers mais à leur code de l'indigénat, à la ferme du colon et son travail de forçat. Ce statut esclavagiste qui était décrété par le Conseil supérieur de la colonisation en 1884. A cette date là, Adolph Hitler n'était pas encore né.

Après l'effondrement de Berlin et la Capitulation. Après tant de souffrances des peuples d'Europe, la bête immonde était morte. Cependant, à la même heure quand sonnait le tocsin de l'armistice et la libération de toute l'Europe du joug nazi fasciste, la France coloniale entama une remise à niveau de son génocide culturel sur le peuple algérien en perpétrant le crime le plus abject, le génocide parfait. C'était, il y a 66 ans, la folie meurtrière, la répression féroce à Guelma, Sétif, Kherrata... C'était 45.000 morts. C'était le 08 mai 1945, le crime contre l'humanité, le génocide que la mémoire collective ne peut oublier.

MÉDÉA

L'Internet prend le dessus

Rabah Benaouda

Face à l'invasion brusque et accélérée de la technologie à travers ses nombreux moyens de communication audio-visuels, l'Internet principalement, l'utilisation du livre et donc l'utilité de la lecture se trouvent grandement menacés de disparition.

C'est autour de cette problématique que se sont axés les travaux du «Séminaire national sur la littérature de l'enfant et les milieux électroniques» dans sa troisième édition qui a eu lieu dernièrement à Médéa et qu'a abrité la grande salle de conférences Dr Mohamed Bencheb de l'université Dr Yahia Fares. Une manifestation culturelle qui a été organisée par la direction de la Culture de la wilaya de Médéa, en étroite coordination avec l'UDYF de Médéa et rehaussée par la présence de Mme Z'hor Ounissi, ancienne ministre de l'Information, qui accompagnait le wali de Médéa, M. Brahim Merad et les autorités civiles et militaires. Un séminaire national qui a été caractérisé par la présentation de 22 communications animées par des docteurs et professeurs du monde de la littérature, et du livre plus précisément, venus de différentes univer-

sités du pays (Alger, Mostaganem, Constantine, Oran, Sétif, Ouargla, Skikda, Médéa et Tlemcen ainsi que de pays amis dont la France, le Soudan, la Tunisie... L'occasion pour honorer la mémoire de Abdelkrim Euldji, un des dignes fils de la ville de Médéa, plus connu, sous son nom littéraire de «Djamel Ettahiri (1947-1999), écrivain et poète, celui qu'on surnommait «le grand ami des enfants» pour ses nombreuses œuvres (contes, poèmes, textes) dédiées justement aux enfants, et dont la famille a été honorée à cette occasion.

Un séminaire national qui a duré trois journées pleines et qui a pris fin par la lecture des recommandations, au nombre de seize qui traduisent toutes l'importance qui doit être accordée à la littérature de l'enfant. Seize recommandations qui ont été formulées après les 22 communications qui ont été suivies de débats responsables, parfois contradictoires. Parmi les communicants, nous citerons Tayeb Ould Aroussi (directeur de la bibliothèque du monde arabe de Paris), Hatem El-Fetnassi (université de Sousse -Tunisie), Abdelhakim Saïm et Djamil Mustapha-Zeggai (Oran, Saïd Benzerga (Bouzaréah), Adel Boufennaz (Skikda), Leïla Benaïcha (Sé-

tif), Mohamed Belaïdouni (Mostaganem), Fadhéla Seddik et Abdelhakim Ouali-Dadda (Tlemcen), Mohamed Sid Ahmed Mustapha (Soudan), Akram Belamri et Hocine Ras El-Djebel (Constantine), Laid Djellouli (Ouargla)... ainsi qu'une dizaine d'autres professeurs de l'UDYF de Médéa.

Des communications qui ont toutes tourné autour de l'enfant, sa littérature, son milieu culturel, la technologie le concernant, le rôle des bibliothèques et des technologies modernes dans le développement de la personnalité de l'enfant, les jeux électroniques entre avantages et inconvénients, la modernisation du théâtre scolaire pour un enfant doué et intelligent, la littérature de l'enfant et l'importance du livre comme la lecture, la littérature numérique destinée à l'enfant, la culture de l'enfant et les défis de la mondialisation... Un «séminaire national sur la littérature de l'enfant et les milieux électroniques» dont une des 16 recommandations appelle le ministre de la Culture à «le prendre en charge et lui donner une audience internationale, au sens plein du mot, et faire de la wilaya de Médéa le siège de la ligue nationale de la littérature et de la culture de l'enfant».

SOUK AHRAS

Sur un air de poésie

Un recueil de poèmes populaires intitulé «Diwane Hadj Bouragaâ» vient d'être édité à l'initiative de deux chercheurs du centre universitaire de Souk Ahras.

Ces universitaires, Djallal Khechab et Guendouz El-Kelblouti, ont réuni dans cet ouvrage de 100 pages, paru aux éditions Vecera, une quarantaine de poèmes classés en trois sections : lyrisme, patriotisme et ascétisme.

Hadj Bouragaâ, de son vrai nom Ahmed Benmohamed Messaâdia, est né en 1903 à la mecha Ennaacha, dans la commune d'Aïn Zana, dans la wilaya de Souk Ahras. Grande figure de la poésie populaire locale, il est mort en 1991.

Ce poète populaire a su évoquer dans ses poésies, avec une grande profondeur, la misère, l'amour, la trahison et la guerre de Libération, affirmant ces universitaires dans leur introduction du recueil. Ils ont inscrit cet ouvrage dans le cadre d'un vaste projet de collecte des traditions orales de la région qui constituent, ont-ils estimé, un «pan important de l'identité nationale».

Ce duo de chercheurs annonce également mener, à l'heure actuelle, une opération de collecte des proverbes populaires de la région de Souk Ahras devant parallèlement faire l'objet d'une étude sociologique.

ALGER

Les lauréats du «Microphone d'Or» primés

La Radio nationale a primé les meilleurs programmes radiophoniques, lors de la cinquième édition du «Microphone d'Or», organisée jeudi soir, au centre culturel Aïssa Messaoudi. Un jury constitué de sept membres expérimentés dans le domaine de l'information, présidé par l'écrivain et ancien ministre Kamel Bouchama, a évalué plus de 170 programmes de la Radio nationale en course pour le «Microphone d'Or». M. Bouchama a indiqué que le jury qui a travaillé «en toute liberté et dans la transparence» a retenu cette année les meilleurs programmes radiophoniques répondant aux critères définis dans le règlement du concours. Pour sa part, le ministre de la Communication, M. Nacer Mehal, a souligné dans une déclaration, l'importance de l'organisation de ce genre de concours, en vue d'améliorer la performance du journaliste et de mettre en exergue les compétences professionnelles de la Radio nationale. Le ministre a estimé que cette rencontre constitue un espace idoine pour évaluer les carences, améliorer le niveau des journalistes et promouvoir la créativité. Il a appelé à cet effet, à la poursuite de cette démarche dans un cadre transparent afin de renforcer la créativité journalistique. Le directeur général de la Radio nationale, M. Tewfik Khelladi a, de son côté, souligné l'importance de ce concours, qui en est à sa cinquième édition, dans l'amélioration du produit radiophonique. M. Khelladi a salué les efforts que ne cesse de consentir la Radio nationale afin d'offrir aux auditeurs des programmes diversifiés et de proximité, soulignant que ce concours est à même d'encourager les professionnels de la Radio nationale à davantage de créativité. Dans ce cadre, la chaîne I de la Radio nationale (langue arabe) a remporté cette année quatre prix du «Microphone d'Or»

dans les catégories collective et individuelle. La Chaîne I s'est vue ainsi octroyer le prix spécial pour son reportage «Dernier voyage à Hanoi - Vietnam en 1974». Dans la catégorie individuelle, le journaliste Saâd Trafi de la même chaîne, a remporté le prix de la meilleure animation radiophonique. Le réalisateur Abdelkrim Abed a également été primé pour la qualité de sa contribution à ce reportage. Mme Sahsala s'est vue pour sa part, attribuer le prix de la meilleure voix. Dans la catégorie collective, le prix du meilleur présentateur de journal d'information du 25 avril 2011 et meilleur programme sportif de football est revenu à la Chaîne III de la Radio nationale (langue française). Dans la catégorie individuelle les journalistes Nadjib Idris et Souad Ben Baâtouche de la Chaîne III se sont partagés le prix de la meilleure présentation de journal d'information. Dans la catégorie collective, la Chaîne II de la Radio nationale (langue amazighe) a remporté le prix du meilleur programme interactif intitulé «Tizi Maden» qui traite de la problématique du kidnapping. Radio Algérie internationale a, pour sa part, remporté le prix du meilleur programme politique alors que radio Tlemcen s'est vue attribuer le prix du meilleur programme culturel sur la culture islamique intitulé «un passé antique et un avenir honorable».

Quant au prix du meilleur programme pour enfants, il est revenu à la radio régionale de Annaba pour le programme «Papa emmène-moi au théâtre» qui sensibilise les enfants à l'importance de la protection de l'environnement.

A cette occasion, le prix exceptionnel a été attribué à l'artiste, créateur et musicien compositeur, le défunt Mohamed Harrat, qui a offert le répertoire de toutes ses créations musicales à la Radio nationale.



NOUS CONTINUERONS À RÉUSSIR

Sofiane, Adnane, Souad, Mustapha, Sabrina et Yacine

“ Nous sommes fiers d'avoir été élus meilleurs employés de l'année 2010. C'est la reconnaissance de notre performance et c'est une source de motivation supplémentaire pour réussir ensemble.

Aujourd'hui, nous sommes les meilleurs employés de l'année 2010.

Demain, nous aspirons à aller encore plus loin. ”



L'Algérie تعيش

www.djezzy.com

Chez Djezzy, nous encourageons les collaborateurs à développer leurs compétences et leur savoir-faire. C'est notre engagement pour conjuguer la réussite individuelle et collective.



SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE
L'ETAT TOURISME ET HOTELIERIE
- SGP GESTOUR
EPE - CGT ANDOULOUSES
SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 306.000.000,00 DA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°075/DG/BOG/2011

L'Entreprise Publique Economique de Gestion du Centre Touristique, les Andalouses, lance un avis d'appel d'offres ouvert national pour l'approvisionnement courant en différentes matières d'œuvre et produits alimentaires, répartis sur les lots suivants :

- Lot n°01 : Denrées stockables (alimentation générale et produits de pâtisserie).
- Lot n°02 : Denrées périssables (fruits et légumes).
- Lot n°03 : Viandes, volailles et poisson frais.
- Lot n°04 : Viandes et poisson congelés.
- Lot n°05 : Droguerie.
- Lot n°06 : Papeterie et fournitures de bureau.
- Lot n°07 : Imprimerie.
- Lot n°08 : Articles d'électricité.
- Lot n°09 : Articles de plomberie.
- Lot n°10 : Produits de maçonnerie.
- Lot n°11 : Produits de peinture.
- Lot n°12 : Quincaillerie, petit outillage et articles de froid.

Les fournisseurs et/ou concessionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la réception du Complexe Touristique les Andalouses, contre paiement de la somme de 4.000,00 DA, représentant les frais de reproduction.

Les soumissionnaires remettront leurs offres dans deux enveloppes cachetées, séparées et anonymes ne comportant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°075/DG/BOG/2011
Approvisionnement courant en matières d'œuvre et produits alimentaires
Pour le compte de l'EPE/GCT Andalouses
Lot n°..... (A préciser)
Soumission à ne pas ouvrir

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 15 mai 2011 à 16 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu le 16 mai 2011 à 14h, au siège de l'Entreprise Publique Economique de Gestion du Centre Touristique les Andalouses en présence des soumissionnaires.

EPE/GCT ANDALOUSES EL-ANCOR ORAN Tél: (213) 041.26.01.34 - Fax: 041.26.01.33
WWW.Cplx-Andalouses.com E-mail: info@cplx-andalouses / N° CPTÉ CPA 402 401 70811 03/41
R/00 B 104 277 Identification fiscale 0 992 311 000 23 447/ N° Article d'imposition 311 057 00 191



SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE
L'ETAT TOURISME ET HOTELIERIE
- SGP GESTOUR
EPE - CGT ANDOULOUSES
SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 306.000.000,00 DA

AVIS D'ADJUDICATION
N°076/DG/BOG/2011

L'Entreprise Publique Economique de Gestion du Centre Touristique les Andalouses lance un avis d'adjudication pour la location en gérance libre à titre temporaire (saison estivale 2011) des locaux suivants :

- Terrasse bleue.
- Terrasse crémerie.
- Cybercafé.
- Bureau tabac et artisanat (Centre Commercial).
- Alimentation Générale (Centre commercial).

Les personnes ou entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du Complexe Touristique les Andalouses, contre paiement de la somme de 4.000,00 DA représentant les frais de reproduction.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres dans deux enveloppes cachetées, séparées et anonymes, l'enveloppe extérieure ne comportant que la mention suivante :

AVIS D'ADJUDICATION N°076/DG/BOG/2011
Gérance libre - locaux commerciaux / l'EPE GCT Andalouses
Soumission à ne pas ouvrir - Nom du local.....

Le délai de remise des offres est de vingt (20) jours à partir de la date de la première parution du présent avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 60 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu le 17 mai 2011 à 14h00 au siège de l'Entreprise.

Les soumissionnaires retenus seront contactés par courrier recommandé ou par téléphone au plus tard quarante-huit (48) heures après l'évaluation des offres.

EPE/GCT ANDALOUSES EL-ANCOR ORAN Tél: (213) 041.26.01.34 - Fax: 041.26.01.33
WWW.Cplx-Andalouses.com E-mail: info@cplx-andalouses / N° CPTÉ CPA 402 401 70811 03/41
R/00 B 104 277 Identification fiscale 0 992 311 000 23 447/ N° Article d'imposition 311 057 00 191

El Khroub Des locaux communaux changent de mains

A. Mallem

Lors de la dernière délibération de l'assemblée communale d'El Khroub, au courant du mois d'avril dernier et dont les conclusions ont été approuvées par les autorités de tutelle, en l'occurrence la wilaya de Constantine, les bénéficiaires de 15 locaux commerciaux, construits dans le cadre du programme de micro-entreprises réalisé par la commune au niveau de la zone industrielle de la ville, ont été déchus de leurs droits à l'usage de ces locaux qui viennent d'être attribués à d'autres candidats.

Pour rappel, les bénéficiaires avaient formulé des réserves sur la localisation des commerces qui, selon eux, ont été implantés dans une zone où, commercialement parlant, la rentabilité est nulle. Ils avaient également invoqué l'absence d'équipements sanitaires, de sécurité, etc., et ont refusé d'ouvrir leurs locaux pour l'exercice des activités commerciales pour lesquels ils avaient postulé.

Requis par l'assemblée populaire communale d'El Khroub, un huissier de justice a remis, mercredi dernier, les notifications de retrait de l'octroi des locaux aux

concernés en leur demandant de remettre les clés à l'autorité de tutelle, en l'occurrence la mairie. Contacté hier, le président de l'APC M. Hemaizia Boubekeur a expliqué que ces 15 «pseudo-commerçants» n'ont jamais obtempéré aux différentes mises en demeure qui leur ont été signifiées par l'APC qui leur a demandé à plusieurs reprises, et avec insistance, d'ouvrir les locaux pour exercer les activités commerciales souhaitées et inscrites aux cahiers des charges. «Malheureusement, depuis 4 ans, ces locaux sont demeurés fermés, à l'abandon et livrés à la détérioration», a affirmé le maire. «Nous avons donc décidé de les déposséder du bénéfice de ces commerces pour les octroyer à 15 autres prétendants qui recevront leurs titres d'attribution dans une semaine».

Ces nouveaux bénéficiaires auront un délai d'un mois pour ouvrir les locaux à l'exercice des professions qu'ils ont proposées. Ces dernières se résument aux activités de la couture, de la coiffure, la plomberie, la soudure, etc.

Dans le cas contraire, a ajouté le maire du Khroub, «ils pourront être déchus à leur tour et remplacés par 15 autres qui seront plus disposés à travailler».

Des pièces archéologiques qui posent problème

A. El Abci

«Une enquête sur une affaire de deux pièces archéologiques datant de l'époque romaine, comportant des gravures et concernant la région de Békira, découvertes au domicile d'un citoyen de cette localité qui refuse de les rendre, est actuellement en cours.» C'est ce qu'indique M. Mohsen, en marge de la journée de sensibilisation sur le trafic et la contrebande des pièces du patrimoine archéologique en Algérie. Le représentant de la direction de la Sûreté de la wilaya, lors de cette rencontre, a fait une communication au nom de ce corps.

Cette journée qui entre dans le cadre du mois du Patrimoine, organisée par la direction de la Culture et de l'association des amis du palais du Bey, a eu lieu hier, au palais de la Culture Malek Haddad et a été animée par des spécialistes et des représentants de la douane et de la police. Et M. Mohsen de poursuivre que «le citoyen en possession des vestiges archéologiques en question qui consistent, précise-t-il, en deux blocs de rocher avec des gravures, ne veut pas les rendre pensant qu'ils lui appartiennent, car les ayant trouvés sur un lot de terrain qu'il venait d'acheter. Ignorant, et certainement de bonne foi, que si le terrain acheté lui appartient effectivement, par cet acte même, il n'en est pas tout à fait de ce qui se trouve dans son sous-sol, et particulièrement lorsqu'il s'agit de pièces archéologiques et donc de la mémoire du pays.» Et d'observer que

«dans ce cadre, l'on comprend la nécessité d'un travail de sensibilisation en direction des populations et de la société civile, à l'instar de cette journée sur le trafic touchant le patrimoine archéologique local.» A ce propos, le président de l'association des amis du palais du Bey, dans sa courte allocution d'ouverture de ladite journée a bien insisté sur l'implication de la société civile dans la protection du patrimoine culturel en général, vestiges archéologiques, pièces artistiques, gravures rupestres, etc. Le travail aussi important soit-il, de la police, de la gendarmerie et de la douane ne peut suffire pour endiguer le phénomène de contrebande en matière de patrimoine, le citoyen informé et sensibilisé à ce problème peut se révéler d'un apport précieux dans l'action de protection.

Quoi qu'il en soit et selon M. Mohsen, la région Est a été, de 1995 à 2008, le théâtre de plusieurs vols de pièces archéologiques et artistiques survenues dans les régions frontalières avec la Tunisie. Il en est ainsi du vol du masque de Gorgone pesant pas moins de 400 kg dérobé du musée de Annaba, de 09 têtes de statues en marbre du musée de Skikda, de 08 autres têtes de statues datant de l'époque de Caracala, en plus de la disparition de 50.000 pièces de monnaies romaines et byzantines de la région de M'daourouch à Souk Ahras, etc. Cependant la coopération avec les services concernés de la Tunisie, a permis en 1999 la récupération de 11 pièces datant de la présence romaine.

Les déchets ménagers, toute une histoire !

Selon plusieurs habitants de la nouvelle ville Ali Mendjeli, «les nombreuses promesses faites par la mairie quant au ramassage des déchets ménagers, n'ont pas été tenues». En effet, disent-ils, «les déchets s'entassent toujours de plus en plus, les bacs de grande capacité débordent d'ordures et sont depuis, transformés en lieu de rendez vous de chiens et de vaches errantes à la recherche de pitance, alors que l'atmosphère est pleine d'une odeur de pourri qui vous prend à la gorge».

Pourtant, insistent nos interlocuteurs, « nous ne cessons d'interpeller les autorités qui finalement nous ont promis que des contrats ont été signés avec des micro-entreprises, qui ont été chargées de ces travaux. On attend donc, mais il faut souligner que le doute s'est installé au sein de la population».

Les automobilistes perdent le nord

Toujours dans le domaine de la circulation routière, plusieurs automobilistes étrangers à la région, se sont plaints de l'absence d'une plaque signalant l'entrée de la gare routière d'El Khroub. Désirant pénétrer dans la ville par le côté Sud, on emprunte une bifurcation censée nous diriger là où on le souhaite. Malheureusement après quelques dizaines de mètres, nous nous retrouvons au beau milieu d'une grande quantité de bus et de taxis, car il s'agit de la gare routière. Renseignements pris, on nous a précisé que la bretelle en question se trouve une centaine de mètres plus loin, mais non signalée par un panneau.

Sensibilisation sur les accidents de la route

Le palais de la culture Malek Haddad, abrite depuis avant-hier, une exposition relative à la sensibilisation de la population sur les accidents de la circulation. Cette rencontre qui se déroulera jusqu'au 10 mai prochain, organisée par les services de la circulation de la sûreté de wilaya, a pour thème «la route est un droit pour tous» a pour but, à l'aide de chiffres, de statistiques et de photos d'accidents de la route, d'attirer l'attention de tous sur les ravages effroyables causés, aussi bien par des voitures légères que par des poids lourds.

A. C.

La sous-traitance aura son salon



Un salon de la sous-traitance dans l'industrie mécanique, sera organisé à Constantine au mois de juin prochain, annonce un communiqué de la cellule de communication de la wilaya diffusé hier, qui précise que cette perspective a été évoquée en marge de la visite effectuée, jeudi dernier, à Constantine, par le ministre de l'Industrie, de la Pme et de la Promotion de l'investissement. En effet, en visitant l'entreprise algérienne des équipements et machines-outils de Oued Hamime, Alemo, le ministre qui était accompagné du wali et des autorités locales, a entendu les responsables de cette unité industrielle, parler de 1.500 factures pro-format établies pour de nombreuses petites et moyennes entreprises, établies dans le cadre des dispositifs de l'emploi pilotés par l'Ansej et la Cnac et versées dans le créneau de la sous-traitance mécanique qui ont été créées par des jeunes. Le représentant du gouvernement s'est rendu compte de la véritable pépinière en matière de sous-traitance qui se tisse autour de l'industrie mécanique et, en discutant avec les autorités locales, l'idée de création de ce salon est venue. Cette manifestation économique visera à développer le tissu industriel local et constituera une occasion pour les sous-traitants

de la ville de se connaître, d'échanger des informations et également de s'enquérir des besoins réels et des attentes des entreprises qui devront prendre part à l'événement.

Dans la foulée, le ministre de l'Industrie, de la Pme et de la Promotion de l'investissement a révélé que la facture de la sous-traitance de nos entreprises atteint annuellement un montant de 3 milliards de dollars et les pouvoirs publics tentent de réduire cette facture à court et moyen termes en encourageant la création des petites et moyennes entreprises versées dans le créneau de la sous-traitance et en leur accordant 20 % du marché.

Sur un autre plan, le ministre a été convaincu par l'idée de recherche technique et de transfert des métaux présentée par les autorités locales et a déclaré que ce projet a été approuvé. C'est alors que le wali, M. Noureddine Bedoui est intervenu pour expliquer que l'université Mentouri, avec ses laboratoires de recherche dans ce domaine, contribuera à la création d'un noyau de transfert des métaux. Ainsi, le ministre a estimé que le projet donnera certainement un essor et une portée prometteuse pour la mécanique, non seulement au niveau du pôle constantinois des industries mécaniques, mais à l'échelle nationale.

A. M.

Trois blessés sur la route

Deux accidents de la circulation qui ont provoqué des blessures à trois personnes dont une fillette âgée à peine de dix ans, ont eu lieu vendredi dernier. Selon la Protection civile, le premier des accidents est survenu à 17 heures à hauteur de la cité des 1200 logements d'El Khroub. Une fillette de dix ans, a été renversée par une «R4». L'enfant blessée sur plusieurs parties du corps, et après avoir été soignée sur

place, a été évacuée vers l'hôpital de la ville, tandis que la police rendue sur les lieux, a ouvert une enquête. Plus tard, vers minuit, deux voitures se sont télescopées à l'intérieur de la cité des 146 logements dans la petite localité de Guettar El Aich, près d'El Khroub. Deux des passagers ont été blessés. Ils ont été évacués vers les services des urgences chirurgicales du centre hospitalier universitaire.

A. C.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

05 jomada ethani 1432

El Fedjr 03h55	Dohr 12h30	Assar 16h18	Maghreb 19h30	Icha 21h00
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



APARTEMENTS

■Promoteur vend à Ain Turck / ORAN 17 appartements haut standing avec cuisine équipée - Matériaux nobles - Tél. 0553.78.91.77

■A vendre appart. F3, 90 m², 2 façades, 1er étage, 2 parkings, refait à neuf 100% USTO HLM en face clinique Benmansour. Prix après visite. Libre de suite - Tél. 0551.77.55.86

■Vends F4, 2ème étage, quartier calme, bon voisinage - avec Acte - cité les Falaises Gambetta - Tél. 0699.20.23.13

■Part. loue Appart F7 160 m² Bd Soummam 1er étg. mitoyen hôtel Royal. Loue villa 220 m² 2 niv. Nouvelle cons. 2 Sal. 10 m x 5, 4 Ch., 3 SDB, garage, cuis. américaine équipée Ain El Turk Corniche Oranaise mitoyenne nouvelle Daira centre A.Turck pour siège de Sté, banque, assurance - Tél. 041.29.62.68 - 040.22.49.87

■SIDI BEL ABBES: Loue F3 meublé pour courte durée, bien situé en plein centre-ville, avec toutes commodités - Tél. 0553.09.33.88

■Location: Appartement F3 équipé 4ème étage cité les Falaises Gambetta - Oran - Tél: 0557.27.29.11

■A vendre Apprt F3 + hall, 3ème étage cité Grande-Terre. Prix après visite - Tél: 0699.25.81.81

■Vends F3. Acté. 2ème étage Rue des Moulins (Cherouafi Ahmed) angle boulevard Marceau - Contactez 0794.16.57.88

■IMPORTANT: Pour Société étrangère cherche des Apparts, villas, immeubles, sur GB., terrain, grands locaux pour showroom - La Belle Epoque Immo. Tél/Fax: 041.50.17.70 - 0551.27.25.25

■Vds F3 + balcon + loggia. Acté. 3e étg. ds immeuble 4 étg. + garage - Cité Grande Terre (les Coopérants) - Tél: 0697.50.26.97 - prix après visite

■Vds Apparts: F3 la Vieille Mosquée + F4, F3 USTO + F3 P. du Jour + F4 Monte-Carlo + F3 Miramar + F3 L. B. Mhidi + F2 Bel Air + F3 Maraval + F1 Plateau - AG BENSALD - 04. Rue Med Khemisti - Oran - www.immobilierbensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■Locat. Apparts: F6 Protin + F5 à Seddikia + F4 Larbi Ben Mhidi + F4 Med Khemisti + F5 la rue d'Arzew + F5 à USTO + F3 Akid Lofi + F3 Hai Zeitoune + Etage de villa, F7 Maraval - AG BENSALD - 04. Rue Med Khemisti - Oran - www.immobilierbensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■Appartement à vendre: F3, 1er étage cité les Planetes V. Hugo (bn Sina) ORAN - Tél: 0558.19.50.21

■Loue F2, 2ème étage + garage Hai Yasmine - ORAN - Tél: 0550.96.08.41

■Vends bel et spacieux F3 nouvelle construction, grand salon, Cuis, américaine, double façade. Acté. 98 m². Résidence Djebbari El Barki - ORAN - Tél: 0669.74.56.55

■Vends bel F4 acté. D.F.G Stand. Hall, cuis., SDB/ baignoire, G. balcon, vue S/mer. Imm. propre, fermé, bon Vois. au Bd Adja Benoudia - Plateau. ORAN. P.F. 750 U - Contactez Tél: 0797.96.71.12

■Loue F3 Akid Lofi + F4 Yasmine + F3 pour bureau - Vends F3 + F2 centre-ville - Tél: 0772.20.56.91

■A vendre / Echange F4, 2e étage, 2 entrées, 2 façades, 105 m², libre, parking véhicule dans immeuble. C.V. Oran + terrain 32 m² bord de mer viabilisé, bel endroit, aménagé - Acté à Petit Port - Tél: 0795.17.08.41

■A vendre appartement 3 pièces, 3ème étage, refait à neuf, cité les Falaises à côté Mobilart ORAN - 0770.500.294

■A vendre appartement 127 m², place Victoires, 5 pièces + cuisine + SDB + grande terrasse, 4ème étage, centre-ville d'Oran - 0779.37.28.29

■MOSTAGANEM. Loué à société ou étrangers, 6 appartements meublés, téléphone, internet, climatisation... 2 garages pour 3 véhicules - Contactez 0552.29.44.21 ou 0773.74.84.03

■Vds ou Ech. contre similaire à Maraval, F3 Dble Faç., bien aménagé, Sal. + 2 Ch. + salle à manger + Cuis. + SDB + WC (chauff. + ch-eau + citerne 1000l + tél. fixe). Intermédiaire s'abstient. Prix intéressant. Groupe de Lattre de Tassigny 7ème étage Oran - Tél: 0771.92.81.68 - 0550.91.51.22

■A vendre ou à louer studio neuf. Acté - à Oran-Ville derrière El Anik St-Pierre Oran - avec sanitaire - Contacter 0661.20.41.39

■Un jeune couple cherche location d'un appartement F2 ou F3 à ORAN - 0771.03.57.46

■A louer Apprt F2, 3ème étage, Hai Yasmine, bien situé, proximité Promotion Hasnaoui - 18 / mois - 1 an d'avance - 1 mois caution - Tél: 0699.02.50.02

■Loue: F4 1er étg. Bel Air. F5 C.V. F4 1er étg. côté Soummam. F3 Amardiers. F4 wilaya 1er étg. F2 A Lofi - Vds: F3 Monte-Carlo. F6 Kargeul. Studio C Perret - Loue immeuble (8 F2) et immeuble (6 F3) C.Ville pour Sté - Vds villa + carcasse jardin 1200 m² Oran-Est - Ag. Imm. NOUR. Choupot - 0773.30.81.70

■"NOR" Gambetta (face mosquée) Tél: 0796.30.57.16 / 0550.56.38.05 - Vente: F3 les Falaises Gambetta - F2 Lamartine - Lot 245 m² 2 façades Canastel - Lot 300 m² (R+1) T

■A vendre F2 refait à neuf d'une superficie 51 m² sis à Ain Témouchent cité El Baraka - Contacter - N° 0770.81.78.82

■Cherche achat un appartement F4 ou F5 à la cité Grande-Terre - N° 0797.57.40.34

■A vendre Apprt F3. Acté + livret foncier. RDC. 3 façades, toutes commodités. Marval, quartier calme, résidentiel. Conv. Prof. Sil. Burx ou habitation. Curieux s'abst. - Tél: 0790.51.10.78

■Vends F4 spacieux, très ensoleillé, en plein centre-ville, double façade - Pas d'intermédiaire - Nous contacter au: 0771.00.83.04

■A vendre Apprt 3ème étage centre-ville d'Oran près du Consulat de France, 3 P.C., S., 2 façades, avec ascenseur, angle Rue Bugeaud Rue Remonte - 0772.89.66.74 - 0771.34.54.41

■Vends appartement F3 de luxe. Sup. 130 m², refait à neuf. Acté - à 100 m du Marché de Boulanger. Curieux et Intermédiaire s'abstient. Visite sur RDV. Convierdrait profession libérale, médecin... Prix après visite S.V.P. - Tél: 0778.50.67.46

■Vends Appart R.D.C. F3 + C. grande + SDB + WC + garage isolé. Eau H/24 - Tél. 0550.64.65.44

■Fabrication, livraison et pose de Cuisines, Dressings et autres Meubles de rangement - en MDF - Prix imbattables - Qualité garantie - Appelez ou visitez notre Showroom ORAN - Tél: 0559.354.231

■Fabrication, livraison et pose de Cuisines, Dressings et autres Meubles de rangement - en MDF - Prix imbattables - Qualité garantie - Appelez ou visitez notre Showroom: WENGE, 2 Bd Max Marchand - ORAN - face Station Essence - Tél: 0559.354.231

■Vends F3 aménagé en F4 avec Acte. 14ème étage Monte-Carlo ORAN - et Loue en RDC 4 P. pour Cabinet ou Bureau Société... etc. à Gambetta ORAN - Tél. au 0558.14.35.93 - Appeler de 12 H - 13 H et de 17 H - 21 H

■Vends F4, C + SDB + loggia, 12ème étage avec ascenseur Groupe De Lattre - Tél: 041.50.27.10 - Port: 0798.77.78.98 - Visite après 18 h

■Loue 2 pièces, hall, WC, pour bureaux RDC Haouch (ancien Cabinet médical) - Très bien situé à 80 m de l'Avenue Albert 1er. ORAN. Prix 22.000 DA par mois - Tél. 0771.47.82.67

■Loue 2 pièces, hall, WC, pour bureaux RDC Haouch (ancien Cabinet médical) - Très bien situé à 80 m de l'Avenue Albert 1er. ORAN. Prix 22.000 DA par mois - Tél. 0771.47.82.67

■Loue F4 Duplex, refait à neuf, 1er étage (1 salon, 1 pièce, SDB, W. Cuis. un grand hall) + 3 placards encastrés, 2ème étage (un grand salon + pièce + WC + SDB) + terrasse avec une grande buanderie avec réservoir - quartier très calme - libre suite à Hai El Wiaam - Millenium - Appeler 0696.509.405

■A vendre appartement F3, 2ème étage à Maraval, refait à neuf à 80%, toutes commodités aux alentours. Eau H/24. Curieux et intermédiaires s'abstient et S.V.P. Prix après visite - Tél: 0555.72.60.44

■Vds / Ech. F4 haut stand. Acté. 100 m², avec terrasse de luxe, 2ème étg, en face Marchands de fleurs (les Arcades), ensoleillé, pas de vis-à-vis, eau 24H/24H, clim, chauff., convient Habit. ou Fonct. Libérale - contre petit terrain ou jardin de villa ou petite M.M. Etude ttes propos. - Tél. 0770.96.84.89

■A louer F5, 1er étage, 132 m² - Bien meublé avec garage à Place Karguentan - centre-ville - Tél: 0792.92.72.65

■Loue F3, 3ème étage EPLF en face Méridien Fernandville + loue F2, 2ème avec garage Hai Yasmine. Toute commodité - Tél. 041.27.31.80 - 0770.96.60.70

■Vends F4, W.C., SDB, cuisine, 3ème entrée, 3ème étage, 82 m². Acté. HLM Gambetta - Tél: 0797.90.51.42

■Loue un F3 au 1er étage, Cité Monte-Carlo - Tél: 0561.32.68.22 / 0771.22.62.42

■A vendre: Joli Duplex Av. Sidi Chahmi Oran. F5, cuisine, SDB, hammam, 130 m², 4ème étage, résidence surveillée + F3 Place des Victoires Oran, cuisine équipée, 71 m² avec ttes commod., 4ème étage C.V. Oran - 0770.89.30.13

■Vends un très bel appartement F3 - 92 m² au deuxième étage d'un immeuble propre et sécurisé en plein centre-ville d'Oran - Tél. 0698.81.74.74

■Vends ou Loue Appart acté F2, 40 m² (au centre-ville) 5ème étage, refait à neuf et bon voisinage - Tél: 0791.58.34.78

■A Akid Lofi vend beau F4, 1er étage dans 1 immeuble de 5 étages, double façade, ensoleillé, rénové, dont l'une face au Bd des Palmiers. Off. 900 Unités - Tél: 0552.58.19.74

■A Vdre F3 acté, 4ème étage Cité Mimosas face complexe militaire, Dble façade, très belle vue, bloc calme, bien aménagé (hall + 3 pièces séparées + 2 balcons), ttes commodités (eau + gaz, élect., tél + ADSL). Parking assuré. P.D. 600 U - Tél: 0792.26.70.30

■A vendre F3. Acté. 1er étage. Refait à neuf / toutes commodités, bon voisinage, à Brunie (ex-Pro-Tin) ORAN. Visite sur RDV. Prix après visite. Téléphone au : 0770.82.85.43

■Vends F5 acté. 103 m². Refait à neuf. Toutes commodités - au rez-de-chaussée Cité Emir AEK les Plateaux ARZEW - Tél. 0791.20.74.27

■Agence Immobilière LE PALACE vend F3 face Tribunal Es-Seddikia. Vue S/mer. 4ème étage - Tél. 0551.60.43.43 - 0559.02.66.56 - www.lepalace-immobilier.com

■A Vdre F3 acté, 4ème étage Cité Mimosas face complexe militaire, Dble façade, très belle vue, bloc calme, bien aménagé (hall + 3 pièces séparées + 2 balcons), ttes commodités (eau + gaz, élect., tél + ADSL). Parking assuré. P.D. 600 U - Tél: 0792.26.70.30

■A vendre F3. Acté. 1er étage. Refait à neuf / toutes commodités, bon voisinage, à Brunie (ex-Pro-Tin) ORAN. Visite sur RDV. Prix après visite. Téléphone au : 0770.82.85.43

■Vends F5 acté. 103 m². Refait à neuf. Toutes commodités - au rez-de-chaussée Cité Emir AEK les Plateaux ARZEW - Tél. 0791.20.74.27

■Agence Immobilière LE PALACE vend F3 face Tribunal Es-Seddikia. Vue S/mer. 4ème étage - Tél. 0551.60.43.43 - 0559.02.66.56 - www.lepalace-immobilier.com

■Vds / Ech. villa 400 m² avec Pcs/Sol à St-Hubert + 3 locaux + 3 salons + 12 SDB + 3 cuisines + SDB + jardin, contre Appart Gd standing + complém. - AG BENSALD - 04. Rue Med Khemisti - Oran - www.immobilierbensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■Vds / Ech. villa 120 m², R+1, à les Castors, composée: Gd local + salon + 4 Pces + C. SDB + terrasse, location lot terrain à Bir El Djir ou Canastel - AG BENSALD - 04. Rue Med Khemisti Oran - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■A.V. un Appart F3, acté, 1er étage Bt HLM Mers El Kebir. Bon voisinage. P.D. 350 U. Curieux et intermédiaire s'abst. - Tél. 0551.43.17.62 - de 18 h à 21 h.

■Vends appartement F3 + hall, une grande cuisine - tout équipé + la clim. Refait à neuf (style espagnol), 1er étage. 3 façades, dans un immeuble de 2 étages, ensoleillé, bon voisinage, bien situé. Convient aussi pour Prof. Superficie 90 m². Situé Point du Jour Oran - Tél: 0554.56.37.14

■Vends Appart F4. Désistement. 4ème étage à Bel Air Oran. Groupe de Lac - Tél. 0770.48.48.67

■F3 à louer 700 Log. Hai Sabah, 5ème étage avec ascenseur - Tél. 0556.57.99.99

■Location Appart F3, 5ème étage avec ascenseur, bien aménagé, toutes commodités - Eau H/24. Clim 6 USTO - ORAN - Tél: 0550.56.61.38 - 0773.63.21.97

■Vente Appart F3 double balcon, double façade, 4ème étage, vue sur place (Place des Victoires). Acté. Libre de suite - Oran - Tél: 0550.12.48.53

■Vends F4 aménagé en F5 acté avec réservoir 03 Pcs, 02 Mag., avec sanitaire, cuisine, une cave refaite à neuf, rez-de-chaussée - Stade la Radieuse, Cité les Oliviers - Tél: 0795.60.21.27

■A vendre un superbe Appart F6 haut standing (150 m² de sup.) toutes commodités (tél. internet, parabole, clim, chauffage, réservoir...), au 2ème étage, très bien situé à Larbi Ben Mhidi dans un luxueux immeuble - le tout refait à neuf - P.D. 2.200 U - P.O: 1.600 U - Tél: 0779.33.83.19

■Vends F5 RDC - ttes commodités - cuisine équipée (Ht de gamme) - Cité Pyramides USTO - Prix après visite - Tél: 0797.57.13.04 - 041.42.01.17 - à partir de 18 H 00

■Locat. Apparts meublés: F3 Bd des Chasseurs + F3 à Plaza + F3 à côté Lycée Lotti + F5 Bd F. de Mer + F5 Résidence Victoria + F3 à Courbet + F3 à Seddikia + F5, F4, F3 à USTO - AG BENSALD. 04. Rue Med Khemisti - Oran - Tél. 041.29.26.03 / 041.29.26.02 - www.immobilierbensaid.com

■Vds Appart F3, 3ème étage - cité les Falaise vue sur mer + F3 2ème étg. luxe cité Lamur en face Bahia - Tél. 0561.32.56.82

■A vendre: F3 Désistement, 2ème étage, 80 m² à Hai Foulaouen - Barki en face commissariat. P.O. 275. P.D.: 320 - Cur. - Interm. s'abstenir - Tél. 0553.14.91.43

■A vendre appartement F3, 2ème étage, plus local (Taxiphone). Acté. Très bien situé. Prix affaires 800 U au centre-ville d'Oran - Tél. 0550.09.67.84

■A vendre F3 (salon + 2 chambres + Cuis. + SDB + sanitaire) ensoleillé, bon voisinage - rez-de-chaussée à Hai Khemisti Seddikia - Bt N° 01. Visite les Jeudi - Vendredi - Samedi à partir de 15 h - Tél. 0665.97.94.63

■Vds F4 Ain Bia Cité 454, 1er étage - Tél. 0555.96.93.78 - Cité Sonatrach

■A vendre Appart F4 - Acté - 3ème étage, bloc de 4 étages - Cité des Oliviers Maraval - ORAN - Tél. 0771.91.68.79 - 0661.32.93.29

■Loue grand F4 Hai El Yasmine - toutes commodités - gaz, eau chaude, immeuble sécurisé - gardiennage - Tél. 0770.37.36.89 - 0555.08.04.26

■MOSTAGANEM. URGENT. Vends à Mazagan lot terrain 110 m² construit, plate-forme, poteaux, portail. Maçonnerie. RDC. Prix sacrifié: 1.900.000,00 - Tél: 0771.12.93.49

■MOSTAGANEM. Agence Immo. Pépinière vend Apprt. F5, 4ème étage à Hassi Mémèche + une Maison R+1 sup. 252 m² à Kharouba - Tél. 0771.12.44.38

■Ag. Immo. HOUHOU - 041.35.34.37 - 0555.44.41.72 - Vds villa ENSEP 320 m² P.D. 55 nég.-Villa Delmonte 245 m² P.O. 22 - Villa Gambetta 180 m² P.O. 22 - 900 m² villa Bousfer P.O. 15 - 02 villas Millenium 26 et 32 - Villa coloniale Boulanger 400 m² P.D. 45 - Villa Dalia ou échange 50

■Vends ou échange avec Maison à Oran villa à Hassi El Ghella (Oran - Ain Témouchent), N.C. R+2. 288 m². F8 garage cour; puits, arbrès, bassin avec cascades. 95% finie (habitation): gaz, eau, élect., Tél) - Tél: 0550.06.40.38

■Vends villa Fernandville 120 m² finie 100%. R+2 - P.O. 1 milliard 950 millions (pas loin), 3 façades - Tél: 0771.28.01.74 - 0553.91.74.13 - Curieux s'abstient

■A vendre petite Maison de maître R+1 à St-Eugène. 46. Rue Pégoud - Tél. 0553.21.42.82

■GUELMA - Vends avec villa style colonial 200 m² bâtie sur 1,244 m², jardin arboré, clôture, tuile, marbre et boisier + lot attenant 302 m² - Tél: 0771.189.187 - 0696.51.88.34

■Loue à Oran, face l'hôtel Sheraton villa style mauresque (R + 1 + E/S). Conv. comme Maison dhôtes ou représentation. E/S: salle de 40 m² + garage 3 voit. + gde cuisine + chauffage RDC: Open space: entrée salon - patio - séjour-repas - cuisine + terrasse - BBQ - jardin. SDB + hammam 180 m² bâtis sur 320 m² de terrain. Intermédiaire s'abstient - Tél: 0550.51.66.42

■A vendre villa de 300 m² avec une douche et un salon de coiffure, une douche de 28 chambres + grand puits. Premier étage F6 + cuisine + terrasse - située à Plateau, Rue Claude Bernard - Oran - 0559.84.77.01

■A vendre villa R+2 cuisine équipée avec séjour, 5 pièces, 2 salons, hammam + 2 salles de bain, avant-cour et cour, Fernandville - ORAN - 0559.88.53.03

■Loue Imm. neuf C.-Ville Oran 17 Bd Dr. Benzerdjeb. RDC: locaux 50 m² et 250 m² 4 niveaux, 3 Apparts haut Stand, double façade 180 m². Clim, visionphone, eau H/24 + bache de 10.000 litres. Bd ensoleillé et sécurisé - Tél. 0772.80.38.66 - Stationnement autorisé

■A vendre habitation, 3 façades, bien située à Ghazaouet quartier Ouled Ziri (face la mosquée) - Tél: 0552.61.98.51

■A vendre villa sur 1153 m² Cité les Palmiers. 3 façades - endroit bien placé - pas vis-à-vis - Tél. 0770.500.294

■Location villas pour habitations et bureaux dans divers quartiers d'Oran - Agence Immobilière EL-EMIR - ORAN - Cité Grande Terre Dar El Beida - 041.45.11.63 - 0771.61.18.38

■Vds carcasses de villas: 130 m² Fernandville - 250 m² R+3 Maraval commerciale - 250 m² Millenium - 220 m² Yaghmorcan - 180 m² Bir El Djir - Agence Immobilière EL-EMIR - ORAN - Cité Grande Terre Dar El Beida - 041.45.11.63 - 0771.61.18.38

■Vends villas: 550 m² Douar Belgaid - 400 m² les Castors - 200 m² St-Hubert - 1.000 m² St-Hubert ancien - 350 m² La Lofa - 1.000 m² Courbet - 300 m² Gl Ferradou commerciale - 1.600 m² Oran - Agence Immobilière EL-EMIR - ORAN - Cité Grande Terre Dar El Beida - 041.45.11.63 - 0771.61.18.38

■Vends villa commerciale. Sup. 180 m². R+2. Seddikia Terminus B - P.O. 47 M.D.A - N° Tél. 041.42.67.06 - 0557.51.76.91

■Vds / Ech. villa 400 m² avec Pcs/Sol à St-Hubert + 3 locaux + 3 salons + 12 SDB + 3 cuisines + SDB + jardin, contre Appart Gd standing + complém. - AG BENSALD - 04. Rue Med Khemisti - Oran - www.immobilierbensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■Vds / Ech. villa 120 m², R+1, à les Castors, composée: Gd local + salon + 4 Pces + C. SDB + terrasse, location lot terrain à Bir El Djir ou Canastel - AG BENSALD - 04. Rue Med Khemisti Oran - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■A vendre villa commerciale. Sup. 180 m². R+2. Seddikia Terminus B - P.O. 47 M.D.A - N° Tél. 041.42.67.06 - 0557.51.76.91

■Vds / Ech. villa 400 m² avec Pcs/Sol à St-Hubert + 3 locaux + 3 salons + 12 SDB + 3 cuisines + SDB + jardin, contre Appart Gd standing + complém. - AG BENSALD - 04. Rue Med Khemisti - Oran - www.immobilierbensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■Vds / Ech. villa 120 m², R+1, à les Castors, composée: Gd local + salon + 4 Pces + C. SDB + terrasse, location lot terrain à Bir El Djir ou Canastel - AG BENSALD - 04. Rue Med Khemisti Oran - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■A.V. un Appart F3, acté, 1er étage Bt HLM Mers El Kebir. Bon voisinage. P.D. 350 U. Curieux et intermédiaire s'abst. - Tél. 0551.43.17.62 - de 18 h à 21 h.

■Vends appartement F3 + hall, une grande cuisine - tout équipé + la clim. Refait à neuf (style espagnol), 1er étage. 3 façades, dans un immeuble de 2 étages, ensoleillé, bon voisinage, bien situé. Convient aussi pour Prof. Superficie 90 m². Situé Point du Jour Oran - Tél: 0554.56.37.14

■Vends Appart F4. Désistement. 4ème étage à Bel Air Oran. Groupe de Lac - Tél. 0770.48.48.67

■F3 à louer 700 Log. Hai Sabah, 5ème étage avec ascenseur - Tél. 0556.57.99.99

■Location Appart F3, 5ème étage avec ascenseur, bien aménagé, toutes commodités - Eau H/24. Clim 6 USTO - ORAN - Tél: 0550.56.61.38 - 0773.63.21.97

■Vente Appart F3 double balcon, double façade, 4ème étage, vue sur place (Place des Victoires). Acté. Libre de suite - Oran - Tél: 0550.12.48.53

■Vends F4 aménagé en F5 acté avec réservoir 03 Pcs, 02 Mag., avec sanitaire, cuisine, une cave refaite à neuf, rez-de-chaussée - Stade la Radieuse, Cité les Oliviers - Tél: 0795.60.21.27

■A vendre un superbe Appart F6 haut standing (150 m² de sup.) toutes commodités (tél. internet, parabole, clim, chauffage, réservoir...), au 2ème étage, très bien situé à Larbi Ben Mhidi dans un luxueux immeuble - le tout refait à neuf - P.D. 2.200 U - P.O: 1.600 U - Tél: 0779.33.83.19

■Vends F5 RDC - ttes commodités - cuisine équipée (Ht de gamme) - Cité Pyramides USTO - Prix après visite - Tél: 0797.57.13.04 - 041.42.01.17 - à partir de 18 H 00

■Locat. Apparts meublés: F3 Bd des Chasseurs + F3 à Plaza + F3 à côté Lycée Lotti + F5 Bd F. de Mer + F5 Résidence Victoria + F3 à Courbet + F3 à Seddikia + F5, F4, F3 à USTO - AG BENSALD. 04. Rue Med Khemisti - Oran - Tél. 041.29.26.03 / 041.29.26.02 - www.immobilierbensaid.com

■Vds Appart F3, 3ème étage - cité les Falaise vue sur mer + F3 2ème étg. luxe cité Lamur en face Bahia - Tél. 0561.32.56.82

■A vendre: F3 Désistement, 2ème étage, 80 m² à Hai Foulaouen - Barki en face commissariat. P.O. 275. P.D.: 320 - Cur. - Interm. s'abstenir - Tél. 0553.14.91.43

■A vendre appartement F3, 2ème étage, plus local (Taxiphone). Acté. Très bien situé. Prix affaires 800 U au centre-ville d'Oran - Tél. 0550.09.67.84

■A vendre F3 (salon + 2 chambres + Cuis. + S



Ph.: B. H. Karim

Football - Ligue 1

Le CRB s'affiche, l'USMA respire

M. Benboua

Tout l'intérêt de cette vingt-unième journée se portait vers le bas du tableau où quatre équipes en mauvaise posture étaient en opposition. A Chlef, l'USM Alger de l'entraîneur français Hervé Renard a vaincu le signe indien qui la poursuivait depuis onze rencontres en renouant avec la victoire aux dépens d'un rival direct pour le maintien, l'USMB, pour se donner de l'air.

Le seul but de la rencontre fut l'oeuvre de l'expérimenté Deham qui a permis à son équipe de quitter provisoirement la zone des turbulences. En revanche, l'équipe de Blida a été rejointe au classement par l'AS Khroub, l'autre formation en danger et qui a eu le mérite lors de cette étape de battre le CABBA, lequel ferme la marche avec dix-sept points seulement. Un succès très important pour les Khroubis, d'autant plus que leur adversaire du jour est également me-

nacé par la descente. Il faut dire que les journées se suivent et se ressemblent pour le Ahly de Bordj Bou Arreridj qui se trouve désormais contraint de jouer toutes ses cartes pour espérer conserver sa place parmi l'élite.

Pour sa part, le Widad de Tlemcen n'a pas été capable de revenir d'El-Harrach avec un bon résultat et a cédé le gain du match à l'USMH, qui a plié la rencontre en première période grâce à une seule réalisation signée Yachir. Les Widadis n'ont plus droit à l'erreur et eu égard à l'avant-dernière place qu'ils occupent, ils sont tenus de faire le plein de points avant

qu'il ne soit trop tard. Par ailleurs, à Oran le Mouloudia, version Sid Ahmed Slimani, s'est incliné pour la première fois de la saison dans son stade fétiche de Zabana face au CRB. Très bien organisés sur le terrain, les gars de Belouizdad n'ont pas volé leur succès face à des joueurs oranais complètement à côté de la plaque. Le changement élaboré au niveau de la barre technique du MCO n'a donc pas eu l'effet escompté. Enfin, le MCEE, soutenu par ses fidèles supporters, est venu difficilement à bout de l'USMAN qui est devenue à portée de fusil des mal classés.

Ligue des champions d'Afrique

Lourde défaite de l'Entente

Le représentant algérien, l'ES Sétif, a concédé une lourde défaite (4-1), mi-temps 1-1, devant son homologue camerounais Coton-Sport Garoua, en match aller de la Ligue des champions d'Afrique de football disputé hier à Garoua. L'ESS, menée au score dès la 12e minute, a réussi à niveler la marque à la 34e minute par Hadj Aïssa, avant d'encaisser trois buts en deuxième mi-temps. Le match retour aura lieu vendredi prochain à Sétif.

USMBA

Beaucoup de choses à revoir

M. O. Noureddine

L'USMBA était à deux doigts de concéder une autre contre-performace à domicile ce vendredi face au SAM. D'ailleurs l'entraîneur Osmane abonde dans ce sens: «On ne va pas faire la fine bouche après avoir gagné ce derby. C'est vrai que cela a été au détriment de la manière. Mais pour nous, ce qui importait le plus, c'est la victoire pour rester dans la course à l'accession», a-t-il martelé. Ces propos en disent long sur la victoire tirée par les cheveux des vert et rouge. Même si elle a gagné, l'USMBA n'a point répondu à l'attente. Osmane confirma en fin de partie ce constat. «La production de mes joueurs n'a pas été satisfaisante, mais dans l'ensemble, cette victoire est bonne pour le moral, ce qui va nous permettre d'appréhender la suite avec optimisme», soulignera-t-il. Il faut dire que du

côté du staff technique bel-abbésien, on appréhendait cette rencontre. Des craintes qui trouvent leur origine dans le caractère derby de ce match. Raison suffisante pour le driver d'accorder des circonstances atténuantes à ses hommes. «On s'attendait en quelque sorte à certaines difficultés». En plus du manque de fraîcheur physique, la cohésion a fait défaut, la défense un peu lourde, le milieu avec des éléments de relance mal inspirés qui n'alimentaient que rarement l'attaque. Et pourtant, tout a si bien commencé pour les locaux qui ont réussi une bonne entrée en matière avec à la clé une réalisation signée Hamzaoui dès la quatrième minute avant de poursuivre leur ascendant, sans résultat jusqu'à la pause. Vouant gérer leur maigre avantage, les unionistes accusèrent une baisse de régime, ce dont profitèrent les visiteurs pour remettre les pendules à l'heure par l'entremise de Benyettou qui trom-

pa la vigilance de Zaidi d'un tir des vingt-cinq mètres. Heureusement que la réaction est immédiate puisque Hamiche réussit à redonner l'avantage aux siens à dix minutes de la fin de la partie. Il faut dire que nonobstant les quelques incursions individuelles, les protégés de Osmane n'arrivaient pas à se défendre du double rideau dressé par Biba et qui formait un bloc infranchissable. Le SAM, malgré la défaite, n'aura pas démerité. «C'est vrai que c'est décevant de perdre à quelques minutes de la fin mais nous n'avons pas à rougir de cette défaite», affirma l'entraîneur du SAM. Et d'ajouter: «Nos joueurs se sont bien dépensés sur le terrain et avec un peu plus de réussite, on aurait pu revenir avec le point du nul sans que personne ne trouverait à redire». Interrogé sur les prétentions de son équipe, Osmane, en homme averti, même s'il reste positif, pense que ça ne sera pas une simple affaire.

CA Batna

Maintenir le cap

A. Mallem

«Nous avons besoin d'argent maintenant, avant la fin de la compétition, sinon à quoi ça sert après?», nous a déclaré ce vendredi le président du CA Batna, Nezzar Farid, en évoquant les difficultés financières que rencontre son équipe à l'instar des autres pensionnaires des deux ligues professionnelles. «Au début, nous avons été privés de l'aide des autorités locales parce que nous sommes passés sous l'ère du professionnalisme, ensuite nous som-

mes restés coincés parce que l'aide promise par les pouvoirs publics tarde encore», a-t-il poursuivi.

Il dira par la suite que cet obstacle vient d'être levé et que, dans les semaines à venir, il compte recevoir l'aide des autorités locales.

«Mais qu'à cela ne tienne, nous sommes tout près de l'objectif que nous nous sommes fixé en début de saison, à savoir le retour en Ligue 1, et nous allons tenir le cap». Il a calculé que cinquante-trois points seront suffisants au CAB pour occuper l'une des trois premières places,

LIGUE 1

USMB	0-1	USMA
USMH	1-0	WAT
MCO	1-2	CRB
ASK	2-0	CABBA
MCEE	2-0	USMAN

CLASSEMENT

Equipes	Pts	J
1- ASO Chlef	43	19
2- ES Sétif	34	19
3- USM El-Harrach	33	21
4- CR Belouizdad	32	20
5- MC Oran	31	21
6- JSM Béjaïa	30	19
7- JS Kabylie	29	17
- MC Saïda	29	20
9- MC El-Eulma	26	20
10- USM Annaba	23	21
- USM Alger	23	21
12- MC Alger	21	19
- USM Blida	21	21
- AS Khroub	21	20
15- WA Tlemcen	19	21
16- CABB Arreridj	17	20

NAHD

Une remontée spectaculaire

M. Lamine

Le NAHD poursuit sa marche victorieuse en championnat. Joueurs et supporters sont sur un nuage après la victoire ce vendredi devant le PAC.

Les «sang et or» ont une fois encore affiché leur détermination à arracher le ticket de l'accession. Ils partagent maintenant la première place du groupe à la faveur du nul concédé par le CSC dans son antre devant le CAB. Une aubaine pour le NAHD de s'accrocher au fauteuil de leader d'autant que ses joueurs ont atteint maintenant la plénitude de leurs moyens et sont en mesure d'atteindre l'objectif assigné par le club. Il faut dire que le Nasria est revenu de loin après un parcours des plus médiocre jusqu'à la fin de la phase «aller», avant que l'équipe ne se ressaisisse pour réaliser une remontée spectaculaire au classement général.

Tout le monde à Hussein Dey reconnaît maintenant que c'est grâce au travail de titan entamé par l'entraîneur Mustapha Hed-

dane durant la trêve que le NAHD s'est refait une belle santé. La venue de ce technicien aux compétences avérées a redonné espoir aux coéquipiers de Smail Gana qui se sont vite remis au travail après avoir vécu une période de doute. Heddane n'a pas cessé de galvaniser ses troupes en les stimulant davantage quant à leurs possibilités de remonter la pente et ce grâce à un travail psychologique d'autant que ses joueurs subissaient la pression des supporters au moment où la gestion financière du club battait de l'aile.

Maintenant que tout est rentré dans l'ordre et que l'équipe est sur de bons rails, le NAHD ne doit pas lâcher prise car le plus dur reste à faire. Il s'agit pour la formation de Hussein Dey de continuer sur sa lancée et éviter tout excès de confiance d'autant qu'elle doit affronter en déplacement des équipes menacées par la relégation, à savoir le CRT, le MOC, ainsi que le RCK qui n'a pas encore dit son dernier mot dans la course à l'accession.

Division nationale amateur Centre-Est
Statu quo à tous les niveaux

M. Benboua

C'est le statu quo dans ce groupe à l'issue de la 20^e journée du championnat disputée vendredi. Toutes les équipes campent sur leur position et ce, à six étapes seulement du dénouement. Leader depuis la 16^{ème} journée, le MO Béjaïa n'a pas tremblé à domicile face au MC Mekhadma et a remporté une importante victoire qui lui permet de conserver une longueur d'avance sur le NARB Réghaïa, vainqueur en dehors de ses bases. Les gars du NARBR sont allés arracher les trois points à Sour El-Ghozlane devant la lanterne rouge.

En revanche, l'AS Ain M'ila a été contrainte de céder deux précieux points dans son antre devant le WR M'sila qui, étant à cinq longueurs du leader, n'a pas en-

core dit son dernier mot. En effet, les écarts restent très serrés dans ce groupe qui est loin d'avoir livré tous ses secrets.

Par ailleurs, et tout comme l'ASAM, la JSD Jijel a été tenue en respect par l'Entente de Collo qui se remet à y croire elle aussi, tandis que l'USM Aïn Beïda, qui a connu une baisse de régime, a enfin renoué avec le succès à l'occasion de la réception de Hamra Annaba, laquelle occupe toujours l'avant-dernière place. Son prédécesseur au classement, l'USM Khenchela, a essuyé une cuisante défaite à Magra où le Nadjm local lui était supérieur. Enfin, l'Amal Boussaâda a réalisé l'essentiel face à l'USM Sétif, en l'emportant par la plus petite des marges. Une mauvaise opération pour les Sétifiens qui ont fait pourtant de l'accession leur objectif.

Résultats

USMAB	1	Hamra	0
JSD	0	EC	0
NCM	4	USMK	1
ASAM	1	WRM	1
MOB	1	MCM	0
ESG	1	NARBR	2
ABS	1	USMS	0

Division nationale amateur Centre-Ouest
Le WAB détrône la JSM
Cheraga, la JS Saoura arrive

M. Zeggai

Le WAB a exploité l'exemption de la JSM Cheraga pour s'emparer du fauteuil du leader à la faveur de sa précieuse victoire acquise à Hadjout face à l'USMMH. Pour leur part, les sudistes de la JSS ont fait respecter la hiérarchie en étrillant la lanterne rouge, l'OMA, confirmant ainsi leur statut de meilleure attaque du groupe. A la suite de ce succès, les gars de la Saoura reviennent à trois longueurs du WAB et à deux points du dauphin, la JSMC. Le CRBAET, quant à lui, est allé à Chlef enfoncer le RCBOR, mettant ainsi fin à une série noire de

trois défaites consécutives. A Mostaganem, les semaines se suivent et se ressemblent pour le WAM qui a enregistré une énième contre-performance à domicile cette fois face à l'IRBM. Toutefois, sur le plan comptable, ce partage des points n'arrange nullement les affaires des deux formations.

Pour les Témouchentois de Zidoria, la chute libre continue après avoir concédé une lourde défaite à Relizane face au RCR, auteur d'une belle remontée au classement. Enfin, l'IS Tighennif, en dépit de l'avantage du terrain, n'a pas réussi à sauter l'obstacle de l'US Remchi et perd ainsi deux précieux points.

Résultats

RCBOR	1	CRBAET	2
WAM	1	IRBM	1
IST	1	USR	1
RCR	3	ZSAT	0
USMMH	0	WAB	1
JSS	3	OMA	0



07.00 Journal télévisé
07.15 Sabah El Khaïr
10.30 Bab El-Maqam
11.30 Aâla Athar El-Qadam El-hamadjiya
12.05 Dessin animé
12.30 Documentaire
13.00 Journal télévisé
13.40 Hayati Aâdab
15.00 Azizi
Al-mouchahid

16.30 Dessins animés
17.00 Qadha
Wa qadar
17.30 Documentaire
18.00 Journal télévisé (édition Amazigh)
18.30 Aâlem Saïarat
18.45 Maouid
Maa Qanouna

19.30 Saad El-Gat

Série Humoristique
20.00 Journal télévisé
20.40 Laou Tahki Tlemcen
20.45 Malafet iqtissadiya
22.00 Dr House
22.45 Daouri El-Mohtarifin
00.00 Journal télévisé



19.35 Quatre étoiles



11.05 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.20 13h15, le dimanche...
13.05 Météo 2
13.15 Vivement dimanche
15.25 Ours polaire, un espion sur la glace
16.25 Les étoiles du sport
16.30 Stade 2
17.45 Point route
17.50 Vivement dimanche prochain
18.51 L'agenda du week-end
18.55 Emission de solutions
19.00 Journal

Réalisé par : Christian Vincent
Avec Isabelle Carré, José Garcia, François Cluzet, Jean-Paul Bonnaire
Lorsque Franssou apprend qu'elle a hérité de 50 000 euros d'une tante éloignée, elle est d'abord interloquée. Puis, ne sachant que faire d'une telle somme, et trouvant sa vie d'institutrice monotone, elle décide d'aller dépenser cet argent sur la Côte d'Azur. A Cannes, elle descend au Carlton, le mythique hôtel de luxe, où elle fait la connaissance de Stéphane. Lui est plutôt fauché et voit d'un très bon œil l'arrivée de cette riche héritière...
21.15 Faites entrer l'accusé
22.40 Journal de la nuit



19.35 Inspecteur Barnaby



07.40 Bunny Tonic Show
10.20 Côté cuisine
11.00 Journal
11.50 30 millions d'amis
12.20 Louis la Brocante
13.55 Keno
13.58 Le geste parfait
14.00 En course sur France 3
14.20 L'homme au complet marron
16.00 Chabada
16.55 Questions pour un super champion
18.00 Journal
19.00 Tout le sport
19.10 Zorro

-Quatre enterrements et un mariage
Téléfilm réalisé par Sarah Hellings
Avec John Nettles, Laura Howard
Mildred Danvers, féministe d'âge mur, est retrouvée morte. Elle venait de se réinstaller à Broughton, son village natal. Aussitôt, sa mort ravive la guerre des sexes qui avait déjà fait rage au moment de la Première Guerre mondiale. La tension monte d'un cran lorsque le révérend Gant, connu pour sa misogynie, est peu après tué par balles à la foire, lors d'une course d'ânes...
21.15 Soir 3
21.55 Le 10 mai 1981 de François Mitterrand
22.55 Le pouvoir et la séduction



11.05 Les escapades de Petritrenaud
11.35 Médias, le magazine
12.45 L'univers
13.50 Fourchette et sac à dos
14.50 Je ne devrais pas être en vie
15.40 En quête du bon pain
16.40 C politique
18.00 La traversée du miroir
18.55 Echo-logis
19.25 Avis de sorties
19.35 En quête du bon pain
20.30 Une histoire de l'Outre-mer
21.25 Rendez-vous en terre inconnue
23.10 Superstructures

17.30 Cuisines des terroirs
18.00 Arte journal
18.15 Karajan dirige la « Symphonie n°5 » de Beethoven
18.55 Karajan dirige la « Marche hongroise » de Berlioz
19.00 Karambolage
19.10 Konstantin Grcic
19.39 Je mange, donc je suis
19.40 Chère Martha
Réalisé par Sandra Nettelbeck
Avec Martina Gedeck, Maxime Foerste, Sergio Castellitto, August Zinner
Martha Klein est la chef très respectée d'un restaurant dont la réputation n'est plus à faire. Mais cette cuisinière talentueuse n'est pas aussi brillante quand il s'agit de gérer des conflits humains. Qu'un client viennois se plaigne, ou tente d'émettre un avis sur l'un de ses plats, et Martha rentre dans une colère incontrôlable...
21.20 Nouritures terrestres, nouritures célestes
22.55 One Shot Not
23.45 L'âge de l'amour



TF1 19.45

LES EXPERTS

-Sens dessus dessous
Série réalisée par Louis Shaw Milito
Avec Laurence Fishburne, Marg Helgenberger, George Eads, Eric Szmanda
Catherine et Vartann se retrouvent coincés ensemble durant 24 heures dans une chambre d'hôtel, chargés d'arrêter les deux plus gros fournisseurs d'ecstasy du Sud-Ouest des Etats-Unis. Il leur faut donc surveiller les allées et venues des deux individus, par ailleurs particulièrement dangereux. Mais ce soir-là, un homicide est commis dans l'hôtel. Cet événement vient menacer le dispositif mis en place par les inspecteurs. Catherine et Vartann vont devoir mener de front deux enquêtes, le tout dans la plus grande discrétion...



M6 19.45

ZONE INTERDITE

-Jalousie, harcèlement : quand l'amour vire à l'obsession
Présenté par Mélissa Theuriou
Persécution, érotomanie, refus de la séparation, que faire quand la relation devient malsaine, effrayante ou dévorante ? L'infidélité, première cause de divorce en France, peut mener à tous les excès. Peut-on rester fidèle toute une vie à la même personne ? Alexandre, 38 ans, est érotomane. Une forme de psychose passionnelle fondée sur l'illusion délirante d'être aimé. Depuis cinq ans, il est fou de Marie-Paule. Lorsqu'il apprend qu'elle a un ami, il décide de l'assassiner. Brenda, 17 ans, est fan de Kev Adams, le jeune humoriste. Elle ne peut pas passer une journée sans le voir et le traque partout, sur le Net ou les plateaux de télévision...



CANAL+ 20.00

LYON / MARSEILLE

Championnat de France Ligue 1. 34e journée.
Lyon / Marseille. Pas d'armistice pour l'OL et l'OM qui jouent gros en cette fin de saison. Si les Marseillais ne pensent plus qu'à la défense de leur titre, les Lyonnais tentent de rester sur la 3e marche du podium alors que le PSG se fait pressant. Les Phocéens d'André-Pierre Gignac et Steve Mandanda viennent à Gerland avec la ferme intention de ramener 3 points de ce déplacement. En face, les hommes de Claude Puel aimeraient mettre un point d'honneur à offrir à leur public une victoire, qui en plus des précieux points, peut amener une confiance parfois salvatrice en fin de saison.



22.10 Dans la ligne de mire

Réalisé par Sandra Nettelbeck
Avec Martina Gedeck, Maxime Foerste,



Martha Klein est la chef très respectée d'un restaurant dont la réputation n'est plus à faire. Mais cette cuisinière talentueuse n'est pas aussi brillante quand il s'agit de gérer des conflits humains. Qu'un client viennois se plaigne, ou tente d'émettre un avis sur l'un de ses plats, et Martha rentre dans une colère incontrôlable. Toute sa vie pourrait se réduire aux murs de la cuisine de son restaurant, si sa soeur ne venait à mourir dans un accident de voiture, laissant seule Lina, sa fille de 8 ans...
00.40 Le club de l'économie

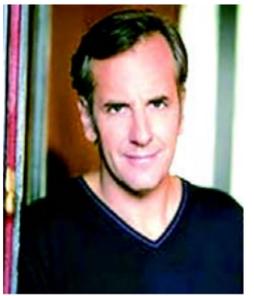


21.45 Enquête exclusive

- Les coulisses des marchés de l'été

Présenté par Bernard de La Villardière

L'arrivée des beaux jours redonne envie de fréquenter les marchés, qui se parent de couleurs et de gaieté pour appâter les badauds. Enquête sur les étals du Sud de la France, où les produits typiques font habituellement recette. Les spécialités régionales tiendront-elles toutes leurs promesses ? Comment être certain de leur qualité et de leur origine ? Les « produits du terroir » ont parfois une provenance très exotique...
23.15 100% Foot



23.10 XIII, la série



-Bienvenue à Bitterroot

Réalisé par Duane Clark

Avec Stuart Townsend (XIII), Aisha Tyler, Caterina Murino, Virginie Ledoyen
Grâce à l'aide du major Jones, XIII veut tenter de se faire passer pour un agent de la CIA afin d'infiltrer le camp d'entraînement ultrasécure que dirige Tom Rech dans le Montana. Des agents y sont notamment formés aux stratégies et techniques de combat les plus pointues. Une fois arrivé sur place, XIII espère recueillir des informations précieuses qui lui permettront de faire la lumière sur son passé...
00.40 Mélanie Laurent, vive le cinéma



14.30 Flash info
14.35 Sur mesures
14.50 Changer d'intérieurs
15.00 TV5MONDE, le journal
15.30 Nec plus ultra. La collection
15.55 Flash info
16.00 Kiosque
17.00 Flash info
17.10 Internationales
18.00 Camping, le syndrome de l'escargot
18.50 Rêves d'hôtels
19.00 Maghreb-Orient-Express
19.30 Journal
20.00 On n'est pas couché

09.15 CD'aujourd'hui
09.25 Plus belle la vie
11.45 Derek
12.35 Alice au pays des merveilles
15.40 Génération Télé 80
17.25 Touche pas à mon poste
18.50 Samantha Oups !
19.35 Hot Fuzz
21.30 Shaun of the Dead
23.10 La cité des enfants perdus
01.00 Taratata

07.25 Yu-Gi-Oh ! 5D's
09.10 Naruto
09.58 Trop la pêche !
10.05 Jeux actus
10.25 Journal
10.35 How I Met Your Mother
13.52 MP1
13.55 Reporters
15.40 En mode Gossip
16.45 Man vs Wild, seul face à la nature
18.25 Culture pub
19.40 40 ans, toujours puceau
21.49 NT1 actu
21.55 Drôles de jeux

Coupe de la CAF La JSK relève le défi



M. A.

« Rien n'est impossible en football » ne cessait de le crier à haute voix les joueurs de la JSK, juste après leur sacre en coupe d'Algérie dimanche dernier, le cinquième dans l'histoire du club dans cette compétition, faisant allusion par là au match retour des seizièmes de finale de la coupe de la CAF de ce vendredi face au FC Missiles du Gabon qui les a atomisés il y a quinze jours à Libreville. Condamnés donc à l'exploit après leur débâcle face au représentant gabonais et ce pour poursuivre leur aventure dans cette compétition africaine qu'ils avaient remportée à trois reprises par le passé, les protégés de Rachid Belhout ont pu relever ce défi en remportant les trois buts de retard avant de faire la différence dans l'exercice des tirs au but, un exercice auquel les Gabonais ne s'étaient pas préparés.

Chapeau bas à Rachid Belhout qui a su remotiver ses troupes malgré un effectif décimé en l'absence de plu-

sieurs titulaires pour diverses raisons dont la plus évidente est celle de Hamiti en attaque, Khelili, Nessakh et Oussalah en défense. Malgré ces impondérables, le groupe a répondu présent et certains titulaires qui ont connu une baisse de régime pour se retrouver sur le banc des remplaçants à l'image de Douicher, titularisé à un poste inhabituel celui d'arrière gauche, de Yalaoui pour épauler Younes et Yahia Cherif en attaque, de Naïli dans l'entre-jeu aux côtés du jeune Saïdi et Tedjar et surtout du jeune Ziti qui a tiré son épingle du jeu au centre de la défense.

Donc mission accomplie pour l'équipe chère au président Mohand Cherif Hannachi qui a toujours cru en ses poulains, lesquels ont prouvé ce vendredi que l'esprit de groupe dans ce club n'est pas un vain mot outre l'amour des couleurs.

Donc malgré la fatigue engendrée par un calendrier démentiel, les camarades de l'excellent Asselah ont répondu à l'attente du public algérien en général et kabyle en particulier en

puisant dans leurs réserves pour renverser la vapeur. Le jeune Ziti, l'international olympique et l'une des grandes satisfactions dans cette rencontre, aura vu juste en affirmant la veille de cette opposition que si la JSK pouvait regagner les vestiaires avec deux buts d'avance, la qualification ne pouvait pas échapper au club le plus titré d'Algérie. Donc le scénario souhaité par Ziti se concrétisa sur la pelouse du stade du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou qui nous révéla dès le coup d'envoi de la rencontre une équipe de la JSK qui se porta vers l'offensive en ouvrant la marque par Tedjar sur penalty à la dixième minute avant que ce dernier ne double la marque d'un joli but vingt-quatre minutes plus tard concrétisant ainsi une large domination des camarades du capitaine Rial.

En seconde période, malgré la résistance des Gabonais, ces derniers réussirent à limiter les dégâts en encaissant toutefois un troisième but signé Yahia Cherif à vingt-cinq minutes de la fin avant de céder dans la série des tirs au but.

Hannachi

«Les joueurs se sont fait justice»

Kamel Mohamed

Le président de la JS Kabylie a indiqué qu'au cas où son équipe se qualifie à la phase des poules de la coupe de la CAF, cette compétition deviendra un objectif pour son équipe. Il a précisé que dans ce cas, il procédera au renforcement de l'effectif en qualifiant jusqu'à huit nouveaux joueurs. A l'évidence, il fait allusion aux joueurs actuels de la JSK qui ne disposent pas de la licence CAF, notamment Hamiti qui est en fin de contrat à la JSK et Khelili, recruté au mercato dernier. En ce sens, Hannachi a déjà commencé à songer au recrutement de joueurs. Pour rappel, la JSK jouera le prochain tour des huitièmes de finale bis contre une équipe éliminée en Ligue des champions pour prétendre se qualifier à la phase finale de la coupe de la CAF. Le président de la JSK ne souhaite pas, dit-il, affronter une équipe algérienne ou maghrébine lors de ces huitièmes de finale bis. Revenant sur la qualification de son équipe contre le FC Missile du Gabon, il a fait savoir qu'il n'a pas exercé de pression sur les joueurs. «Je savais que nous pouvions renverser la vapeur dans la mesure où les Gabo-

nais nous avaient battus au match aller en usant de pratiques antisportives», a expliqué Hannachi, pointant du doigt «l'arbitrage suite à l'expulsion de deux joueurs de la JSK ainsi que les deux penalties offerts aux Gabonais». Pour Hannachi, «les joueurs se sont fait justice et ont prouvé que la défaite du match aller a été l'œuvre de l'arbitre de la rencontre». Le président de la JSK a également indiqué qu'il ne souhaitait pas que l'équipe se qualifie. «Si on se qualifie, les joueurs n'auront pas de répit puisque les matches de la coupe de la CAF se dérouleront en juillet et août», a-t-il fait remarquer. En effet, la JSK qui avait atteint le stade des demi-finales de la Ligue des champions la saison dernière, n'avait pas connu de repos en été.

Nedjma honore la JSK

Une réception devait être organisée hier soir à Alger par Nedjma en l'honneur de la JSK, vainqueur de la coupe d'Algérie de la saison 2010-2011. Cette réception a été prévue à Alger, l'opérateur de téléphonie mobile Nedjma étant le sponsor de la coupe d'Algérie.

Le MCA en stage bloqué à Sétif

Le MC Alger quittera Alger aujourd'hui pour se rendre à Sétif où l'équipe entrera en stage bloqué de deux jours. Le MCA se préparera à Sétif en prévision du match retard du championnat d'Algérie contre le CA Bordj Bou Arreridj, prévu ce mardi.

K. M.

Turquie

Karim Ziani s'engage officiellement avec Kayserispor

Le milieu international algérien, Karim Ziani, a décidé de s'engager définitivement avec son club de Kayserispor (Div 1 turque de football) pour une durée de deux ans, a rapporté hier l'Equipe. Prêté par Wolfsburg (division 1 allemande) au mois de janvier, Karim Ziani a finalement opté pour la Turquie, dans une transaction estimée à 2,5 millions d'euros. Agé de 28 ans, l'international algérien (60 sélections) a disputé 12 matches dans le championnat turc, et a réussi à convaincre la formation de Cappadoce, actuellement 6e de classement de la super ligue turque.

L'entraîneur de Karim Ziani, le Géorgien Shota Arveladze, ne cache pas sa satisfaction de voir le joueur s'inscrire dans la durée. «Karim est un joueur avec de grandes capacités individuelles qui brille avec toutes les équipes qui l'ont engagé. C'est un meneur, un joueur qui peut diriger une équipe et la guider vers le succès. Nous sommes très heureux qu'il reste avec nous et que Kayserispor le garde plus longtemps», a-t-il confié à la presse locale.



Handball - Nationale 1 poule play-off Les favoris confirment

Ali Sadji

Le leader, le GS Pétrolier, est allé s'imposer à Bordj Bou Arreridj confirmant si besoin était qu'il demeure le super favori pour le titre une nouvelle fois. De son

Résultats

CRBBA 21	GSP 25
GSB 25	MCS 26
JSES 29	OEO 20
HBCEB 28	CRBB	... 31

côté son adversaire du jour, le CRBBA, a perdu toutes ses chances de se mêler au sprint final. Ce n'est pas le cas du dauphin, la JSE Skikda, qui l'a emporté sur ses terres face à l'O El-Oued. Victoire également du MC Saïda en déplacement, à Boufarik, et ce par la plus petite des marges, mais ce succès permet aux gars de Saïda de rester au contact de la tête du classement. Enfin, le derby entre le HBCEB et le CRBB a tourné à l'avantage des gars d'El-Biar.

Handball - Nationale 1 poule play-down L'AB Barika sans partage

Après avoir réussi l'exploit de battre l'ESAT à Aïn Touta même la journée précédente, la formation du CRBEE Alger centre n'a pu faire mieux cette fois à domicile face au leader l'AB Barika qui conforte sa position. Pour

sa part, l'ES Aïn Touta, le dauphin, est allé rectifier le tir à Tizi Ouzou en prenant le dessus sur la lanterne rouge, la JSK qui est pratiquement condamnée au purgatoire. Victoire à l'arraché du TRBB devant son public face au REA à El-Harrouch ce qui permet aux gars de Bab El-Oued d'appréhender la suite avec optimisme. Il en est de même pour le TR Sétif qui s'est imposé sur ses terres face au C Chelghoum Laïd.

Ali Sadji

Résultats

TRS 25	CCL 19
CRBEE 23	ABB 25
JSK 20	ESAT 35
TRBB 34	REA 33

Basket-ball - Coupe d'Algérie

Le tenant du trophée au tapis

Fouad B.

Le TBB Blida tenant du trophée ne rééditera pas son exploit de la saison passée. Son aventure en effet avec Dame Coupe s'est arrêtée ce vendredi à Staouéli en s'inclinant devant sa nouvelle bête noire le CRBDB. Ce tour aura aussi été marqué par le forfait de l'USMM Hadjout qui s'est abstenu de faire le déplacement à Constantine pour croiser le fer avec l'AU Annaba.

Dans les autres rencontres, la logique a été respectée. Ainsi donc,

Résultats

GSP 112	ARBEE	... 48
CRBDB 76	TBBB	... 69
NAHD 69	USS 64
WA Boufarik	79	USMA	... 67
MOOO 70	WRAB	... 57

le TBBB qui avait fait sensation l'an dernier en s'offrant le premier titre de son histoire est allé au tapis cette fois devant une équipe du CRBDB qui en voulait terriblement. Point de revanche pour les Blidéens qui ont été battus cette année quatre fois en aller et retour par ce même adversaire. Pour sa part, le GSP, comme attendu, s'est baladé devant la modeste équipe de l'ARBEE Alger Centre qui n'a eu que son courage pour limiter les dégâts. De son côté, le WAB, autre spécialiste de l'épreuve, a pu arracher son billet pour le prochain tour aux dépens de l'USM Alger. Enfin, c'est une certitude, le MOO Ouargla bénéficiera du statut de cendrillon lors du prochain tour à la faveur de sa belle victoire sur le WR Aïn Benian et ce après l'élimination de l'US Sétif par le NAHD.

Tizi Ouzou : cinq militaires tués dans un accident de la route

Cinq militaires ont été tués hier vers 16h dans un accident de la route survenu à hauteur de la commune de Bouzeguene, à 65 km à l'est du chef lieu de la wilaya de Tizi Ouzou apprend on. Le véhicule de transport de troupes a précipitamment quitté la chaussée, dont l'état était glissant. **Naït Ali H.**

Deux blessés dans l'explosion d'une bombe

Deux habitants ont été blessés hier vers 15 h30 par l'explosion d'une bombe au passage de leur véhicule à l'entrée de la ville de Boghni, 35 km au sud du chef lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris de sources sécuritaires. L'engin explosif a été enfouï sous terre au lieu-dit « la rocade est » qui relie la ville de Boghni au CW 128 et à la RN 30. Les deux victimes étaient à bord d'un véhicule de marque Peugeot 206 quand elles ont été surprises par l'explosion de l'engin explosif vraisemblablement actionné à distance par des terroristes embusqués et qui ciblaient vraisemblablement une patrouille de la BMPJ de passage peu de temps avant la déflagration. La vie des deux civils blessés est hors du danger selon une source médicale contactée au niveau de l'hôpital de Boghni où ils ont été évacués. **N. A. H.**

«Control 900 et 1900», les nouvelles offres de Djezzy

L'opérateur de téléphonie Orascom Télécom Algérie annonce du nouveau avec deux offres «Djezzy control 900 et 1900» au profit de ses abonnés. Ainsi, avec un forfait «control 900», le client bénéficiant du service abonnement peut pour seulement 900 DA TTC par mois profiter de 700 DA de communications vers tous les réseaux en Algérie et de 300 minutes de communications gratuites vers OTA tous les jours de minuit à 13 heures. Pour ce qui est du forfait «control 1900», l'abonné peut bénéficier pour 1900 DA TTC par mois de 1.500 DA de communications vers tous les réseaux en Algérie 24 h durant et de 700 minutes de communications gratuites vers OTA tous les jours de minuit à 15 heures, ainsi que d'autres services. Au-delà de ces offres inédites, il y a également d'autres avantages qui ont fait le succès de «Djezzy control», un abonnement mensuel fixe rechargeable sans aucune contrainte avec une tarification par paliers de 30 secondes. **K. Assia**

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Une manifestation antigouvernementale dispersée à Tunis



Les forces de l'ordre tunisiennes ont dispersé samedi à coup de gaz lacrymogènes une manifestation antigouvernementale, ont constaté des journalistes de l'AFP. La manifestation qui se tenait sur l'avenue centrale de Tunis Habib Bourguiba s'est rapidement dispersée dans les rues adjacentes sous d'épaisses fumées de lacrymogènes rendant l'air irrespirable.

Auparavant, les manifestants, réunis devant le ministère de l'Intérieur entouré de barbelés, scandaient des slogans comme «Gaz lacrymogènes et cartouches, les Tunisiens n'ont pas

peur», «Peuple tunisien révolte-toi», «ministère de l'Intérieur, ministère terroriste» ou encore «Nous sommes fidèles aux martyrs de la révolution».

Un représentant des autorités était venu les saluer dans un geste apparent de conciliation après la brutale dispersion par les forces de l'ordre de manifestations jeudi et vendredi. Ce responsable avait embrassé quelques manifestants et avait lancé un appel au calme, leur demandant d'aider les policiers dans leur tâche». Vendredi, les forces de l'ordre ont violemment dispersé environ 200 manifestants, majoritairement

des jeunes, qui réclamaient la «démission» du gouvernement transitoire et «une nouvelle révolution». Le ministère de l'Intérieur a promis ensuite une enquête sur ces violences et a présenté ses excuses «aux journalistes et aux citoyens agressés involontairement», affirmant son respect «pour le droit de chaque citoyen tunisien à manifester pacifiquement». Quinze journalistes couvrant ces événements pour des médias tunisiens et internationaux ont été brutalisés par des policiers, selon le syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT).

Un avion s'abîme en mer en Indonésie, 25 morts

Vingt-cinq personnes ont été tuées samedi dans l'accident d'un avion de transport régional en Indonésie qui s'est abîmé en mer dans la province reculée de Papouasie, a-t-on appris auprès des autorités. L'appareil, un turbopropulseur de type MA-60 de fabrication chinoise, «a plongé dans la mer à environ 500 mètres de la piste alors qu'il était en phase d'atterrissage» à l'aéroport de Kaimana, une petite

ville de la Papouasie occidentale, a indiqué un responsable du ministère, Bambang Ervan. L'avion de la compagnie indonésienne Merpati Nusantara a «explosé» et s'est désintégré en de nombreux morceaux en touchant l'eau, a précisé Gunawan, un officier de la Marine basé en Papouasie. «Tous les passagers sont morts» et «15 corps ont été retrouvés dans l'eau». Les autres sont probablement dans les res-

tes de la carlingue, selon lui. L'avion effectuait la liaison avec Sorong, une ville située dans le nord de la province. «Les conditions météorologiques étaient mauvaises, avec une faible visibilité, lorsque l'accident s'est produit», a indiqué M. Ervan. L'Indonésie est extrêmement dépendante des liaisons aériennes pour relier ses quelque 6.000 îles habitées, dont certaines sont couvertes de montagnes et de forêts.

Dimanche 08 mai 2011
05 jourmada etthani 1432
N° 4996

Bouira: un homme percuté par un train

Un homme est mort après avoir été percuté par un train dans la matinée d'hier, à Ath Mansour, à 45 kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya Bouira. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes du drame. **F. H.**

Les nouvelles offres du printemps de Nissan Algérie

Des promotions sont offertes par le constructeur automobile japonais «Nissan Algérie» à l'occasion de la saison du printemps. Ces offres exceptionnelles sont lancées en ce mois de mai et consistent en une remise de 130.000 dinars avec une année d'assurance tous risques et la livraison immédiate du véhicule. L'un des véhicules à bénéficier de ces offres sera la toute nouvelle Nissan MICRA. Pour cette citadine, Nissan offrira pour son acquisition une année d'assurance tous risques et une livraison immédiate du véhicule. Quant à la Sunny, elle profitera d'une remise de 130.000 DA avec aussi une année d'assurance tous risques et la disponibilité immédiate du véhicule. Le constructeur automobile tient à informer ses clients que les offres concernant ces deux véhicules seront valables sur un stock limité. Les SUV de Nissan seront également concernés par ces avantages. Les clients désireux d'acquies un X-Trail, un Qashqai ou un Pathfinder se verront offrir une assurance tous risques d'une année, en plus de la disponibilité immédiate des véhicules. Pour les véhicules utilitaires, ils seront aussi mis à l'honneur. Le Navara et l'URVAN bénéficieront d'une remise de 100.000 DA. Une offre valable du 2 au 31 mai pour le premier et du 3 au 21 mai pour le second véhicule, avec une livraison immédiate.

Mokhtaria Bensaâd

Dix explosions, dont six attaques suicide, à Kandahar

Dix explosions se sont produites samedi au cours d'attaques, dont six étaient des attentats suicide, contre des cibles gouvernementales à Kandahar, la principale ville du sud de l'Afghanistan et ancienne capitale des talibans, ont annoncé les autorités locales. «Jusqu'à présent, il y a eu dix explosions à Kandahar aujourd'hui (samedi). Nous avons la confirmation que six des explosions ont été des attentats suicide», a déclaré à l'AFP Zalmay Ayubi, porte-parole des autorités de la province de Kandahar. Le bureau du gouverneur de Kandahar était samedi la cible d'une attaque par des hommes armés qui a fait un nombre indéterminé de victimes, a annoncé à l'AFP l'administration locale.

Yusuf Ahmadi, porte-parole des talibans, qui ont revendiqué l'opération, a confirmé à l'AFP que celle-ci se poursuivait, et assuré que de «lourdes pertes avaient été infligées à l'ennemi».

Un journaliste de l'AFP se trouvant sur place a précisé que l'attaque avait été déclenchée à partir d'un immeuble proche d'où les assaillants avaient préalablement demandé aux commerçants de partir. La ville de Kandahar est placée sous le très étroit contrôle des forces de sécurité afghanes, mais surtout des troupes internationales de l'Otan, qui y disposent de l'une de leurs principales bases aériennes.

EDITORIAL

Par K. Selim

SANGLANTE IMPASSE DAMASCÈNE

vrai début de réponse aux demandes légitimes exprimées par la population ? Vue de l'extérieur et à l'aune des expériences récentes, cette posture semble relever d'un aveuglement inexplicable.

Mais, au fil d'une répression sanglante, il apparaît que le régime de Damas est dans l'impasse et pressent que toute concession signifierait sa propre fin. Des responsables visionnaires auraient rapidement admis que la sauvegarde de la Syrie passe avant celle du régime. Manifestement, ce n'est pas le cas dans un pays qui, rappelons-le, est le seul avec la Corée du Nord où la transmission héréditaire du pouvoir a été effective. Ce qui, on ne le dira jamais assez, a été vécu comme une humiliation par de très nombreux Syriens. Pourtant, en dépit de cette affligeante succession dynastique dans un système prétendument républicain, certains avaient espéré que la jeunesse de Bachar Al-Assad

pourrait favoriser une amorce d'évolution. Il a bien fallu déchanter. Dans un pays dominé par les appareils sécuritaires rentiers, le système en place ne laisse aucun champ à la politique et donc à la possibilité de transformations pacifiques.

Aujourd'hui, Bachar Al-Assad est totalement prisonnier de la logique de bunkérisation dans laquelle le régime s'est enfermé. Cette logique est fondée sur la conviction que toute réforme du régime serait un signe de faiblesse qui entraînera la chute du régime et celle du clan familial qui le domine.

La tragédie syrienne est bien dans ce constat : le régime est incapable de changer mais il est capable d'infliger de très sérieux dommages. Il a créé de manière souterraine les ferments de tensions confessionnelles sur lesquelles il peut jouer en mettant en danger l'avenir de la Syrie en tant que nation. Incapable de réforme et privé de discours audible, le régime n'a plus d'autre argument que la menace d'un effondrement généralisé.

Avec ce chantage comme seule proposition, le Baath familial au pouvoir à Damas n'est plus qu'une force de nuisance.

La Syrie sombre littéralement dans le cycle des manifestations-répressions. Chaque grande manifestation du vendredi s'achève dans un carnage, en approfondissant la détestation des Syriens à l'égard du régime de Bachar Al-Assad et en renforçant leur détermination à exiger la levée de l'état politico-policié.

Le thème fédérateur de la politique étrangère «résistante» ne fonctionne plus comme facteur d'adhésion et n'inhibe plus la contestation. L'opposition syrienne, qui emprunte clairement aux exemples tunisien et égyptien, s'est totalement décomplexée sur cette question. L'ampleur des sacrifices consentis par les manifestants montre que les Syriens ont transcendé l'impasse de la peur. Les possibles ingérences étrangères évoquées par le régime sont totalement secondaires dans la mise en mouvement des Syriens. Elles risquent pourtant d'aller crescendo à mesure que le régime s'enfoncé dans une logique répressive sans issue.

Pourquoi le régime syrien, qui a vu ce qui s'est passé en Tunisie, en Egypte et, plus gravement, en Libye, fait-il preuve de rigidité et d'incapacité à esquisser un